



Nº 13830

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE
PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

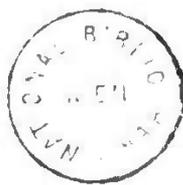
SECONDE ÉDITION.

TOME DIX-SEPTIÈME.



A PARIS,
CHEZ RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 41.

M.DCCC.XXI.



683691 B.

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.



DU DOUC.¹

LE douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît

¹ Nom de cet animal à la Coehinchine, et que nous avons adopté; ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi-bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

Cercopithecus cinereus, genis longis pilis ex albo flavicantibus obsitis, torque ex castaneo purpurascente. Le grand singe de la Coehinchine. *Briss., Regn. anim.,* pag. 205.

faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil ; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une ma-

nière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes; les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants : « A Madagascar il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs : elle est plus grande que le vari (mococo), mais plus petite que le varicossi (vari). Cette espèce s'appelle *sifac*; elle vit de fèves : il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb et Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce *sifac* de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singe

des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures.¹

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses; il les a garnies de poil partout: sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps

¹ Comme les singes, aussi-bien que les chèvres, mangent les boutons de certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard. On en trouve souvent dans leurs excréments, que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant. Ces pierres de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes; elles sont aussi plus rondes que les autres, et ont bien plus de force: on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avoit autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres. (*Description historique de Macassar*, pag. 51.)

En comparant ce passage avec celui de Knox, que nous rapporterons à l'article de l'Ouanderou, il paroît que ce sont les ouanderous qui vivent de boutons d'arbres, et que par conséquent ce sont eux qui produisent le plus communément des bézoards.

pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face; les lèvres brunes, aussi-bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives et très-variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre; il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi-bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

DE L'OUANDEROU ET DU LOWANDO.

QUOIQUE ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissés

¹ *Ouanderou, wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

Simia ex Ægypto Venetias deducta. Prosp. Alpin., tom. II, pag. 245, tab. 20.

Ouanderou. sorte de singe à Ceylan. dont il paroît qu'il

sé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la che-

ye a deux espèces. *Relation de Ceylan*, par Knox, tom. I. pag. 105 et 111, fig. *ibid.*

Cercopithecus niger barba incanâ promissâ, wanderru *Zeylanensibus*. Ray, *Syn. quad.*, pag. 158.

Silenus simia caudata, barbata, corpore nigro, barbâ niveâ, proluxâ. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 26. Il me paroît que M. Linnæus s'est trompé en rapportant à cet animal le *simia callitriches magnitudine cynocephalorum* de Prosper Alpin, pag. 242 : c'est évidemment celui de la page 245, que nous venons d'indiquer; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer la description que nous en donnons ici, avec la figure de Prosper Alpin.

Cercopithecus barbatus niger, barbâ incanâ, singe noir à barbe blanche. Briss., *Regn. anim.*, pag. 207.

Il nous paroît que le singe indiqué par M. Brisson sous le nom de *singe noir d'Égypte*, pag. 209, est le même que celui-ci, d'autant plus qu'il y rapporte celui de Prosper Alpin, pag. 245, que nous avons cité ci-dessus.

Lowando, Elwandu, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

1°. Il nous paroît n'être qu'une variété de l'ouanderou.

2°. Il nous paroît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux : l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise; le lowando a le corps gris et la barbe noire; et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs, corps et barbe.

Simia alba seu incanis pitis barbâ nigrâ promissâ, elwandum *Zeylanensibus*. Ray, *Syn., quad.*, pag. 158.

velure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches, et même un peu féroces : ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arrière du corps. Celui que nous décrivons ici nous avoit été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat; les gens auxquels il appartenoit nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appeloit *cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un terme brésilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez or-

dinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais, lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenous, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voya-

¹ On trouve au Malabar quatre espèces de singes : la première toute noire, le poil luisant, avec une barbe blanche qui lui ceint le menton, et qui a une palme et plus de longueur. Les autres singes ont tant de respect pour cette espèce, qu'ils s'humilient en sa présence comme s'ils étoient capables de reconnoître en elle quelque supériorité. Les princes et les grands estiment beaucoup ces singes à barbe, qui paroissent avoir plus de gravité et d'intelligence que les autres. On les éduque pour des cérémonies et des jeux, et ils s'en acquittent si parfaitement, que c'est une chose admirable. (*Voyage du P. Vincent Marie*, chap. 15, pag. 405, traduit par M. le marquis de Montmirail.)

² A Ceylan il se trouve des singes aussi grands que nos

geurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous. Ils sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules; et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.¹

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et al-

épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir avec une grande barbe blanche d'une oreille à l'autre.... On en voit d'autres de la même grosseur, mais d'une couleur différente; ils ont le corps, le visage et la barbe d'une blancheur éclatante : cette différence de couleur ne paroissant pas changer l'espèce, on les appelle également *ouanderos*. Ils causent peu de mal aux terres cultivées, et se tiennent ordinairement dans les bois, où ils ne vivent que de feuilles et de bourgeons; mais quand on les prend, ils mangent de tout. (*Relation de Knox*, tom. I, pag. 107 et 111. *Histoire générale des Voyages*, t. VIII, p. 545.)

¹ Les singes blancs, qui sont quelquefois aussi grands et aussi méchants que les plus gros dogues d'Angleterre, sont plus dangereux que les noirs : ils en veulent principalement aux femmes; et souvent après leur avoir fait cent outrages, ils finissent par les étrangler. Quelquefois ils viennent jusqu'aux habitations; mais les Macaçarois, qui sont très-jaloux de leurs femmes, n'ont garde de permettre l'entrée de leurs maisons à de si méchants galants : ils les chassent à coups de bâton. (*Description de Macacar*, pag. 50.)

longé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

Sur l'Ouanderou.

[M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui; mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avoit de la barbe autant, à proportion, que les vieux; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'ap-

privoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.]

Sur le Lowando.

[Nous parlerons ici d'une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce » singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai dessiné » vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit » spirituel.... Pendant que je faisais sa figure, un » jeune homme et une jeune femme vinrent le voir; » il parut désirer très-fort de s'approcher de la » femme; il la tiroit fortement par ses jupons, tâ- » chant de la faire tomber sur lui; mais le jeune » homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mau- » vaise mine, et pour se venger il lui jeta de toutes » ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa » main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un » enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir est celle du lowando, dont nous venons de parler. J'ai dit que, quoique l'ouandero et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans

leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous parlons ici; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas, où elle est noire aussi-bien que le nez. Il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale et le dessus du dos est d'un poil brun; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après

la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.]

DE LA GUENON A FACE POURPRE.¹

CETTE guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine (roloway), dont nous parlerons bientôt. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue, et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches,

¹ M. Pennant, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, tom. I, pag. 181, pl. 21.

mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

DE LA GUENON A CRINIÈRE.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, et elle paroissoit non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici (*planche 76*) la figure dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle, et il étoit assez privé : il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur; et quoique long et luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs;



pretre pinx

1. Le Douc..... Page 5. | 2 La Guenon à Cruicere..... 18.

David sc

elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé; le nez plat; et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts, qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abissinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacaflo il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

DE LA GUENON A CAMAIL.¹

LE sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire : le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant, et d'un beau noir; ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de Sierra-Leona et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui

Full-bottom. M. Pennant, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, tom. I, pag. 197, pl. 24.

représente une sorte de diadème. Ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements, et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite.¹ Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

DE LA MONE.

LA mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante

¹ Bay-monkey. M. Pennant, *Hist. nat. des Quadr.*, t. I, p. 198.

Mone, *mona*, *monina*, *mounina*, sont les noms des guenons ou singes à longue queue, dans les langues morisque, espagnole et provençale.... *Reperiuntur in Mauritaniæ silvis simiarum variæ species quarum quæ caudam gerunt monæ dicuntur.* (Leon. Afric., *Descript. Africae*, tom. II, pag. 757.)

pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales : et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étoient connues des anciens ; ils l'avoient désignée par le nom de *kebos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune, et d'un peu de noir ; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de

Simii caudati et barbati qui vulgò monichi vocantur. Prosp. Alp., *Hist. Ægypt.*, lib. iv, pag. 242.

Le nom *monkie* que les Anglais ont donné aux guenons ou singes à longue queue est dérivé de *monichi*, et tous deux paroissent venir de *mona* ou *monina*, nom primitif de ces animaux.

Kebos Aristotelis. *Kypor* Avieennæ. *Kebos* et *kypor* sont les noms par lesquels les Grecs et les Arabes désignoient les singes à longue queue, et dont les couleurs étoient variées ; celui dont il est ici question a plus qu'aucun autre cette variété dans les couleurs, et par cette raison on l'appelle vulgairement le *singe varié*.

Cercopithecus pilis ex nigro et rufo variegatis vestitus, pedibus nigris, caudâ cinerâ. Le singe varié. Briss., *Reg. anim.*, pag. 198.

Monichi simii caudati et barbati ex Æthiopia locis conterminis in Ægyptum deducuntur; suntque admodum cicures et mundi. (Prosp. Alp., *Ægypt.*, lib. iv, pag. 242.)

noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi-bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs; la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poils gris sur le front; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *le vieillard*; mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est le plus connue est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kebos* que lui avoient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une guenon ou singe à longue queue, de couleur variée.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes : elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent : celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit. Elle cherchoit aussi à se mettre en liberté; on la tenoit attachée avec une longue chaîne;

quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne, et quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et surtout des fruits; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissoit ses abajoues lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la Nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses. Elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble, la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée. Elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des

C'est vraisemblablement de cette espèce dont parle Ludolp, sous le nom de *singe de l'Abissinie*. « Ils vont, » dit-il, par grandes troupes : comme ils aiment extrêmement les fourmis et les vers, il n'y a aucunes pierres qu'ils ne renversent ou qu'ils ne remuent pour attraper les insectes qui sont dessous. » (*Histoire de l'Abissinie*, pag. 41.)

yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras. Elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres. Son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

DU MONA.

CET animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la mone, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la mone, une échancrure sur le bord supérieur; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone : mais, au reste, il a comme elle des abajoues et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé; le nez

plat et large; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc-grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque, de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâcheliè-

res de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux ; elle est même craintive, et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* ;² mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave, qui, comme je le dirai, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent dont la queue n'est point préhensile.

DU ROLOWAY, OU PALATINE.³

« LA guenon qui est représentée dans la planche 15, dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est con-

M. Schreber, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, tom. I, pag. 115, pl. 15.

² M. Pennant, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, tom. I, pag. 186.

³ La palatine. M. Schreber, tom. I, pag. 124, pl. 25. Palatine monkey. M. Pennant, tom. I, pag. 185.

nue non-seulement de tous les habitants de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent; et cela parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares, qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître; mais il se défie de ceux qu'il ne connoît pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très-foncé et presque noir : celui qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre; ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses, et la partie intérieure des bras et des cuisses, sont blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Berg-

» meyer en a reçu une seconde depuis quelques
» mois, dont la partie interne des cuisses est entiè-
» rement jaune : si elle reste en vie, nous saurons
» avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce
» changement de couleur.

» Ces guenons ont la face noire, et de forme pres-
» que triangulaire. Leurs yeux sont assez grands et
» bien fendus; leurs oreilles sont sans poil et peu
» éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur
» environne le sommet de la tête; leur cou, ou plu-
» tôt le contour de la face, est aussi recouvert d'u-
» ne raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux
» oreilles. Elles ont au menton une barbe de la mê-
» me couleur, longue de trois ou quatre pouces,
» qui se termine en deux pointes, et qui contraste
» singulièrement avec le poil de la face. Quand el-
» les sont dans une situation où cette barbe repo-
» se sur la poitrine et se confond avec ses poils, on
» la prendroit pour la continuation de ceux qui
» forment le collier; et alors ces animaux, vus à
» une certaine distance, paroissent avoir autour
» du cou une palatine semblable à celle que les
» dames portent en hiver; et même je leur en ai
» d'abord donné le nom, qui se trouve encore seul
» sur la planche qui a été gravée, et dans la table
» des articles de ce volume, qui a été imprimée a-
» vant que je susse celui qu'elles portent en Gui-
» née. Leur queue égale, pour la longueur, celle de
» leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont

» paru plus longs et plus touffus que dans la plu-
 » part des autres espèces. Leurs fesses sont nues et
 » calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écou-
 » lements périodiques.

» Jonston a donné, dans la planche 61 de son
Histoire des Quadrupèdes, la figure d'un singe
 » qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, qui pa-
 » roît avoir quelque rapport à notre roloway. Je
 » croirois même que c'est le même animal qu'il a
 » voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'é-
 » toit pas une mauvaise copie d'une figure plus
 » mauvaise encore du guariba, publiée par Marc-
 » grave. »

DU COAITA ET DE L'EXQUIMA.

LE coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où par sa familiarité, et

¹ *Coaita* ou *goata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck*, au Pérou.

Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brésilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

Cercopithecus major niger faciem humanam referens. Quoata. Barrère, *Hist. nat. de la France équinoxiale*, pag. 150.

Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferiùs versus apicem pilis destitutâ. Le belzébuth. Briss., *Reg. animal.*, pag. 211.



Pretre pux

1. La Mone..... Page 21. | 2. Le Coaita..... 30.

David sc

même par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient : mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver de 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci étoit un mâle, et le premier une femelle; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi-bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque : par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui

Simia fusca major palmis tetradactylis, caudâ prehensili ad apicem subtus nuda. The four-fingered monkie. Brown's, *Hist. of Jamaica.*, chap. 5, sect. 5.

Cercopithecus barbatus guineensis in Congo vocatur exquima. Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227.

Je crois que c'est à cette espèce de coaita qu'il faut rapporter le passage suivant du P. d'Abbeville. Il y a, dit-il, « en l'île de Maragnon d'autres guenons qui s'appellent » *cayou* (*sajou*), d'autant qu'elles sont toutes noires; elles » portent une barbe longue de plus de quatre doigts, au- » cunes environ d'un demi-pied de long, et sont très-bel- » les et plaisantes à voir. » (*Miss. au Maragnon*, pag. 252.)

toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du coaita, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'*exquima* étoit de Guinée et de Congo : la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous, et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche. Or, nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent l'*exquima* de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une guenon ou cercopithèque de Guinée, mais un sapajou à queue prenante, qui sans doute y avoit été transporté du Brésil. Le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *quouima*, ne s'éloigne pas de *quoaïta*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du coaita. Tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une guenon ou un cercopithèque de Guinée, est un sapajou du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante : la seule différence remarquable, c'est que l'*exquima* a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au dessous du menton une barbe blanche,

longue de deux doigts.¹ Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe, et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre..... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles³.... Ces singes sont fort drôles : ils faisoient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois; ils sautoient d'une branche à l'au-

¹ *Cercopithecus barbatus guineensis; in Congo vocatur exquima, pilos habet fuscos sed per totum dorsum quasi adustos seu ferrugineos; fuscis autem punctulatum inspersus color albus, venter albicat et mentum inferius; barbam quoque egregiè albam habet, constantem capillis duos digitos longis et amplius passis quasi ordinatim pexa fuisset; quandò hæc species irascitur, os amplè diducendo et mandibulas celeriter movendo exagitat hominem : egregiè saltant, varios fructus comedunt. (Maregr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227 et 228, ubi vide figuram.)*

² *Voyage de Dampier*, tom. IV, pag. 225.

³ Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles; j'en tirai une fois ma pleine main du corps d'un que nous ouvrimes, et il y en avoit de sept ou huit pouces de long. (*Idem, ibidem.*)

» tre avec leurs petits sur le dos; ils faisoient des
 » grimaces contre nous, craquetoient des dents, et
 » cherchoient l'occasion de pisser sur nous. Quand
 » ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'au-
 » tre, dont les branches sont trop éloignées pour
 » y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la
 » queue les uns des autres, et ils se brandillent
 » ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une bran-
 » che de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après
 » lui. » Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrail-
 les convient à nos coaitas; M. Daubenton, en dis-
 séquant ces animaux, y a trouvé une grande quan-
 tité de vers dont quelques-uns avoient jusqu'à dou-
 ze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons
 donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne
 soit un sapajou de l'espèce même ou de l'espèce
 très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* est en effet, comme il le dit, l'exquima de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la queue

Diana simia caudata barbata, fronte barbâque fastigiata. Linn., Act. Stockholm, 1754, pag. 210, tab. 6. Cercopithecus barbatus guineensis, Marcgraviï.... Habitat in Guineâ, magnitudo felis majoris; nigra punctis albidis. Dorsum posticè ferrugineum, femora subtùs helvola, gula pectusque alba, frons pilis erectis albis fastigiatis, linea transversa in formam lunæ cres-

prenante, et qui seul doit décider si ce diana est du genre des sapajous ou de celui des guenons et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita : celui qu'a décrit M. Brisson avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs, et n'avoient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un étoit noir et l'autre étoit brun; on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effiés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et

centis, barba fastigiata nigra subtilis alba insidens tuberi adiposo, lineæ alba ab ano ad genua ab exteriori latere femorum ducta. Ludibunda omnia dejicit, peregrinos nutitando salutatur, irata ore hiat maxillasque exagitat; vocata respondet greek. (Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 26 et 27.)

Glanures, pag. 299.

faire une description : je la rapporte ici¹ pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques variétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits; ils

¹ Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou. Il étoit âgé de treize mois, il pesoit environ six livres; il étoit noir par tout le corps : la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face, et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité : elle étoit ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pates de derrière : le cou avoit cinq pouces et demi de circonférence. Il n'y avoit que deux mamelles placées presque sous les aisselles. La tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez treize lignes de longueur. Les yeux étoient fort ressemblants à ceux d'un enfant; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en étoit brun, et environné d'un petit cercle jaunâtre; la prunelle

vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds; la Nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque.¹ On assure qu'ils pèchent

étoit grande, et il y avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avoit un pouce six lignes de longueur, et dix lignes de largeur; le tour de la bouche, treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur, et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur. Il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'étoit long que de deux lignes. L'index avoit deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu, deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes; et le petit doigt, deux pouces; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains. Le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces; et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

¹ *This creature has no more than four fingers to each of its fore paws, but the top of the tail is smooth underneath, and on this it depends for its chief actions, for the creature holds every thing by it, and sling itself with the greatest ease from every tree and post by its*

et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger; il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on

means..... It is a native of the main continent; and a part of the food of the Indians. (Russel., Hist. of Jamaica, chap. 5, sect. 5.)

A l'île de Gorgonne sur la côte du Pérou, je remarquai des singes qui venoient cueillir des huîtres lorsque la marée étoit basse, et qui les ouvroient de cette manière : ils en prenoient une qu'ils mettoient sur une pierre, et avec une autre pierre ils la frapportoient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux, ensuite ils en avaloient les poissons. (*Voyage de Dampier*, tom. IV, pag. 288.)

En allant à Panama, je vis en Capira, qu'une de ces guenons sauta d'un arbre à un autre, qui étoit de l'autre côté de la rivière, ce qui me fit beaucoup émerveiller. Elles sautent où elles veulent, s'entortillant la queue en une branche pour se branler; et quand elles veulent sauter en un lieu éloigné et qu'elles ne peuvent y atteindre

prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.¹

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez : il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues, et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de

d'un saut, elles usent alors d'une gentille façon, qui est qu'elles s'attachent à la queue les unes des autres, et font par ce moyen comme une chaîne de plusieurs; puis après elles s'élancent et se jettent en avant, et la première étant aidée de la force des autres atteint où elle veut et s'attache à un rameau, puis elle aide et soutient tout le reste jusqu'à ce qu'elles soient toutes parvenues, attachées. comme je l'ai dit, à la queue les unes des autres. (*Hist. nat. des Indes*, par Joseph d'Acosta, pag. 200.)

¹ Ces animaux sont de taille médiocre, mais fort gras dans la belle saison, lorsque les fruits sont mûrs; la chair en est exquise, et nous en mangions beaucoup. (*Voyage de Dampier*, tom. IV, pag. 225.)

fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable; néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

[M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*; je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, » qui ait pris la peine de bien représenter le coaita (voyez *planche 77*). Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on s'aper-

» cevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la
» face est trop saillante, et que le dessinateur a trop
» allongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la Nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé; en sorte qu'il est probable que le coaita ou qouatto dont M. Vosmaër donne la description, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer
» M. de Buffon que le diana n'a point la queue pre-
» nante, puisque nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas, qui n'ait la queue prenante; en sor-

te que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que

malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne, et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-déliçats, et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description et la figure étoit maigre et avoit le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'appriivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup.¹]

¹ Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

DU MANGABEY ¹

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent: les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs: les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun-fauve, et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues: tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari; et comme ils lui ressemblent par l'allonge-

¹ Nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir, et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.

Æthiops, simia caudata imberbis, vertice pilis arrectis lunulâque frontis albis.... corpus fuscum, subtus album, cauda recta, subtus alba, supercilia seu lunula alba transversa, palpebra superior nuda, alba, aures acutiusculæ. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 28.

ment du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter, et par les variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé; ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

DU MALBROUCK¹ ET DU BONNET-CHINOIS.²

CES deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois, ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire

Nom de cet animal dans son pays natal, au Bengale, et que nous avons adopté.

Cercopithecus primus, Clusii Exotic., pag. 571.

Clusius est le seul qui ait donné la figure de ce singe, que Nieremberg et Jonston ont copiée : mais Clusius n'avoit pas vu l'animal, il en avoit seulement une figure enluminée. qu'il dit même avoir fait corriger par son peintre. Je ne fais cette observation que pour fonder un doute que je crois très-raisonnable, c'est que le flocon de poil qui est au bout de la queue est une imagination du dessinateur. De tous les singes à queue qui nous sont connus, il n'y a que le sagouin marikina, ou le petit lion, qui ait un flocon de poils au bout de la queue, encore cela n'est-il pas fort sensible. En ôtant donc ce flocon de poils qui me paroît imaginaire dans la figure donnée par Clusius, ce singe sera notre malbrouek.

Faunus. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 26.

Nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat. comme le sont les bonnets des Chinois.

quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois; mais, comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1° sur la différence de la forme extérieure; 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil; 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck¹ et le bonnet-chinois

Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck du Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle

ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale : il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés, savoir, des blancs, des noirs, des rouges, et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étoient d'un gris rousâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, ' dérobent
 » les fruits, et surtout les cannes de sucre; l'un
 » d'eux fait sentinelle sur un arbre pendant que
 » les autres se chargent du butin : s'il aperçoit quel-
 » qu'un, il crie, *houp, houp, houp*, d'une voix hau-
 » te et distincte; au moment de l'avis, tous jettent
 » les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche,
 » et ils s'enfuient en courant à trois pieds; et s'ils
 » sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce
 » qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent
 » en grimpant sur les arbres, qui sont leurs demeures
 » ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre; les
 » femelles, même chargées de leurs petits, qui les
 » tiennent étroitement embrassées, sautent aussi

Pyrard. Il est (dit ce voyageur) défendu de tuer aucun singe dans ce pays; ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand nombre qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitants des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons. (*Voyages de Fr. Pyrard*, t. I. p. 427.)

Voyage d'Innigo de Biervillas, part. 1^{re}, pag. 172.

» comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces
» animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut tou-
» jours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas
» dans leur état de servitude, même dans leur pays;
» il faut qu'ils soient en liberté dans leur bois. Lors-
» que les fruits et les plantes succulentes leur man-
» quent, ils mangent des insectes, et quelquefois
» ils descendent sur les bords des fleuves et de la
» mer pour attraper des poissons et des crabes.
» Ils mettent leur queue entre les pinces du crabe,
» et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusque-
» ment et l'emportent pour le manger à leur aise.
» Ils cueillent les noix de cocos, et savent fort bien
» en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour
» le manger. Ils boivent aussi du zari qui dégoutte
» par des bamboches qu'on met exprès à la cime des
» arbres pour en attirer la liqueur, et ils se servent
» de l'occasion. On les prend par le moyen des noix
» de cocos, où l'on fait une petite ouverture; ils y
» fourrent la pate avec peine, parce que le trou est
» étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent
» avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les pro-
» vinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui,
» comme l'on sait, épargnent la vie de tous les ani-
» maux, les singes, plus respectés encore que tous
» les autres, sont en nombre infini; ils viennent en
» troupe dans les villes; ils entrent dans les mai-
» sons à toute heure, en toute liberté; en sorte que
» ceux qui vendent des denrées et surtout des fruits.

» des légumes, etc., ont bien de la peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarat, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre, ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables; car si par hasard les singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes, car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Voyez les *Voyages de la Boulaye-le-Gouz*, pag. 255; la *Relation de Thévenot*, tom. III, pag. 20; le *Voyage de Gemelli Careri*, tom. V, pag. 164; le *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, tom. VII, pag. 56; le *Voyage d'Orient du P. Philippe*, pag. 512; et le *Voyage de Tavernier*, tom. III, pag. 64.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain : ils n'ont rien à craindre que les serpents, qui nuit et jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur, qui, tout d'un coup, avalent un singe; d'autres, moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres.... Ils épient le temps où ils sont endormis, etc. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé; les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à

Description historique du Macaçar, pag. 51.

quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

DE LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici la description d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appeloient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson, qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle; et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle : ce qui prouve que, si ce n'est pas une espèce,

c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité : ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois; les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans; en général, le poil du corps et des bras ressemble, pour

la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues et des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair; en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.	»	11	
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle.	1	3	

	pi.	pouc.	lig.
Longueur de la tête.	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux.	»	1	3
Largeur des yeux.	»	1	6
Distance entre les yeux.	»	»	4
Largeur des narines.	»	»	5
Longueur de l'oreille.	»	1	5
Largeur de l'oreille.	»	1	1
Hauteur du train de devant.	»	7	8
Hauteur du train de derrière.	»	8	»
Longueur du coude au poignet.	»	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles.	»	2	5
Longueur du jarret au talon.	»	4	8
Longueur des plus grands ongles.	»	»	2
Largeur de la main.	»	»	10
Longueur de la main.	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.	»	3	9
Longueur du pied.	»	3	11
Largeur du pied.	»	1	»
Longueur de la queue.	1	2	»
Son épaisseur à l'origine du tronçon.	»	»	9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

DU MOUSTAC.

LE moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps

Mustax, moustache. Comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom. qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de



L'ordre puz.

l.c. Malbrouck

Page 47.

| 2 Le Moustac.

M^{lle} Coignot sc.

36.

plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*,¹ parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier : et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble, elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie ; elle est seulement bordée de

toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

Il y a d'autres singes à la côte d'Or, que l'on nomme *blancs-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur : ils sont puants et farouches. (*Relation d'Artus, Histoire générale des Voyages, t. IV, p. 258.*)

poils noirs, aussi-bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poils hérissés au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

DU BLANC-NEZ.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire
 » que la guenon que quelques voyageurs nomment
 » *blanc-nez* est la même que celle qu'il a appelée
 » *moustac*; et il se fonde sur le témoignage d'Artus,
 » qui dit qu'on voit à la côte d'Or des singes que les
 » Hollandais nomment *blancs-nez*, parce que c'est

M. Schreber, *Hist. nat. des Quad.*, pag. 126, pl. 19 B.
White-nose monkey. M. Pennant, *Hist. nat. des Quad.*,
 pag. 190.

» la seule partie de leur corps qui soit de cette
» couleur; il ajoute qu'ils sont puants et farouches.

Il se peut que ces singes soient les mêmes que
» les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci
» aient la moustache et non le nez blanc; mais il y
» en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à
» aussi juste titre le même nom que je lui donne.
» Son nez est effectivement couvert d'un poil court,
» d'un blanc très - éclatant, tandis que le reste de
sa face est d'un beau noir; ce qui rend saillante
» cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus
» que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de cet-
» te espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui
me l'a envoyée de Surinam, où elle avoit été ap-
» portée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle
» dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni fa-
» rouche; c'est au contraire le plus aimable ani-
» mal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement fa-
» milier avec tout le monde, et on ne se lasse point
» de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué
» de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte ja-
» mais rien; s'il mord, c'est en badinant, et de fa-
çon que la main la plus délicate n'en remporte
» aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on
l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque
» de lui quand il a manqué ce qu'il médite de fai-
re; alors il se met en colère : mais sa colère du-
re peu, et il ne garde point de rancune. Il mar-

» che sur quatre pieds, excepté quand il veut exa-
 » miner quelque chose qu'il ne connoît pas; alors
 » il s'en approche en marchant sur ses deux pieds
 » seulement. Je soupçonne que c'est le même dont
 » parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée
 » des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe
 » pointue de la même couleur, une tache blanche
 » sur le bout du nez, et une raie noire autour du
 » front. Il en apporta un de Bontri qui fut estimé
 » vingt louis d'or, et je n'en suis pas surpris; sûre-
 » ment je ne donnerois pas le mien pour ~~ce~~ prix.
 » La description de Barbot lui convient fort, à l'ex-
 » ception de la couleur du corps qu'il dit être d'un
 » gris clair moucheté.

» La race de ces guenons doit être nombreuse
 » aux côtes de Guinée; au moins en voit-on beau-
 » coup aux établissemens que les Hollandais y ont:
 » mais, quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en
 » rapporter en Europe, ils n'ont pas pu y réussir.
 » La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon
 » contre le froid de notre climat, et jusqu'à pré-
 » sent elle ne paroît pas en être affectée.

» Cet animal est d'une légèreté étonnante, et
 » tous ses mouvemens sont si prestes, qu'il sem-
 » ble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquil-
 » le, son attitude favorite est de reposer et soute-
 » nir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et a-

» lors on le diroit occupé de quelque profonde mé-
 » ditation. Quand on lui offre quelque chose de
 » bon à manger, avant que de le goûter, il le roule
 » avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

» Le blanc-nez a des abajoues et des callosités
 » sur les fesses. La longueur de son corps et de sa
 » tête pris ensemble est d'environ treize pouces ; et
 » celle de sa queue, de vingt. La couleur de la par-
 » tie supérieure de son corps et de sa queue est un
 » agréable mélange d'un vert couleur d'olive et de
 » noir, mais où cependant le vert domine. Cette
 » même couleur s'étend sur la partie extérieure
 » des cuisses et des jambes, où plus elle approche
 » des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont
 » sans poil et tout-à-fait noirs, de même que les
 » ongles, qui sont plats.

» Le menton la gorge, la poitrine et le ventre
 » sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe,
 » presque au-dessous des oreilles. Le dessous de
 » la queue et la partie interne des jambes et des
 » bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des
 » yeux et des lèvres, des joues, en un mot, toute
 » la face est noire, à l'exception de la moitié infé-
 » rieure du nez, remarquable par une tache blan-
 » che presque triangulaire qui en occupe toute la
 » largeur et qui se termine au-dessus de la lèvre
 » en une espèce de pointe, aux deux côtés de la-

» quelle sont posées les narines un peu oblique-
ment. Les oreilles sont sans poils et noirâtres; il
en part une raie aussi noire qui entoure circu-
lairement toute la partie supérieure de la tête,
» dont le poil est tant soit peu plus long que celui
» qui couvre le dos, et forme une sorte d'aigrette.
» Une ligne de poils blancs, qui a son origine près
» de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque
» côté au dessous des oreilles et un peu plus loin,
» au milieu des poils noirs qui couvrent cette par-
» tie. La racine du nez et les yeux sont un peu en-
» foncés; ce qui fait paroître le museau un peu al-
longé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort
» plat dans toute sa longueur, surtout dans cette
» partie qui est blanche. Il n'y a point de poils au-
» tour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux
» qui couvrent le reste de la face sont fort courts.
» Les yeux sont bien fendus; la prunelle en est
» fort grande, et elle est entourée d'un cercle jau-
» ne assez large pour que le blanc reste caché sous
» les paupières. Les poils du menton sont plus
» longs que ceux des autres parties, et forment u-
» ne barbe qui est surtout visible quand l'animal a
» ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à
» l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer, dès
» qu'il a bu, contre quelque corps sec. Je ne sau-
» rois dire si les femelles de cette espèce sont su-
» jettes aux écoulements périodiques; je n'en ai pu
» apercevoir aucune marque dans celle que j'ai.»

DE LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

IL y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure (*pl.* 78).

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle : on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la description de cette guenon mâle d'après sa dépouille conservée au Cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes. depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou ar-

rondi en dessus mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie. ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre. et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir: les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune; car la verge étoit fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paroissoit pas excéder la peau du

ventre; et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

DU TALAPOIN.¹

CETTE guenon est de petite taille, et d'une assez jolie figure. Son nom paroîtroit indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer: seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent, et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapa-jous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

¹ Nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes du Guzarate, disent-ils, sont » d'un vert brun; ils ont la barbe et les sourcils » longs et blancs. Ces animaux, que les Banianes » laissent multiplier à l'infini par un principe de » religion, sont si familiers, qu'ils entrent dans les » maisons à toute heure et en si grand nombre, » que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchan- » dises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description,¹ et renvoyer

¹ *Histoire générale des Voyages*, tom. X, pag. 67.

Ce singe étoit à peu près de la taille d'un gros chat; il étoit d'un naturel doux, ne faisant mal à personne..... C'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux..... Sa tête étoit assez ronde; la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires : le poil étoit long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignoient; il étoit long aussi sur les tempes, et couvroit en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue, étoient cou-

à la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.¹

verts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoient ni trop doux ni trop rudes; la poitrine, le ventre, etc., étoient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre patés étoient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poils; les ongles étoient plats. (*Glanures d'Edwards*, pag. 221.)

On trouve en Guinée une troisième espèce de singes parfaitement jolis, qui ont pour l'ordinaire deux pieds de hauteur; leur poil est extrêmement noir, de la longueur d'un doigt et davantage, avec une barbe blanche, d'où les Hollandais les ont appelés *baurdmannetjes*: on fait des bonnets de leur peau, et chaque fourrure s'achète quatre écus. (*Voyage de Bosman*, pag. 258.)

DE LA GUENON NÈGRE.

CETTE guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées; la bouche grande, et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien con-

Le *singe-nègre*. M. Schreber, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, tom. I, pag. 151, pl. 22 B.

Simiolus ceylinocus, Seba, t. I, tab. 48, fig. 5. Klein. *Quadr.*, pag. 88.

Middle-sized black monkey, Edwards. *Glanures*, 5, pag. 221, tab. 311.

Negro monkey, M. Pennant, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, tom. I. pag. 191.

minent, car elle n'est guère plus grosse qu'un sa-gouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

DU CALLITRICHE.¹

CALLITHRIX est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici ques-

¹ *Cercopithecus ex cinereo flavescens, genis longis pitis obsitis.* Le singe vert. Briss., *Règne anim.*, pag. 204.

Le singe de l'île Saint-Jacques. On donne souvent à cet animal le nom de *singe vert*, et nous le distinguons par ce nom; nos gens de mer l'appellent en général le *singe de Saint-Jacques*, parce qu'il se trouve dans cette île du cap Vert. (*Glanures d'Edwards*, pag. 10, fig. *ibid.*)

Aux îles du cap Vert, il y a des singes à longue queue, qui ont le visage noir. (*Voyage de Dampier*, t. IV, p. 54.)

tion. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnoient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin¹ et Pietro della Valle² parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paroît que le callitriche ou singe vert se trouve au Sénégal aussi-bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rappor-

Simium callitrichum Coiri in ædibus habuimus, felem magnam quadamtenus magnitudine æmulantem, protixiori corporis figurâ, capite parvo erat et rotundo... corpore circo illa gracilicissimo, toto corpore rufo rutilove spectabatur, facies verò humanæ similitis fuit nigra, undiquè barbata sed barba albi erat coloris... caudamque longam rutilamque habebat. (Prosp. Alp. Hist. Ægypt., lib. iv, pag. 244, fig., tab. 20, n° 4.)

J'ai vu aussi dans le Caire plusieurs animaux vivants, comme des callitriches ou guenons de couleur blonde. (*Voyage de Pietro della Valle*, tom. I, pag. 401.)

te que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'a-
 » perçus ces singes, dit cet auteur, que par les bran-
 » ches qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où el-
 » les tomboient sur moi; car ils étoient d'ailleurs
 » fort silencieux et si légers dans leurs gambades,
 » qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai
 » pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux, et
 » même trois, sans que les autres parussent ef-
 » frayés : cependant, lorsque la plupart se sen-
 » tirent blessés, ils commencèrent à se mettre à
 » l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses
 » branches, les autres en descendant à terre; d'au-
 » tres enfin, et c'étoit le plus grand nombre, s'é-
 » lançoient de la pointe d'un arbre sur la cime
 » d'un autre..... Pendant ce petit manège, je con-
 » tinuois toujours à tirer dessus, et j'en tuai jus-
 » qu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heu-
 » re, et dans un espace de vingt toises, sans qu'au-
 » cun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fus-
 » sent plusieurs fois rassemblés par compagnie en
 » sourcillant, grinçant des dents, et faisant mine
 » de vouloir m'attaquer. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite

Voyage au Sénégal, par M. Adanson, pag. 178.

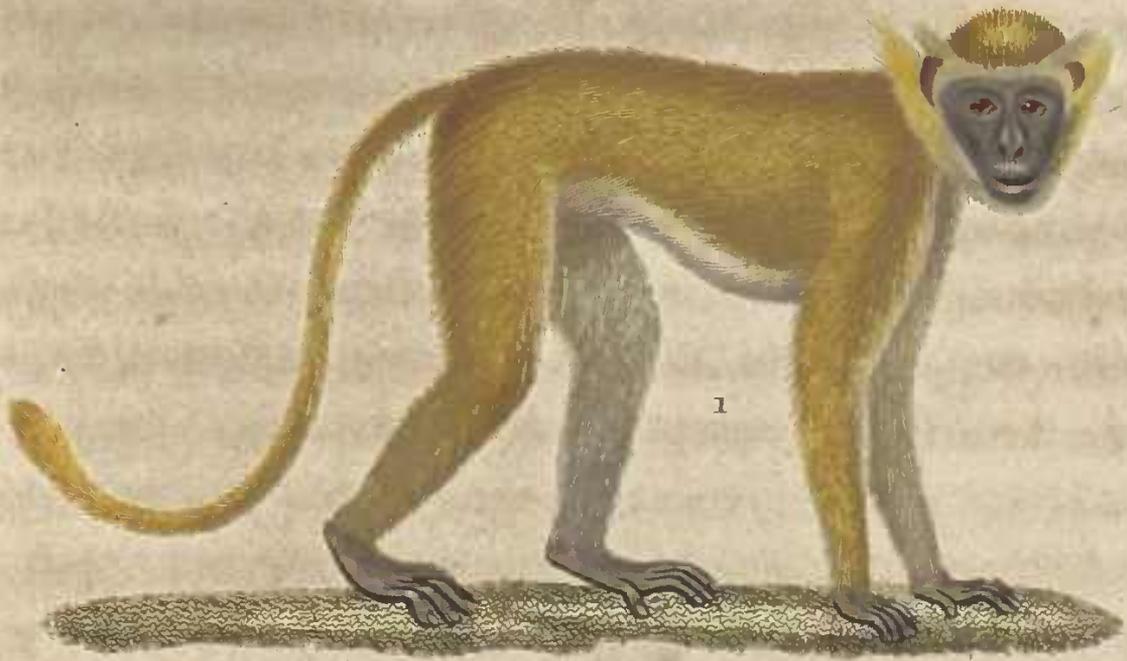
le museau allongé, la face noire, aussi-bien que les oreilles; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds; et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

DU PATAS' A BANDEAU NOIR, ET DU PATAS A BANDEAU BLANC.

LE patas est du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque dont nous parlerons : mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif, qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces ani-

Nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue, dans son pays natal au Sénégal, et que nous avons adopté : on l'appelle vulgairement le *singe rouge du Sénégal*.

En arrivant à Tabao, Brue trouva une nouvelle espèce de singe d'un rouge si vif qu'on l'auroit pris pour une peinture de l'art..... les Nègres les nomment *patas*. (*Relation de Brue; Histoire générale des Voyages, t. II, p. 520.*)



Prêtre pux

1 Le Callitriche Page 69 | 2 Le Patas à bandeau noir 72.

M^{re} Loignel sc.

maux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol,¹ et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, » dit Brue, descendre du haut des arbres jusqu'à » l'extrémité des branches pour admirer les bar- » ques à leur passage; elles les considéroient quel- » que temps, et, paroissant s'entretenir de ce » qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la place à » celles qui arrivoient après; quelques-unes devin- » rent familières jusqu'à jeter des branches aux » Français, qui leur répondirent à coups de fusil.

¹ Les singes de couleur de chat sauvage avec la queue longue et le museau blanc ou noir, qui s'appellent communément en Espagne *galos paules*, viennent du pays des Nègres. (*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 57.)

² *Relation de Brue; Histoire générale des Voyages*, tom. II, pag. 521.

» Il en tomba quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une
 » étrange consternation; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des
 » pierres pour les jeter à leurs ennemis : quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs;
 » mais, s'apercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est de cette même espèce de guenon dont parle le Maire. « On ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le dégât que ces singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont il se nourrissent sont en maturité. Ils s'assemblent quarante ou cinquante; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte : dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité; les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes pa-

¹ *Voyages de le Maire*, pag. 103 et 104.

roissent assez semblables , les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais , et que , pour l'ordinaire , chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble : il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir, et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire , comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le

On s'engageroit dans un détail infini si l'on vouloit décrire toutes les espèces de singes qui se trouvent depuis Arquin jusqu'à Sierra-Leona ; ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles ne se mêlent point, et qu'on n'en voit jamais de deux sortes dans le même quartier. (*Histoire générale des Voyages*, tom. II, pag. 221.)

bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

DU PATAS A QUEUE COURTE.

Nous donnons ici la description d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici cette description que nous avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes ; ce qui approche, autant qu'il est possible, des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à cel-

le des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas à bandeau blanc de l'article précédent. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve : sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré, mêlé d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas de l'article précédent.

DES SAPAJOUS ET DES SAGOUINS.

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous a-

Sapajou, mot dérivé de *cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

² *Sagoin*, *sagouin*, mot dérivé de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

vons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau - Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons : mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est - à - dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au - dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au - dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non - seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-

à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins au contraire ont toute la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connoissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'exquima nous paroît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on

connoît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appelons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï, que les voyageurs ont appelé le *pleureur*; il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu, qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paroissent adultes, dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion,

ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous donnerons l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

DU SAJOU BRUN ET DU SAJOU GRIS.

Nous connoissons deux variétés dans cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le

Mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Cayouassou doit se prononcer *sajouassou* : e'est là l'origine du mot *sapajou*.

Cayouassou. Dans les terres du Maragnon, il y a d'autres guenons qui s'appellent *cayouassou*, que l'on apporte et que l'on voit communément par-deçà. (*Miss. du P d'Abbeville*, pag. 252.)

Cercopithecus fuscus capitis vertice nigro. Le sapajou brun. Briss., *Regn. anim.*, pag. 195.

Je présume que celui qu'indique M. Brisson, pag. 195, sous la dénomination de *sapajou cornu*, n'est qu'une variété de celui-ci.

Petit singe de Ceylan. Seba, tom. I, pl. 48, fig. 3.

singe-capucin; et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles, et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois¹ : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont

Cet animal ne se trouve point à Ceylan, mais en Amérique.

Capucina simia caudata imberbis, caudâ longâ hirsuta facie flavescente. Mus. A. d. Fr. 2, tab. 6. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 29.

Singe à queue touffue. *Gleanures d'Edwards*, pag. 222, fig. *ibid.*

M. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnaissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinois. le 26 janvier 1764. Le 15 de ce mois. la fe-*

fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au-dehors, et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtain et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort

» melle sapajou a fait un petit, qui avoit la tête presque
 » aussi grosse que celle de sa mère : elle a beaucoup souffert pendant plus de deux heures; on fut obligé de lui
 » couper la ceinture par laquelle on la tenoit attachée, sans
 » cela elle n'auroit pu mettre bas. Rien de si joli que de
 » voir le père et la mère avec leur petit, qu'ils tourmentent
 » sans cesse, soit en le portant, soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce nom au sapajou mâle, qui est
 » venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1765 à Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à Paris au mois de
 » septembre suivant) aime son enfant à la folie : le père et
 » la mère le portent chacun à leur tour; et quand il ne se
 » tient pas bien, il est mordu bien serré. »

touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

Sur le Sajou brun.

[On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770. l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur*, etc. Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër; et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun, que l'on ap-

pelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *macaque*, et enfin que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes; on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce: l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *macaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas: ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent

du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps, avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne; que, de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, surtout le long des rivières; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. On peut les garder sans les contraindre ni les attacher; ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes : mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids et très-indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrêtent souvent leurs ca-

» nots pour les regarder faire des cabrioles singu-
 » lières , et sauter de branche en branche. Ils sont
 » doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y
 » en a au moins cinq espèces dans la Guiane, qui
 » ne paroissent différer que par des variétés assez
 » légères : cependant elles ne se mêlent point en-
 » semble. En peu de temps ils parcourent une forêt
 » sur la cime des arbres : ils vont constamment dor-
 » mir sur certaines espèces de palmiers, ou sur les
 » comberouses, espèce de roseau très-gros. On en
 » mange la chair à Cayenne.»

DU SAJOU CORNU.

CET animal, dont nous donnons ici la figure (*planche 80*), est aisé à distinguer des autres sajours ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.

¹ *Simia fatuellus*, Linn., *Syst. nat.*, pag. 42.

Horned monkey. M. Pennaut, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, pag. 206.

Sapajou cornu. Brisson, *Quadr.*, pag. 158. M. Schreber, *Hist. nat. des Quadr.*, pag. 145.

Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale; le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre: mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Audessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil: celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais



Prêtre pux

1. Le Sajou cornu Page 87. | 2. Le Sajou nègre 89.

M. Coignet. sc

il n'a pas, comme ce dernier, de bouquets de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue ; seulement le sajou brun a plus de jaune sur les bras et le dessous du corps.

DU SAJOU NEGRE.

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille dont nous donnons la description sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre, dont nous donnons ici la figure (*planche 80*), et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

DU SAÏMIRI.

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune* ; il est assez commun à la Guiane, et c'est

¹ *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.

Les autres s'appellent *caymiri* ou *sapajou*, étant d'un poil jaunâtre, mêlé de diverses couleurs qui sont belles et bien jolies. (*Mission du P. d'Abbeville*, pag. 252.)

Cercopithecus pitis ex fulvo flavescente et candicante

par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères, et particu-

variegatis vestitus, ex flavo rufescentibus. Sapajou jaune. Briss., *Regn. anim.*, pag. 197.

Je crois qu'on doit rapporter à cette espèce le *caïtaïa* ou *saïtaïa* de Maregrave, qu'il décrit en ces termes. *Caïtaïa Brasiliensibus pilo longiore ex albido flavescente, caput habet subrotundum, frontem haud elatam aut penè nullam, nasum parvum et compressum. Caudam gestat arcuatam, redolet moschum. Hæc unica ipsi inest gratia. Mitè tractari debet, aliàs altissima voce clamat, et facilè ad iram concitari potest. Alius ejusdem speciei sed major et pilo magis fusco instar zebelinorum etiam moschum redolet.* (Maregrav., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227.)

Le premier de ces deux animaux de Maregrave me paroît être notre saïmiri, et le second notre saï : le poil d'un jaune blanchâtre, le front si court qu'il paroît nul, sont les deux caractères distinctifs du saïmiri; le poil d'un brun noirâtre et l'odeur de musc me paroissent indiquer assez le saï, qui, comme le saïmiri, est sujet à gémir et crier pour peu qu'on le maltraite.

Le sapajou de Cayenne est une espèce de petit singe d'un poil jaunâtre; il a de gros yeux, la face blanche - le menton noir et la taille menue; il est alerte et caressant, mais

lièrement encore par celui de la queue, il paroît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante; et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse - les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il

il est aussi sensible au froid que les sagouins du Brésil. (*Relation du Voyage de de Gennes, par Froger; Paris, 1698, pag. 165.*)

se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

[Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarin* : ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins : on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différents individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.]

DU SAKI.

LE saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de

Simia minima capite albido, dorso fusco pone rufescente, caudâ crinitâ. Sakee winkee Brown's, *Hist. nat. of Jamaïca*, cap. 5. sect. 5.

poils très-longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que, des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre : il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort é-

Sakee winkee doit se prononcer *saki winki*; nous avons adopté ce nom *saki*, d'autant plus volontiers qu'il nous paroît dérivé du mot *cacuien*, qui doit se prononcer *sacuien*, lequel, selon Thevet, pag. 103, étoit le nom des grands sagouins dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale.

Cagui major Brasiliensibus, pongi Congensibus, Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227, fig. *ibid.*

Cercopithecus pitis nigris, apice albido vestitus, caudâ longissimis pilis nigris obsitâ.... Le sapajou à queue de renard. Briss., *Regn. anim.*, pag. 195.

1° Le caractère des poils noirs avec l'extrémité blanchâtre n'est pas constant, car cette espèce varie par le poil.
2° Le nom de *sapajou* lui a été mal appliqué, parce qu'il n'a pas la queue prenante.

paisse, et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DE L'YARQUÉ, ESPECE DE SAKI.

Nous donnons ici (*planche 81*) la figure d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M.



Fréteaux

1. Le Saimiri Page 89 | 2. L'Yarqué 94.

M. Coignet sc

de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki*; et c'est peut-être son véritable nom, que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne. « L'yarqué a les côtés de la face » blancs; le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, » longue d'environ un pied et demi, avec laquelle » il ne s'accroche pas. Il est assez rare, et se tient » dans les broussailles. Ces animaux vont en trou- » pes de sept à huit, et jusqu'à douze. Ils se nour- » rissent de goyaves, et de mouches à miel, dont » ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne » font qu'un petit, que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en trou- pes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

DU SAGOUIN OU SINGE DE NUIT

Nous donnons ici la description d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin

appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue.	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue.	»	11	3
Et avec le poil.	»	12	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant; il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jam-

bes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur des poils qui couvrent la tête.	»	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés.	»	5	»
Longueur des poils du ventre.	»	1	5
Longueur des poils de la queue.	»	2	5

DU SAÏ'

ET DU SAÏ A GORGE BLANCHE.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre; le second, que nous avons appelé *sai à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais, au reste, ils se ressemblent en tout; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de

Cay, que l'on doit prononcer *sai*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Cay, petite guenon noire que les sauvages appellent *cay* en cette terre du Brésil. (*Voyages de Jean de Léry*; Paris, 1578, pag. 163.)

pleureurs, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*,³ qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous; car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons,⁴ de préférence à tous les

Dans l'île Grande ou île Saint-George, sous le tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes qu'on appelle *pleureurs*, qui imitent les eris d'un enfant. (*Voyage de le Gentil*, tom. I, pag. 15.)

Il y a dans les terres de la baie de Tous-les-Saints de petits singes, qui sont d'une laideur affreuse, et qui sentent beaucoup le muse. (*Voyage de Dampier*, tom. IV. pag. 69.)

³ J'ai vu à la baie de Tous-les-Saints deux espèces de singes, les uns qu'on appelle *sagouins*, et les autres qu'on appelle *macaques*. Les sagouins sont de la grosseur d'un écureuil; il y en a de gris, et d'autres d'un poil fin et de couleur d'aurore; ils sont tout-à-fait jolis... Les macaques sont plus gros et d'un poil brun; ils pleurent toujours, etc. (*Voyage de de Gennes*, par Froger, pag. 150.)

⁴ Tous les singes de ce pays de l'Amérique méridionale

autres aliments qu'on peut leur présenter; mais au Brésil dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-des-

vivent de fruits et de fleurs, et de quelques insectes, comme cigales, etc. (*Histoire des Aventuriers*, par Oexmelin: tom. II, pag. 256.)

1 Le naturel des cays (*saïs*) est tel, que ne bougeant guère de dessus un arbre qui porte un fruit, ayant gousse presque comme nos grosses fèves, de quoi ils se nourrissent : ils s'assemblent ordinairement par troupes, et principalement en temps de pluie; c'est un plaisir de les ouïr crier et mener leur sabbat sur ces arbres. Au reste, cet animal n'en porte qu'un d'une ventrée, mais le petit ayant cette industrie de Nature, que sitôt qu'il est hors du ventre, il embrasse et tient ferme le cou du père ou de la mère; s'ils se voient pourchassés des chasseurs, sautant et l'emportant ainsi de branches en branches le sauvent de cette façon. Partant les Sauvages n'en pouvant guère prendre, ni jeunes ni vieux, n'ont d'autres moyens de les avoir sinon qu'à coups de flèches, les abattent de dessus les arbres dont tombant étourdis et quelquefois bien blessés, après qu'ils les ont guéris et un peu apprivoisés, les changent pour quelques marchandises; je dis nommément apprivoisés, car du commencement qu'ils sont pris ils sont si farouches qu'ils mordent si opiniâtrément qu'il faut les assommer pour les faire lâcher prise. (*Voyage de de Léry*, pag. 161.)

sous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DU TAMARIN.¹

CETTE espèce est beaucoup plus petite que celle du saki, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est

Nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341; et Barrère, page 151. *Tamary*, au Maragnon, selon le P. d'Abbeville. Les autres guenons s'appellent *tamary*, fort petites et mignonnes, diversifiées aussi de plusieurs couleurs. (*Mission au Maragnon*, pag. 252.)

Cercopithecus minimus niger leontocephalus, auribus elephantinis. Barrère, *Hist. natur. de la France équinoxiale*, pag. 151.

The little black monkie. Edwards, *Hist. of Birds*, pag. 196, fig. avec les couleurs.

Midas. *Simia caudata imberbis labio superiore fisso, auribus quadratis nudis.* Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 28.



Le Sai

garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal,¹ très vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister longtemps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues, et de la même couleur; les yeux châtain, la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et

¹ Il y a de fort petits singes à Cayenne, que l'on appelle des *tamarins*, beaux à merveille; ils ne sont pas plus gros que des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que celles d'une montre d'horloge; ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant de couleur isabelle, les pattes sont comme celles des singes et de couleur de frangipane; ils sont familiers et font mille singeries. (*Voyage à Cayenne*, par Antoine Binet, pag. 541 et 542.)

le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DU TAMARIN NEGRE.

Nous donnons ici la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin précédent que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'appriivoient aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

DU MICO.

C'EST à M. de la Condamine que nous devons la connoissance de cet animal : ainsi nous ne pou-

¹ Nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orenoque, selon Gumilla, p. 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifioit *guenon*, c'est-à-dire *singe à longue queue*, et que de son temps on appliquoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. « Il y a, dit cet auteur, » dans toutes les montagnes de la Terre-Ferme des Indes, un » nombre infini de *micos* ou *guenons*, qui sont du genre

vons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du » Parat m'avoit fait présent, étoit l'unique de son » espèce qu'on eût vu dans le pays; le poil de son » corps étoit argenté et de la couleur des plus beaux » cheveux blonds, celui de sa queue étoit d'un mar- » ron lustré approchant du noir. Il avoit une au- » tre singularité plus remarquable : ses oreilles, ses » joues et son museau étoient teints d'un vermillon » si vif, qu'on avoit peine à se persuader que cet- » te couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un » an, et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ce- » ci, presque à la vue des côtes de France, où je » me faisais un plaisir de l'apporter vivant : malgré » les précautions continuelles que je prenois pour » le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a » vraisemblablement fait mourir..... Tout ce que » j'ai pu faire, a été de le conserver dans l'eau-de- » vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que

» des singes, mais différents en ce qu'ils ont une queue » noire fort longue. Il y en a entre eux quelques races qui » sont trois fois plus grandes, voire quatre, que les autres. » Mais, depuis le temps d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

Cercopithecus ex cinereo albus argenteus, facie auriculisque rubris splendidibus, caudâ castanei coloris. Le petit singe de Parat. Briss., *Regn. anim.*, pag. 201.

» je n'ai rien exagéré dans ma description.¹ » Par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle, est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisque aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avait fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez. Il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir. Il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

¹ *Voyage sur la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, pag. 165 et suiv.

DU PINCHE.

LE pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue: il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche

Nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté. Je ne parle pas, dit M. de la Condamine, de la petite espèce connue sous le nom de *sapajous*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron et quelquefois moucheté de fauve. Ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps; la tête petite et carrée; les oreilles pointues et saillantes comme les chiens et les chats, et non comme les autres singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance, ayant plutôt l'air et le port d'un petit lion: on les appelle *pinches* à Maynas. (*Voyage sur la rivière des Amazones*, pag. 165.)

Cercopithecus pitis ex fusco et rufo vestitus, facie ultra auriculas usque nudâ et nigrâ, vertice longis pitis albis obsitâ. Le petit singe du Mexique. Briss., *Regn. anim.*, pag. 210.

Il me paroît que M. Brisson a fait ici un double emploi et que cet animal est le même qu'il indique sous le nom de *singe-lion*, pag. 204.

The little lion monkey. Edwards, *Hist. of Birds*, pag. 195, fig. *ibid.*

OEdipus simia caudata imberbis capillo dependente Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 28.



Prêtre pinx.

1. Le Mico Page 105 | 2. Le Pinche..... 106 .

Prêtre se.

merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs; la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc; la peau est noire partout même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce, et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.'

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fes-

Voici ce que de Léry dit au sujet de ce petit animal:
 « Il se trouve en cette terre du Brésil un marmot, que les
 » Sauvages appellent *sagoïn*, non plus grand qu'un escu-
 » riau et de même poil roux; mais quant à sa figure, le
 » muflé comme celui d'un lion et fier de même. C'est le
 » plus joli petit animal que j'aie vu par-delà; et de fait,
 » s'il étoit aussi aisé à repasser que la guenon, il seroit
 » beaucoup plus estimé: mais outre qu'il est si délicat,
 » qu'il ne peut endurer le branlement du navire sur la mer,
 » encore est-il si glorieux que pour peu de fâcherie qu'on
 » lui fasse, il se laisse mourir de dépit. » (*Voyage de Jean
 de Léry*, pag. 163.)

ses : il a la queue lâche , non prenante , et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse , et leurs ouvertures à côté ; la face , la gorge et les oreilles noires , de longs poils blancs en forme de cheveux lisses ; le museau large , la face ronde , le poil du corps assez long , brun-fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé , blanc sur la poitrine , le ventre les mains et les pieds , où il est plus court que sur le corps ; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur , ensuite d'un roux brun , et enfin noire à son extrémité : il marche à quatre pieds , et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout . Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique .

DU MARIKINA.

LE marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion* ; nous n'admettons pas cette dénomination composée , parce que le marikina n'est point un singe , mais un sagouin , et que

Nom de cet animal au Maragnon , et que nous avons adopté ; les autres se nomment *marikinas*...., qui ont la tête en forme d'un cœur , portant un poil d'un gris argentin. (*Mission du P. d'Abbeville*, pag. 252.)

Cercopithecus minor dilute olivaceus, parvo capite.



Prêtre pua Page 108 . | *Davul se* 110 .
 1. Le Marikina | 2 L'Ouistiti

d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ne ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumoit du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines épaisse, et leurs ouvertures à côté : il a les oreilles rondes et nues;

Acarima à Cayenne. Barrère, *Histoire naturelle de la France équinoxiale*, pag. 151.

Cercopithecus ex albo flavicans, faciei circumferentiâ saturate rufâ. Le petit singe-lion. Briss., *Regn. anim.*, pag. 200.

de longs poils d'un roux doré autour de la face; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant, sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

DE L'OUISTITI.

L'OUISTITI est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de

Son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

Galeopithecus, sagouin à *Brasiliensibus nominatus*. Gesner, *Icon. quadr.*, pag. 96. fig. *ibid.*

Sagouy. Il y a d'autres guenons nommées *sagouy*, qui ont un poil gris argentin : ce sont les plus petites et les plus migneannes de toutes les autres. (*Mission au Maragnon*, par le P. d'Abbeville, pag. 252.)

Cercopithecus brasilianus tertius. Sagouin. Clusius *Exotic.*, pag. 572, fig. *ibid.*

Caguî minor. Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227, fig. *ibid.*

Cebus sagouin dictus.... Vivus gedani fuit vide, fig., tab. 3. Klein, *de Quadr.*, pag. 87.

Cercopithecus tenuis transversis alternatim fuseis et à cinereo albis variegatus, auriculis pilis albis circumdatis. Le sagouin. Briss., *Regn. anim.*, pag. 202.

long : elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*.¹ Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures* : il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesoient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolph fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, étoit le même animal que celui-ci² : il est en effet très-certain que l'oui-

Jacchus. Simia caudata auribus villosis patulis, caudâ hirsutissimâ, unguibus subulatis; pollicum rotundatis. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 27.

Cagui minor. Sanglin. Edwards, *Glanures*, pag. 15, fig. *ibid.*

Tom. XLVII, pag. 146.

² Jean Ludolph, dans son *Histoire d'Éthiopie ou d'Abissinie*, a donné deux figures de cet animal; on en trouve la description à la page 58 de la traduction anglaise de cet ouvrage : il l'appelle *fonkes* ou *guereza*; mais sa description ne répond point aux figures; de sorte que je m'i-

stiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le fonkes ou guereza de Ludolph est ou le mococo ou le loris, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin ouistiti, lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils

imagine que celui-ci a été trouvé en Hollande, et qu'on a supposé que c'étoit le petit siuge décrit par Ludolph, quoiqu'il eût été apporté par les Hollandais du Brésil, qui leur appartenoit dans le temps de la publication de cette histoire de Ludolph. (*Gleanures de M. Edwards*, p. 16.)

se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ, et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a, au-dessus du nez, une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine

¹ *Gleanures de M. Edwards*, pag. 17.

de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DE L'OUARINE ET DE L'ALOUATE.

L'OUARINE et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et

Ouarin, ouarine, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

Guenons appelées *ouarines*, sont toutes noires et grandes comme les grands chiens; elles erient si haut qu'on les peut entendre d'environ une lieue. (*Mission du P. d'Abbeville*, pag. 152.)

Guariba Brasiliensibus, Maregr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 226, fig.

Il est vraisemblable que le mot de *ouarine, ouarina*, vient de *guariba*, qu'on doit prononcer *gouariba*.

Cercopithecus niger pedibus fuscis. Le sapajou noir. Briss., *Regn. anim.*, pag. 194.

Paniscus, Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 26.

M. Linnæus a mal indiqué cet animal : il le confond avec le coaita; et sa description, ainsi que sa phrase, est composée et mêlée de celle de Brown et de celle de Marcgrave, dont le dernier a décrit le *guariba*, et le premier le *coaita*.

Allouata à Cayenne n'est qu'une variété de l'ouarine; celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tons deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orenoque, selon Gumilla. « Les singes jaunes, dit cet auteur, qu'ils appellent *arabata*, font un bruit insup-



Prêtre puz.

1. L'Alouate

Page 114

2. Le Magot

David sc.

139

approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante , et sont par conséquent de la famille des sapajous , dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande distance. Marcgrave¹ raconte « que tous les jours, ma-
 » tin et soir, les ouarines s'assemblent dans les
 » bois; que l'un d'entre eux prend une place éle-
 » vée, et fait signe de la main aux autres de s'as-
 » seoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il
 » les voit placés, il commence un discours à voix si
 » haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on
 » croiroit qu'ils crient tous ensemble; que cepen-
 » dant il n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout
 » le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le
 » plus grand silence; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il
 » fait signe de la main aux autres de répondre, et
 » qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble,
 » jusqu'à ce que par un autre signe de la main il
 » leur ordonne le silence; que dans le moment ils

portable, et si lugubre qu'ils font horreur. » (*Histoire de l'Orenoque*, par Gumilla, pag. 8.)

Cercopithecus barbatus maximus ferrugineus stentorosus. Alouata, singe rouge. Barrère, *Hist. nat. de la Fr. équîn.*, pag. 150.

Cercopithecus barbatus saturate spadiceus. Le singe rouge de Cayenne. Briss., *Regn. anim.*, pag. 206.

Hist. Brasil., pag. 226.

» obéissent et se taisent; qu'enfin alors le premier
 » reprend son discours ou sa chanson, et que ce
 » n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attenti-
 » vement qu'ils se séparent et rompent l'assem-
 » blée.» Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été
 plusieurs fois témoin, pourroient bien être exa-
 gérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le
 tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroya-
 ble que font ces animaux : ils ont dans la gorge
 une espèce de tambour osseux dans la concavité
 duquel le son de leur voix grossit, se multiplie, et
 forme des hurlements par écho; aussi a-t-on di-
 stingué ces sapajous de tous les autres par le nom
 de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine; mais
 nous avons les dépouilles d'un alouate et un em-
 bryon desséché de cette même espèce, dans lequel
 l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la
 gorge, est déjà très-sensible.¹ Selon Marcgrave,

¹ Ce singe alouate est un animal sauvage, rouge-bai, fort gros, qui fait un bruit effroyable semblable à un râlement qu'on entend de bien loin, et c'est par le moyen de l'os hyoïde, qui est d'une structure singulière. (Barrère, *Essais de l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, pag. 150.)

Dans l'île Grande ou l'île Saint-George, sous le tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes grands comme des veaux, qui font un bruit si étrange, que ceux qui n'y sont pas accoutumés croient que les montagnes vont s'écrouler..... Ils sont très-farouches. (*Voyage de le Gentil*, tom. I, pag. 15.)

L'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre: les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants: on ne peut les apprivoiser, ni même les dompter; ils mordent cruellement; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger.

¹ Les singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des Indiens de l'Amazone.... Il y en a d'aussi grands qu'un lévrier. (*Voyage sur la rivière de l'Amazone*, par M. de la Condamine, pag. 164.)

« Les chasseurs, dit Oexmelin,¹ apportèrent sur le soir des singes qu'ils avoient tués dans les terres du cap Gracias-a-Dio : on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair en est comme celle du lièvre ; mais elle n'a pas le même goût, étant un peu douceâtre : c'est pourquoi il y faut mettre beau-

Cayenne est le pays des singes..... Quand on a une fois vaincu sa répugnance pour en manger, il est certain qu'on les trouve fort bons. Leur chair est blanche, et quoique peu chargée de graisse pour l'ordinaire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate et de bon goût ; leurs têtes font de bonnes soupes, et on les sert dessus comme un chapon bouilli, etc. (*Voyage de des Marchais*, tom. III, pag. 511 et 558.)

Il y a des guenons à Cayenne aussi grosses que de grands chiens, de couleur rouge de vache ; on les appelle les *hurleurs*, parce qu'étant en troupe, ils hurlent d'une façon, que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent. Ils sont affreux et ont une gueule fort large : je crois qu'ils sont furieux. Si les Sauvages les flèchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leurs mains comme une personne : la chair de ces hurleurs est très-bonne à manger ; elle ressemble à la chair du mouton ; il y a à manger pour dix personnes. Ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable. (*Voyage de Binet*, pag. 541 et 542.)

Les Sauvages achagnas de l'Orenoque sont friands de singes jaunes, qu'ils appellent *arabata*, lesquels font matin et soir un bruit insupportable. (*Histoire de l'Orenoque*, par Gumilla, pag. 8.)

¹ *Histoire des Aventuriers*, par Oexmelin, tom. II, pag. 251 et suiv.

» coup de sel en la faisant cuire. La graisse en est
» jaune comme celle du chapon, et plus même, et
» a fort bon goût. Nous ne vécûmes que de ces a-
» nimaux pendant tout le temps que nous fûmes
» là, parce que nous ne trouvions pas autre chose;
» si bien que tous les jours les chasseurs en appor-
» toient autant que nous en pouvions manger. Je
» fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de
» l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus par-
» ticulièrement que les autres animaux ceux qui
» leur font la guerre, et de chercher les moyens,
» quand ils sont attaqués, de se secourir et de se
» défendre. Lorsque nous les approchions, ils se
» joignoient tous ensemble, se mettoient à crier et
» faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des
» branches sèches qu'ils rompoient des arbres : il
» y en avoit même qui faisoient leur saleté dans
» leurs pates, qu'ils nous envoioient à la tête. J'ai
» remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais
» et qu'ils sautent d'arbre en arbre si subtilement
» que cela éblouit la vue. Je vis encore qu'ils se je-
» toient à corps perdu de branche en branche sans
» jamais tomber à terre; car, avant qu'ils puissent
» être à bas, ils s'accrochent, ou avec leurs pates,
» ou avec la queue : ce qui fait que quand on les
» tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue
» tout-à-fait, on ne les sauroit avoir; car lorsqu'ils
» sont blessés, et même mortellement, ils demeu-
» rent toujours accrochés aux arbres, où ils meu-

» rent souvent et ne tombent que par pièces. J'en
» ai vu de morts depuis plus de quatre jours, qui
» pendoient encore aux arbres; si bien que fort
» souvent on en tiroit quinze ou seize pour en a-
» voir trois ou quatre tout au plus. Mais ce qui me
» parut plus singulier, c'est qu'au moment que l'un
» d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour
» de lui, mettre leurs doigts dans la plaie, et faire
» de même que s'ils la vouloient sonder : alors, s'ils
» voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent
» fermée pendant que d'autres apportent quelques
» feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement
» dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu
» cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration.
» Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles
» portent de la même manière que les Nègresses
» portent leur enfant : ce petit, sur le dos de sa mè-
» re, lui embrasse le cou par-dessus les épaules
» avec les deux pates de devant, et des deux de
» derrière il la tient par le milieu du corps : quand
» elle veut lui donner à téter, elle le prend dans
» ses pates, et lui présente la mamelle comme les
» femmes.... On n'a point d'autre moyen d'avoir le
» petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne
» jamais : étant morte, il tombe avec elle, et alors
» on le peut prendre. Lorsque ces animaux sont
» embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un ar-
» bre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quel-
» que autre rencontre que ce puisse être..... On a

» coutume de les entendre de plus d'une grande
» lieue. »

Dampier¹ confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous les bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Les singes qui se trouvent dans les terres de la baie de Campèche, sont les plus laids que j'aie vus de ma vie; ils sont beaucoup plus gros qu'un lièvre et ont de grandes queues de près de deux pieds et demi de long: le dessous de leur queue est sans poil, et la peau en est dure et noire; mais le dessus, aussi-bien que tout le reste du corps, est couvert d'un poil rude, long, noir et hérissé. Ils vont de vingt ou trente de compagnie, rôder dans les bois où ils sautent d'un arbre à l'autre: s'ils trouvent une personne seule, ils font mine de la vouloir dévorer. Lors même que j'ai été seul, je n'ai pas osé les tirer, surtout la première fois que je les vis; il y en avoit une grosse troupe qui se lançoient d'arbre en arbre par-dessus ma tête, éraquetoient des dents et faisoient un bruit enragé; il y en avoit même plusieurs qui faisoient des grimaces de la bouche et des yeux, et mille postures grotesques. Quelques-uns rompoient des branches sèches et me les jetoient; d'autres répandoient leur urine et leurs ordures sur moi; à la fin, il y en eut un plus gros que les autres, qui vint sur une petite branche au-dessus de ma tête et sauta tout droit contre moi, ce qui me fit reculer en arrière, mais il se prit à la branche au bout de la queue, et il demeura là suspendu à se brandouiller et à me faire la moue; enfin,

Caractères distinctifs de ces espèces.

Louarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; la cloison des narines très-épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue preuante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui

je me retirai, et ils me suivirent jusqu'à nos huttes avec les mêmes postures menaçantes. Ces singes se servent de leur queue aussi bien que de leurs pates, et ils tiennent aussi ferme avec elle. Si nous étions deux ou plusieurs ensemble, ils s'enfuyoient de nous. Les femelles sont fort embarrassées pour sauter après les mâles avec leurs petits; car elles en ont ordinairement deux : elles en portent un sous un de leurs bras, et l'autre qui est assis sur leur dos se tient accroché à leur cou avec ses deux pates de devant. Ces singes sont les plus farouches que j'aie vus de ma vie, et il ne nous fut jamais possible d'en apprivoiser aucun, quelque artifice que nous missions en œuvre pour en venir à bout; il n'est guère plus aisé de les avoir quand on les a tirés, parce que s'ils peuvent s'attacher à quelques branches avec la queue ou avec les pates, ils ne tombent point à terre pendant qu'il leur reste le moindre souffle de vie. Après en avoir tiré un, et quelquefois lui avoir cassé une jambe ou un bras, j'ai eu compassion de voir cette pauvre bête regarder fixement, et manier la partie blessée et la tourner d'un côté ou d'autre. Ces singes sont fort rarement à terre; il y en a même qui disent qu'ils n'y vont jamais. (Tom. III, pag. 504.)

forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais, par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

Sur l'Alouate.

[L'on trouvera ici (*planche* 85) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge*: on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage; et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au

Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil; le nez est aplati; les narines sont larges; les joues garnies, sur les côtés, de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux; et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires: les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchoires inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchoires, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes; et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq

pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur les parties extérieures : mais leur partie intérieure est presque sans poil ; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brun-roussâtre ; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête, et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un brun roux très-foncé, qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins ; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'u-

ne peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort : la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesse qu'on nomme communément *des singeries*; ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et

nonchalance. Ils s'accrochent très-souvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier; et ce cri, qui retentit au loin se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'entourent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère, dans cette cavité passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les mo-

difications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts » humides qui sont près des eaux ou des marais. » On en trouve communément dans les îles boisées des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur : il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement long-temps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle : celle-ci porte son petit sur son dos.

» Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux; » il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever; et tant qu'il leur reste un peu de vie,

et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne : elle est presque toujours d'une dureté excessive; aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée; car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroitement; et que, lorsque l'on tue la mère le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'oua-

rine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.]

DU MAIMON.

LES singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille, qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître; car il est le seul de tous les ba-

Maimonet, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

Le singe à queue de cochon. *Glanures d'Edwards*, pag. 8, fig. *ibid.*

bouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque, qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante; le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable et même caressant. On le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale; aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Le singe à queue de cochon de l'île de Sumatra dans la mer des Indes, fut apporté en Angleterre en 1752..... Il étoit extrêmement vif et plein d'action : il étoit approchant de la grosseur d'un chat domestique ordinaire;... c'étoit un mâle;.. il a vécu un an entre mes mains. Je rencontrai une femelle de la même espèce qu'on monroit par curiosité à Londres; elle étoit la moitié plus grande que mon mâle : ils parurent fort charmés de se voir ensemble, quoique ce fût leur première entrevue. (*Gleanures d'Edwards*, p. 8 et 9.)

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses : la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces ; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très-large ; les orbites des yeux fort saillantes au-dessus ; la face, les oreilles, les mains et les pieds nus et de couleur de chair ; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds, et tantôt sur quatre ; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

DU MACAQUE

ET DE LAIGRETTE.

DE toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des ba-

Macaque. *Macaquo*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

Cercopithecus angolensis major, in Congo vocatur macaquo. Maregr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227.

Cercopithecus cynocephalus ex viridescens et flavicantibus pilis variegatus. Le cercopithèque cynocéphale. Briss., *Regn. anim.*, pag. 215.

Il me semble que M. Brisson a fait ici un double emploi,

bouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on

et que le singe qu'il indique dans l'article suivant par la dénomination de *cercopithecus-cynocephalus naribus bifidis, elatis, natibus calvis*, le macaque, est le même animal.

Simia (ægyptiaca) caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. Voyage d'Hasselquist; Rostock, 1762.

L'épithète *ægyptiaca* a été mal appliquée à ce singe, qui ne s'est trouvé en Égypte que parce qu'il y avoit été apporté. Ce que nous disons est d'autant mieux fondé que ce voyageur se contredit lui-même, car après avoir appelé cet animal *singe d'Égypte*, il dit dans le même article qu'il vient d'Éthiopie : l'on sait d'ailleurs qu'il n'y a aucune espèce de singe qui soit naturelle au pays de l'Égypte, et que tous ceux qu'on y voit viennent d'ailleurs par la voie du commerce. *Et si in Ægypto (dit Prosper Alpin) nullum simiarum genus nascatur. cujuslibet tamen generis et ex Arabiâ felici et ex Æthiopiâ immensæ mercaturæ causâ illuc convehuntur.* (*Hist. Ægypt.*, lib. iv, pag. 240.)

Cynamolgus. Simia caudata, imberbis, naribus bifidis, elatis, clunibus tuberosis. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 28.

Aigrette. Cette guenon ne nous paroît être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée l'*aigrette*, parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête; nous croyons que c'est le même que l'*aigula* de M. Linnæus, *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 27, indiqué par Osbeck, sous la dénomination *simia caudata sub barbato grisea, eminentiâ pilosâ verticis longitudinali.* *Itiner.*, pag. 99.

pourroit le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse, et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avoit le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avoient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici l'*aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes, et se rassemblent surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles

Cercopithecus angolensis macaquo.... Caudam portat arcuatam..... Clamat hah, hah; dentes habet albissimos..... Penem habet humano similem instar pueri.
(Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227.)

rennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, autant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.'

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le macaque a des abajoues, et des callosités sur les fesses : il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse, le museau très-gros, la face nue, livide et ridée, les oreilles velues le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses; le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre, d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et

Voyage de Bosman, lettre 14, pag. 258 et suiv.

quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paroît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paroît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

DU MACAQUE A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal décrit ici, que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de

la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi-bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort, le 7 février 1778, il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien : il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes; et lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur. Son nez étoit aplati, avec un enfon-

cement à la partie supérieure, qui étoit occasioné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étoient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune-verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune; elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

DU MAGOT

CET animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue, celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plu-

Nom ancien de ce singe en français, et que nous avons adopté. *Momenet*, selon Jonston. On l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

Cynocephalos. Aristotelis, *Hist. Anim.*, lib. II, cap. 8.

Cynocephalus primus. Jonston, fig., tab. 59.

Cynocephalus alter. Prosp. Alpin., *Ægypt.*, tom. II, pag. 241, fig., tab. 16.

Simia cynocephala omnibus unguibus planis et rotundatis..... Le singe cynocephale. Briss., *Regn. anim.*, pag. 191.

Il nous paroît que M. Brisson s'est trompé sur la forme des ongles de ce singe : il est vrai que ceux des pouces des pieds de devant et des pieds de derrière sont plats et arrondis à peu près comme ceux de l'homme; mais les ongles des autres doigts sont courbés en forme de gouttière renversée.

Sylvanus, simia ecaudata clunibus tuberosocallosis. *Cercopithecus*, Jonston, *Quadr.*, tab. 59, fig. 5. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 25.

Il nous paroît que M. Linnæus s'est trompé en rapportant cet animal au *cercopithecus* de Jonston : c'est plutôt le *cynocephalus* de la même planche; mais il est vrai qu'on pourroit regarder ce cynocephalus et ce cercopithecus comme le même animal, si le poil de ce dernier n'étoit pas trop épais et trop long.

Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en

sieurs années; l'été il se plaisoit à l'air et l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il étoit toujours triste et souvent maussade; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvements étoient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule; pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçoit les dents en remuant la mâchoire. Il remplissoit les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées; il aimoit à se jucher pour dormir sur un barreau, sur une pate de fer. On le tenoit toujours à la chaîne, parce que malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avoit apparemment été mal éduqué; car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étoient mieux, plus connoissants, plus obéissants, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser à gesticuler en cadence et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus : mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres; ce n'est qu'un bout de peau, qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devroient être les fesses; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot; nous en avons vu de différentes grandeurs, et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paroît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales*,¹ sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la gran-

¹ Prosp. Alpin., *Hist. nat. Ægypt.*, lib. iv. tab. 15, fig. 1; tab. 16, 17, 18 et 19.

deur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

‘ La troisième espèce de singe au Malabar est de couleur cendrée, sans queue, ou n'en ayant qu'une très-courte; elle est familière, apprend aisément tout ce qu'on lui enseigne.... On m'en avoit donné un; je m'avisai un jour de le battre; à ses cris il en accourut une si grande quantité de sauvages, que, crainte d'accident, je lui rendis sa liberté. (*Voyage du P. Vincent Marie*, chap. 15, p. 405, trad. par M. le marquis de Montmirail.)

C'est vraisemblablement de cette espèce de singe dont parle Robert Ladc, dans les termes suivants. « On nous fit
 » traverser une grande montagne dans les terres du cap de
 » Bonne-Espérance, sur laquelle nous primes plaisir à
 » chasser de gros singes qui y sont en abondance.... Je ne
 » puis représenter toutes les souplesses de ces animaux que
 » nous poursuivions, ni avec combien de légèreté et d'im-
 » pudence ils revenoient sur leurs pas après avoir pris la
 » fuite devant nous. Quelquefois ils se laissoient approcher
 » de si près et à si peu de distance, que, m'arrêtant vis-à-
 » vis d'eux pour prendre mes mesures, je me croyois pres-
 » que certain de les saisir; mais d'un seul saut ils s'élan-
 » çoient à dix pas de moi, en montant avec la même agi-
 » lité sur un arbre; ils demeuroient ensuite tranquilles à
 » nous regarder, comme s'ils eussent pris plaisir à se faire
 » un spectacle de notre étonnement. Il y en avoit de si gros,
 » que si notre interprète ne nous eût pas assuré qu'ils n'é-

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence; il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme; la face relevée par le bas en forme de museau semblable à celui du dogue. Il a du duvet sur la face, du poil brun-verdâtre sur le corps et jaune-blanchâtre sous le ventre. Il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre; il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes.

«toient pas d'une férocité dangereuse, notre nombre ne
 » nous auroit pas paru suffisant pour nous garantir de leurs
 » insultes. Comme il nous auroit été inutile de les tuer,
 » nous ne fimes aucun usage de nos fusils : mais le capi-
 »taine s'étant avisé d'en coucher en joue un fort gros qui
 » étoit monté au sommet d'un arbre, après nous avoir long-
 » temps fatigués à le poursuivre, cette espèce de menace,
 » dont il se souvenoit peut-être d'avoir vu quelquefois l'exé-
 » cution sur quelques-uns de ses semblables, lui causa tant
 » de frayeur, qu'il tomba presque immobile à nos pieds, et
 » dans l'étourdissement de sa chute nous n'eûmes aucune
 » peine à le prendre. Cependant lorsqu'il fut revenu à lui,
 » nous eûmes besoin de toute notre adresse et de tous nos
 » efforts pour le conserver, en lui liant étroitement les pa-
 »tes; il se défendoit encore par ses morsures, ce qui nous
 » mit dans la nécessité de lui couvrir la tête et de la serrer
 » avec nos mouchoirs. » (*Voyage traduit de l'anglais,*
 tom. I, pag. 80 et 81.)

Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

DU PITHÈQUE.

« IL y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les pithèques, les kèbes et les cynocéphales. Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable au pithèque : seulement il est plus fort; il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom : il est aussi de mœurs plus féroces, et il a les dents plus fortes que le pithèque, et plus res-

Πίθηκος en grec; *simia* en latin; *chinchin*, en Tartarie, selon Rubruquis; et *sinfin*, à la Chine, selon le P. du Halde.

Pithecus. Arist., *Hist. Anim.*, lib. II, cap. 8.

Simia. Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 847, fig. *ibid. Icon. Quad.*, pag. 92, fig. *ibid.* C'est la même figure copiée.

Simia. Jonston, *de Quad.*, tab. 59, *duæ figuræ*.

Simia simpliciter dicta, caudâ carens. Ray, *Synops. Quad.*, pag. 149.

Figura prima est earum simiarum quæ caudas non habent : hæ cæteris faciliùs et citiùs mansuefiunt; cæterisque solertiori ingenio præstant hilarioresque et versutiores existunt. (Prosp. Alpin., *Histor. Ægypti*, lib. IV, tab. 20, fig. 1.)

Simia unguibus omnibus planis et rotundatis.....
Le singe. Briss., *Regn. anim.*, pag. 188.

» semblantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue. puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connoissons avec ce qui étoit connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étoient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étoient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différents de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote; il en a tous les caractères: il n'a point de queue; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues: d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie-Mineure et dans les autres provinces de l'Orient

qui étoient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays; mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connoissons que par le témoignage des auteurs; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang,

Race première des singes : ceux qui n'ont point de queue, et qui ont le museau court. 1° Le singe. J'ai vu plusieurs singes qui ne différoient entre eux que par la grandeur. Leur face, leurs oreilles et leurs ongles sont assez semblables au visage, aux oreilles et aux ongles de l'homme : le poil qui couvre tout leur corps, excepté les fesses qui sont nues, est mêlé de verdâtre et de jaunâtre; le verdâtre domine dans la partie supérieure du corps, et le jaunâtre dans la partie inférieure..... Race seconde des singes : ceux qui n'ont point de queue, et qui ont le museau allongé. 1° Le singe cynocéphale : il ne diffère du singe que par son museau allongé, comme celui d'un chien; d'ailleurs il lui ressemble en tout. J'en ai vu plusieurs qui ne différoient entre eux que par la grandeur. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 189 et 191.)

le pithèque, le gibbon et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doit appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différents du pithèque et du magot; mais comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe*; et même, dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot; on les appelle tous deux du même nom *aff* en allemand, *ape* en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paroît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étoient connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi-bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs grecs ou romains; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de

Léon l'Africain et de Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, » les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de » l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. » Ils vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes de » fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jar- » dins ou dans les champs : mais, avant que de sor- » tir de leur fort, il y en a un qui monte sur une » éminence, d'où il découvre toute la campagne; » et quand il ne voit paroître personne, il fait si- » gne aux autres par un cri pour les faire sortir, et » ne bouge de là tandis qu'ils sont dehors : mais, » sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de grands » cris, et sautant d'arbre en arbre tous se sauvent » dans les montagnes. C'est une chose admirable que de les voir fuir; car les femelles portent sur » leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas » avec cela de faire de grands sauts de branche en » branche. Il s'en prend quantité par diverses in- » ventions, quoiqu'ils soient fort fins. Quand ils » deviennent farouches, ils mordent; mais, pour » peu qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. » Ils font grand tort aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font autre chose que de cueillir, couper

» et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non, et
 » en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et
 » qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont apprivoisés
 » font des choses incroyables, imitant l'homme en
 » tout ce qu'ils voient.¹ » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie.² On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot et le babouin, que nous avons appelé *papion*, étoient tous trois connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie-Mineure, en Arabie, dans la Haute-Égypte, et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourroit donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé

L'Afrique de Marmol, tom. I, pag. 57.

¹ Voyez ci-après l'article *du papion*.

à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les » façons des hommes.....; qu'ils ne sont pas plus » hauts qu'une coudée, et tout couverts de poils; » qu'ils habitent dans des cavernes; que, pour les » prendre, on y porte des boissons fortes et eni- » vrantes.....; qu'ils viennent tous ensemble goû- » ter de ce breuvage, en criant *chinchin*, dont on » leur a donné le nom de *chinchin*; et qu'ils s'eni- » vrent si bien qu'ils s'endorment, en sorte que les » chasseurs les prennent aisément. » Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin*: d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour

Relation de Rubruquis, pag. 176 et suiv.

appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants que tous les autres. Or, le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

[Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son exi-

stence, que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste, et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de Bugie. » du Colo et de Stora, dans l'ancienne Numidie, » qui est aujourd'hui la province de Constantine » du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on » en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de » l'Atlas qui avoisinent la mer; et ils sont si communs à Stora, que les arbres des environs en » sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de » pommes de pin, de glands doux, de figes d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils » enlèvent des jardins des Arabes quelques soins » qu'ils prennent pour écarter ces animaux mal-faisants. Pendant qu'ils commettent leurs vols,

» il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des
» arbres et des rochers les plus élevés pour faire sen-
» tinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un
» ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent
» un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend
» la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

» Le pithèque n'a guère que deux pieds de hau-
» teur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il peut
» marcher debout pendant quelque temps; mais
» il se soutient avec difficulté dans cette attitude,
» qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque
» nue, un peu allongée et ridée; ce qui lui donne
» toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents; les
» canines sont courtes, et à peu près semblables à
» celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de lar-
» geur; ses yeux sont arrondis, roussâtres, et d'u-
» ne grande vivacité; les fesses sont calleuses, et à
» la place de la queue il y a un petit appendice de
» peau, long de cinq à six lignes; les ongles sont
» aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses
» pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse
» pour saisir les divers objets qui sont à sa portée:
» j'en ai vu qui dénouoient leurs liens avec la plus
» grande facilité. La couleur du pithèque varie du
» fauve au gris : dans tous ceux que j'ai observés,
» une partie de la poitrine et du ventre étoient re-
» couverts d'une large tache noirâtre. La verge est
» grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont
» peu de volume.

» Quoique ces animaux soient très-lubriques et
 » qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de
 » domesticité, comme j'ai eu occasion de l'obser-
 » ver, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient
 » jamais produit dans cet état de servitude, même
 » en Barbarie, où l'on en élève beaucoup dans les
 » maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le
 » mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds;
 » il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et
 » il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés
 » avec les mains. Elle est sujette à un léger écou-
 » lement périodique, et je me suis aperçu que ses
 » parties naturelles augmentoient alors sensible-
 » ment de volume.

» Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinaire-
 » ment qu'un seul petit. Presque aussitôt qu'il est
 » né, il monte sur le dos de la mère, lui embrasse
 » étroitement le cou avec les bras, et elle le trans-
 » porte ainsi d'un lieu dans un autre : souvent il
 » se cramponne à ses mamelles, et s'y tient forte-
 » ment attaché.

» Celui de tous les singes avec lequel le pithè-
 » que a le plus de rapport est le magot, dont il
 » diffère cependant par des caractères si tranchés,
 » qu'il paroît bien former une espèce distincte. Le
 » magot est plus grand; ses testicules sont très-vo-
 » lumineux; ceux du pithèque, au contraire, sont
 » fort petits. Les dents canines supérieures du ma-
 » got sont allongées comme les crocs des chiens;

» celles du pithèque sont courtes, et à peu près sem-
» blables à celles de l'homme. Le pithèque a des
» mœurs plus douces, plus sociales que le magot :
» celui-ci conserve toujours, dans l'état de domes-
» ticité, un caractère méchant et même féroce; le
» pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement
» et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune,
» il mord rarement, quelque mauvais traitement
» qu'on lui fasse subir. Il est naturellement crain-
» tif, et il sait distinguer avec une adresse étonnan-
» te ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les
» mauvais traitements; et lorsqu'on lui en a sou-
» vent fait essayer il faut du temps et des soins
» assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En
» revanche il reconnoît ceux qui lui font du bien ;
» il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et
» par des gestes très-expressifs; il leur donne mê-
» me des signes d'attachement et de fidélité; il les
» suit comme un chien, sans jamais les abandon-
» ner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque;
» j'ai souvent vu ces animaux changer sensiblement
» de couleur lorsqu'ils étoient saisis d'effroi. Ils an-
» noncent leur joie, leur crainte, leurs désirs, leur
» ennui même, par des accents différents et faciles
» à distinguer. Ils sont très-malpropres et lâchent
» leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se
» plaisent à mal faire, et brisent tout ce qui se ren-
» contre sous leur main, sans qu'on puisse les en
» corriger, quelque châtement qu'on leur inflige.

» Les Arabes mangent la chair du pithèque, et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe, que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant. Il est très-vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul; car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie; et, lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste il est d'un naturel fort doux, et ressemble par-là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement, et toujours foiblement.

Cet individu avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur, et lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix

mois, et avoit, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avoit bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court, et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal, au-dessus de l'orbite des yeux, est sail-

1 Principales dimensions du pithèque.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	9	»
Longueur de la tête. depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.	»	6	6
Circonférence du museau, prise au-dessus des narines.	»	5	»
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	»	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	»	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1	1	»
Circonférence devant les jambes de derrière.	»	11	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	»	5	4
Circonférence du poignet.	»	5	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon.	»	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	5	10

lant; et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des cils aux deux paupières; son nez est aplati, et forme gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils; les ongles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, et n'a que six lignes de longueur.]

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'ai dit que le singe que nous avons appelé *magot* étoit le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales : l'une, plus grande, qui est en effet le magot ; et l'autre, plus petite, que nous indiquons ici. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants : « Je donne ici, dit-il, la figure (*planche XX, figure 1*) » d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue. Il » s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin avec la description que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler *petit magot* : mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale*, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot ; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en

Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de Nature.

DU PAPION, OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

DANS l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'ame;

Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 9 février 1764.

² Mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon*, en anglais; *pavyon*, en allemand; *choac-kama*, au cap de Bonne - Espérance, selon Kolbe.

Papio. Gesner. *Icon. quadr.*, pag. 76, fig. *ibid.*

1° Cette figure donnée par Gesner a été copiée par Aldrovande, *Quadr. digit.*, pag. 260; et par Jonston, *Quadr.*, tab. 61, sub nomine *papio primus*.

2°. Gesner s'est beaucoup trompé en prenant cet animal pour l'hyène.

Babouin. Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espé-*

mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres ; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous ; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade ; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure ; il n'étoit point

rance, tom. III, pag. 65, fig. 2. Cette figure donnée par Kolbe est encore plus mauvaise que celle de Gesner, et cependant ce sont les deux seuls auteurs qui aient donné la figure de cet animal.

Papio. Le babouin. Briss., *Regn. anim.*, pag. 192.

Sphinx. *Simia semicaudata, ore vibrissato, unguibus acuminatis*. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 25.

M. Linnæus s'est trompé en donnant des moustaches, comme caractère distinctif, à cet animal : c'est probablement d'après la figure de Gesner qu'il a pris cet indice, et cette figure pèche en cela ; car dans le réel le babouin n'a point de moustaches. (Voyez la figure que nous en avons fait dessiner d'après l'animal vivant.)

hideux, et cependant il faisoit horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on étoit obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains, qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité; qui, couvert d'un poil épais et long, paroît encore beaucoup plus gros qu'il n'est; mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étoient point armés. D'ailleurs il paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête, que la Nature pa-

C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagasear. Il est, dit Flaecourt, gros comme un veau de deux ans; il a la tête ronde, et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le poil frisotté, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tamach* décrit par Ambroise Paré : c'est un animal solitaire; les gens du pays en ont grand'peur. (*Voyage à Madagascar*, pag. 151.)

roît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties: dans le babouin, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils: il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet,

Papio, animal ad libidinem pronum, cum mulieres videt alacritatem suam ostendit.... Papio quem vidi vivum, ad nutum haud secus, atque caput reliqua animalia, anum vertebat frequentius populo ostentans. (Gesner. *Icon. quadr.*, pag. 77.)

Il y a aux Philippines des babouins très-lubriques, qui ne permettent pas aux femmes de s'éloigner de leurs maisons. (*Voyage de Gemelli Careri*, tom. V, pag. 409.)

Les babouins n'ont point de poils sur les fesses; elles sont si pleines de cicatrices et d'égratignures, qu'il semble n'y avoir pas même de peau: ce sont des animaux d'une lasciveté inexprimable. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 59.)

Papio, animal libidinosum, fœminis facili vim infert. (Linn.. *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 25.)

au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle: elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains; ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

¹ Les babouins aiment passionnément les raisins, les pommes, et en général les fruits qui croissent dans les jardins..... Leurs dents et leurs griffes les rendent redoutables aux chiens, qui ne les vainquent qu'avec peine, à moins que quelque excès de raisin ne les ait rendus roides et engourdis.... J'ai vu qu'ils ne mangent ni poisson, ni viande, si elle n'a été premièrement cuite et qu'elle ne soit accommodée de la manière dont les hommes la mangent, et qu'ils avalent fort avidement de la viande ou du poisson bien apprêtés..... Voici la manière dont ils pillent un verger, un jardin ou une vigne. Ils font pour l'ordinaire ces expéditions en troupes: une partie entre dans l'enclos, tandis qu'une autre partie reste sur la cloison en sentinelle, pour avertir de l'approche de quelque danger.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues, et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang; il a la queue arquée, et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu d'un brun roussâtre, et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans

Le reste de la troupe est placé au dehors du jardin à une distance médiocre les uns des autres, et forme ainsi une ligne qui tient depuis l'endroit du pillage jusqu'à celui du rendez-vous. Tout étant ainsi disposé, les babouins commencent le pillage, et jettent à ceux qui sont sur la cloison les melons, les courges, les pommes, les poires, etc., à mesure qu'ils les cueillent : ceux qui sont sur la cloison jettent ces fruits à ceux qui sont au bas, et ainsi de suite tout le long de la ligne, qui pour l'ordinaire finit sur quelque montagne. Ils sont si adroits, et ils ont la vue si prompte et si juste, que rarement ils laissent tomber ces fruits à terre en se les jetant les uns aux autres : tout cela se fait dans un profond silence et avec beaucoup de promptitude. Lorsque les sentinelles aperçoivent quelqu'un, elles poussent un cri : à ce signal, toute la troupe s'enfuit avec une vitesse étonnante. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 57 et suiv.)

cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venoit pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

DU BABOUIN DES BOIS.

M. PENNANT¹ a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-allongé, et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face, mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long, et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée où les Anglais l'ont appelé *l'homme des bois*.

Histoire des Quadr., tom. I. pag. 176.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé le *babouin jaune*, avoit la face noire, le museau allongé, et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

DU BABOUIN A LONGUES JAMBES.'

CE babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate; le front noir et avancé en forme de bourlet; le poil d'un brun mêlé de jaune-verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure-très grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis, et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse

Simia platypygos. M. Schreber, *Hist. nat. des Quadr.*, tom. I, pag. 87, pl. 5.

Brown baboon. M. Pennant, *Hist. nat. des Quadr.*, tom. I, pag. 177, pl. 20, fig. 2.

pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui étoit de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine, et paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfants, mais elle paroissoit haïr les femmes.

Feu M. Edwards nous a envoyé l'estampe gravée et enluminée d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. Et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et étoit absolument de la même espèce que celui-ci.

DU BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN.

CE babouin a le museau très-allongé, très-épais, et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une

¹ *Dog-faced baboon*. M. Pennant, *Hist. nat. des Quadr.*, pag. 179, pl. 21.

Le tartarin. Belon, *portraits* 102.

Simia ægyptiaca, caudâ elongata, clunibus tuberosis nudis. Hasselquist, *Iter*. 189.

Simia hamadryes S. caudulâ cinereâ, auribus comosis, unguibus acutiusculis, natibus calvis. Linn., *Syst.*

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriori corporis longis pilis obsitâ, naso violaceo nudo. Le magot ou le tartarin. Brisson, *Quadr.*, 152; Edw., fig. inéd.

Le babouin gris. Schreber, 100, tab. 10.

Cynocephalus. Gesner, *Quadr.*, pag. 859; Jonston. *Quadr.*, tab. 59, fig. 5, d'après Gesner.

Singe masqué de Guinée. Ridinger, *Sing.*, tab. 5. Marmot qui a la tête d'un lion. *idem*, tab. 8.

houppes bien fournies. Les dents incisives sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant : les dents canines sont très-longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre. Les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, et qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les dépré-

dations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant étoit fier, indomptable, et si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abissinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes, et particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que, lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

DE LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

CETTE guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis : son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien*; mais, indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

M. Pennant. *Hist. nat. des Quadr.*, tom. I, pag. 187. pl. 25.

DU MANDRILL.

CE babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la lan-

Nom que les Anglais qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Espèce singulière, que les blancs de ce pays de Guinée appellent *mandrill*. Je ne saurois trop dire l'origine de ce nom, que je n'avois jamais entendu dire auparavant : eux même qui le nomment ainsi n'en peuvent indiquer la raison, à moins que ce ne soit à cause de la ressemblance de cet animal avec l'homme, pendant qu'il n'en a point du tout avec le singe. *Man*, en anglais, veut dire *homme*. (*Nouveau Voyage de Guinée*, par Smith; Paris, 1751, tom. I, pag. 104.)

Cereopithecus cynocephalus parte corporis anteriore longis pilis obsitâ, naso violaceo nudo. Le magot ou tartarin. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 214.

Il me paroît que M. Brisson s'est trompé, 1° en donnant à ce singe le nom de *magot* ou de *tartarin* qu'il auroit dû appliquer à son singe cynocéphale; 2° en rapportant cet animal au *cynocephalus* de Gesner, *Icon.*, fig., pag. 93; au *cynocephalus secundus* de Jonston, pag. 100, tab. 59; et au *cynocephalus* de Clusius, *Exotic.*, pag. 570 : car les figures de ces trois auteurs ne ressemblent point au babouin dont il est ici question, qu'il est cependant aisé de distinguer de tous les autres par les sillons longitudinaux qu'il a sur la face, et que M. Brisson indique lui-même dans les termes suivants : « Son nez, dit-il, est fort gros, » dénué de poils, cannelé selon sa longueur, et d'une couleur violette. » Or, ces caractères ne conviennent point au cynocéphale de Clusius, de Gesner, et de Jonston.



Prêtre pinx.

1. Le Papion Page 160.

2. Le Mandrill 174.

Massard aîné sc.

gue; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang, et de son anus apparent, et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous avons vu vivants le mâle et la femelle : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents, sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la côte d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*. Il paroît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith' raconte qu'on lui fit présent

Le corps du mandrill, lorsqu'il a pris sa croissance, est aussi gros en circonférence que celui d'un homme ordinaire; les jambes sont beaucoup plus courtes, et les pieds plus longs; les bras et les mains sont dans la même proportion : la tête est d'une grosseur monstrueuse; la face large et plate, sans autres poils qu'aux sourcils; le nez est fort petit, la bouche large, et les lèvres sont très-minces; la face, qui est couverte d'une peau blanche, est d'une laideur effroyable et toute ridée; les dents sont larges et fort jaunes; les mains sont sans poil; tout le reste du

d'une femelle mandrill qui n'étoit âgée que de six mois, et qui étoit déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes. qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne

corps, à l'exception du visage et des mains, est couvert de poil long et noir comme celui de l'ours. Ces animaux ne marchent jamais sur les quatre pattes comme les guenons; quand on les tourmente, ils crient précisément comme les enfants : on prétend que les mâles cherchent souvent à violer les femmes blanches, quand ils les rencontrent seules dans les bois. Ils ont presque toujours le nez morveux, et se plaisent à faire entrer la morve dans la bouche..... On me fit présent à Skerbro d'un de ces mandrills : les gens du pays les appellent *boogoc*; c'étoit une femelle qui n'avoit que six mois, mais elle étoit déjà plus grosse qu'un babouin, etc. (*Nouveau Voyage en Guinée*, par Smith, traduit de l'anglais; Paris, 1751, t. I, p. 104.)

Dans le même pays, l'on appelle donc *boogoc* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang : ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet, le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs : mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie *l'homme en général*; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie *un homme vigoureux et libertin* : les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un maître drill*.

manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues, et des callosités sur les fesses : il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues, aussi-bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paroît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

DU CHORAS.

CE grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et par-

Schreber, *Hist. nat. des Quadr.*, pag. 92.

Papire. Gesner, *Quadr.*, 560.

Simia mormon. Alstromer, *Act. Holm.*, 1766, t. XXVII, pag. 158.

ticulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de sa tête. et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très-allongé, et son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées : l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats; la queue, dont le

Grand babouin, 76. Pennant, *Hist. nat. des Quadr.*, tom. I, pag. 175.

Montegar. *Transact. philosoph.*, n° 290.

Bradley natur., 117, tab. 15, fig. 1.

Tufided-ape. Pennant tom. I, pag. 174, pl. 16.

poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous avons vu vivant un babouin de cette espèce, âgé de trois ans; il avoit trois pieds un pouce de hauteur: son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération: il avoit le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir, et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues et de couleur brune: il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale et jaunâtre mais longs et bien fournis: ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, et s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil

du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé; et sur le ventre il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoit d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit, en marchant à quatre pates, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents et qu'il avaloit avec la coque; il les serroit dans ses abajoues, qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments,¹ et qui même se lavoit souvent le visage et les mains avec sa salive.

¹ Alstromer, *Act. Holm.*, 1766, tom. XXVII, pag. 158.

Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre étoit d'une très-grande force; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asseyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal, que nous avons nommé *choras*, est le papio de Gesner: car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant; et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportoit à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

DES MAKIS.

COMME l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons

Il paroît que le mot *maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément à ces animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisants pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds conformés comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok¹ ou

¹ Ou mococo, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté.

« L'île de Johanna, sur la côte du Mozambique, produit
 » une espèce de bêtes qui ressemblent au renard, et qui
 » ont l'œil très-vif. Leur poil est laineux et couleur de sou-
 » ris; leur queue, qui a environ trois pieds de long, est
 » bariolée avec des cercles noirs, à un pouce de distance.
 » Les habitants les appellent *mocok*. Quand on les prend
 » fort jeunes, on les apprivoise bientôt. » (*Voyage de Fr.*
Henri Grosse; Londres, 1758, pag. 42.)

On appelle aussi cet animal *vari* à Madagascar. « Dans
 » les Ampatres et Meafalles, il y a des singes blancs en quan-
 » tité, qu'ils appellent *varis*, qui ont la queue rayée de noir
 » et de blanc. » (*Voyage de Flaccourt*, pag. 154.)

*Prosimia cinerea, caudâ cinctâ annulis alternatim
 albis et nigris...* Le maki à queue annelée. Briss., *Regn.
 anim.*, pag. 222.

The maucauco. Edwards, *Hist. of Birds*, pag. 197,
 fig. *ibid.*

Catta. Lemur caudâ annulatâ. Linn., *Syst. nat.*,
 edit. 10. pag. 30.

mococo, que l'on connoît vulgairement sous le nom de maki à queue annelée. Le second est le mongous,¹ appelé vulgairement maki brun : mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce il y en a de tout bruns,² d'autres qui ont les joues et les pieds blancs,³ encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes.⁴ Le troisième est le vari,⁵ appelé par quelques-uns maki pie : mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs.⁶ Ces quatre animaux sont tous origi-

¹ Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

² *Simia sciurus lanuginosus fuscus*. Petiver Gazophyl. tab. 17, fig. 5.

³ *Prosimia fusca*. Le maki. Briss., *Regn. anim.*, p. 220. *Prosimia fusca, naso, gutture et pedibus albis*..... Le maki aux pieds blancs. Briss., *Regn. anim.*, pag. 221.

The mongooz. Le mongous. *Glanures d'Edwards*, pag. 12, fig. *ibid*.

⁴ *Prosimia fusca, rufo admixto, facie nigrâ, pedibus fulvis*.... Le maki aux pieds fauves. Briss., *Regn. anim.*, pag. 221.

⁵ Ou varicossi, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté. « Il y a à Madagascar de grands » singes blancs, qui ont des taches noires sur les côtés et » sur la tête, et qui ont le museau long comme un renard. » Ils les nomment à Mangabcy *varicossi*. (*Voyage de Flacourt*, pag. 155.)

⁶ *The blak maucauco*. Le maucauco noir. *Glanures d'Edwards*, pag. 13, fig. *ibid*.

naires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagasear, où on les trouve en grand nombre.

Le mocoëo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces; et quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagasear par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne; car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans crainte qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique, comme celle de tous les animaux qui ont qua-

Les varis qui ont la queue rayée de noir et de blanc marchent en troupes de trente, quarante ou cinquante. Ils ressemblent aux varicossis. (*Voyage de Flaccourt*, pag. 154.)



Prêtre pinx.

1. Le Mococo. Page 184

2. Le Vari. 187.

Massard aine' sc.

tre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat; mais il l'a plus long, et il paroît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.

Le mongous est plus petit que le mococo; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui étoit tout brun; il avoit l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes : il s'amusoit à manger sa queue, et en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'étoit un animal fort sale et assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne; et quand il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures, dont il ouvroit les boîtes : on avoit bien de la peine à le reprendre, et il mardoit cruellement alors ceux même

qu'il connoissoit le mieux. Il avoit un petit grognement presque continuel; et lorsqu'il s'ennuyoit et qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'étoit un mâle, et il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchoit les chattes, et même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignoit le froid et l'humidité; il ne s'éloignoit jamais du feu, et se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain et des fruits. Sa langue étoit rude comme celle d'un chat; et si on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, et finissoit souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très-brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur : celui dont nous venons de parler étoit tout brun, et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connoissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'étoit pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'étoit pas ressemblant en tout au grand, il seroit sans contredit d'une espèce diffé-

rente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari¹ est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent que « ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, » que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser. » En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre

Flaccourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *varicossi*. Il y a toute apparence que *cossi* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

Voyage de Flaccourt, pag. 153 et 154.

Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paroît aussi doux que le mococo. « C'est, dit M. Edwards, un animal d'un naturel sociable, » doux et pacifique, qui n'a rien de la ruse ni de la malice du singe. » (*Glanures*, pag. 13.)

grandeur, dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux branches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi-bien que par la conformation. Il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnoître; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils paroissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays, et paroissent être confinés à Madagascar, au Mozambique, et aux terres voisines de ces

La province de Mélagasse à Madagascar, est peuplée d'un grand nombre de singes de plusieurs espèces. On en voit des bruns de couleur de castor, ayant le poil cotonné, la queue large et longue, de laquelle, étant retroussée sur le dos, ils se couvrent contre la pluie et le soleil, dormant ainsi cachés sur les branches des arbres comme l'écurieu. Au reste, ils ont le museau comme une fouine et les oreilles rondes; cette espèce est la moins nuisible et maligne de toutes. Les Antavarres en ont de même poil que ceux-

îles : il ne paroît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopolins, les phalangers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien : et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines. Cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles; car quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux. ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

ci, ayant une forme de fraise blanche autour du cou. Il y en a de tout blancs comme neige, de la grosseur des précédents, ayant le museau long; ils grondent comme des cochons. (*Relation de Madagascar*, par F. Cauehe, p. 127.) Le mongous et le vari sont indiqués par ce passage d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre; et c'est sur cette autorité que j'ai dit qu'il y avoit non-seulement des varis noirs et pies, mais encore de tout blancs.

Sur le Mococo.

[Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, et paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressants; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me détermina à en faire l'émplète, ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il étoit sur la dunette du vaisseau, et je le vis pendant une heure, toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avoient tous cette même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pen-

dant plusieurs années en Bourgogne se tenoit toujours assis très-près du feu, et étendoit les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.]

Sur le grand Mongous.

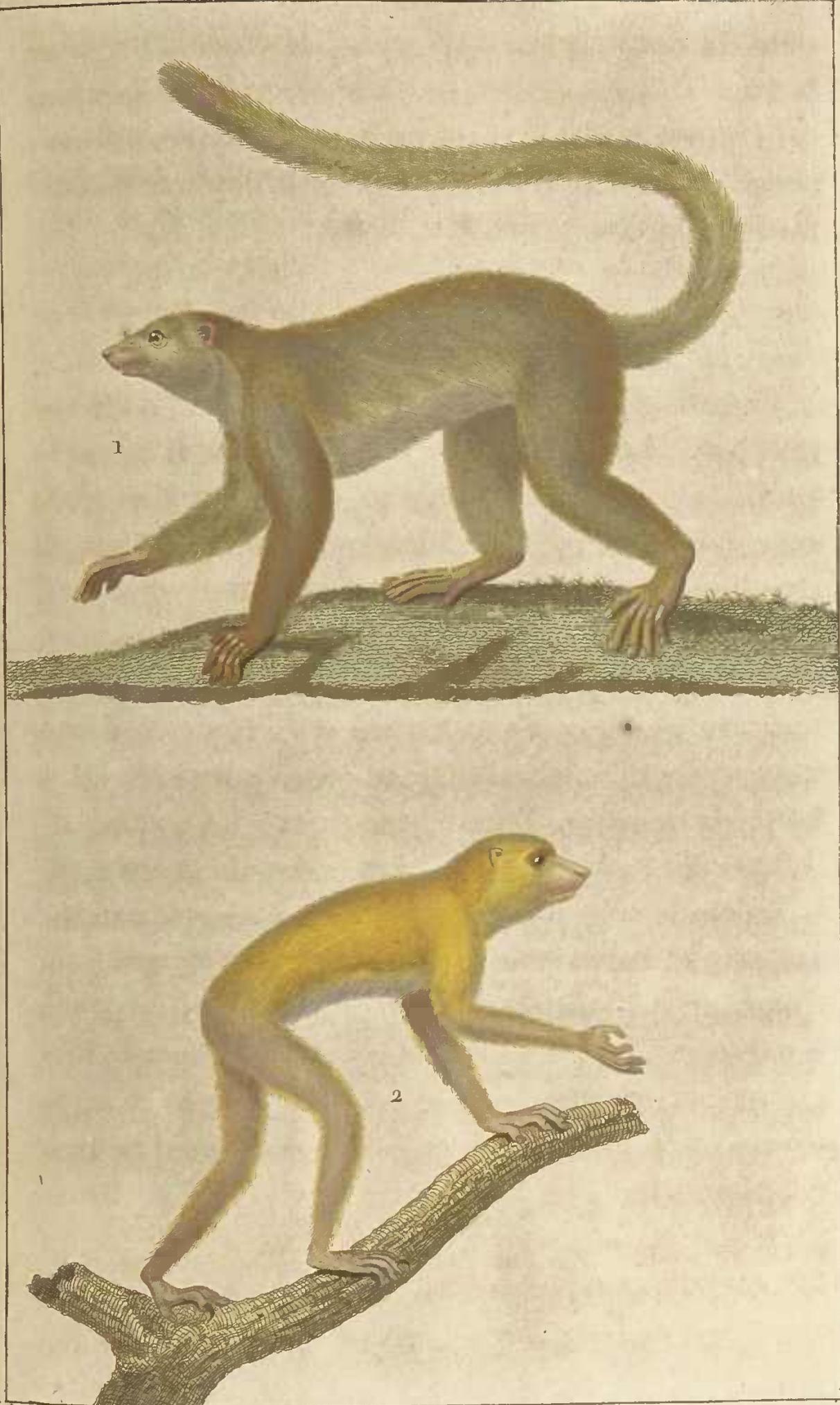
[Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat. Ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui que j'ai vu depuis étoit au moins d'un tiers plus grand : et cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années; ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles. Ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle; car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris lui donnoient le nom de *maki-cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue, qui étoit beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence

dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.]

DU PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal (voyez *planche* 88) a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat, et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux, comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements : cependant le mococo paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris-de-souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.



Prêtre pinx.

DES MAKIS.

195

	pi.	pouc.	lig.
Longueur de cet animal, mesuré en ligne droite.	»	10	5
Suivant la courbure du corps.	1	2	»
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	»	2	5

La tête est fort large au front, et fort pointue au museau; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	pi.	pouc.	lig.
Les oreilles ont de hauteur.	»	»	9
Largeur.	»	»	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés des joues, sont d'un cendré clair ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	pouc.	lig.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.	»	1	4
Les doigts en sont minees et allongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont.	»	1	
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que.	»	»	4
Le pouce a.	»	»	5
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.		2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a.	»		9
Le pouce, qui est large et plat, a.	»	»	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse, et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés; ce qui fait paroître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte : il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé, comme dans le mococo. La queue est longue de dix pou-

ces dix lignes couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat : ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

DU LORIS.

LE loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation : il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur. Il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paroît d'autant plus long qu'il n'est pas

▪ *Locris*, nom que les Hollandais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Elegantissimum animal musæi D. Charleton. Tancred Robinson apud Raium, Syn. quad., pag. 161.

Simia parva ex cinereo fusca, naso productione, brachiis, manibus, pedibusque longis, tenuibus, Belgis een loris. Ex Indiâ orientali, Musæum Petropolit., p. 339.

Animalculum cynocephalum, celonicum, tardigradum dictum, simii species. Seba, tom. I, tab. 35, fig. 1 et 2.

L'éditeur du cabinet de Seba nous paroît avoir fait ici un double emploi, car cet animal est le même que celui qu'il indique sous la dénomination de *cercopithecus celonicus seu tardigradus*, tab. 47, fig. 1. M. Brisson, d'après Seba, a fait le même double emploi sous les dénominations de *singe de Ceylan (Regn. anim.*, pag. 190), et *singe cynocéphale de Ceylan*, (pag. 191).

Tardigradus. Lemur ecaudatus. Mus. ad. Fr. 1, p. 3. Simia ecaudata unguibus indicis subulatis. Syst. nat. 5, n° 2; Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 29.

terminé par une queue : sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourroit le comprendre dans la liste des makis, car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu; mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros, et très-voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal,¹ qui nous a paru très-conforme à la Nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ou-

¹ *Statura sciuri, subferruginea, lineâ dorsali subfuscâ : gulâ albidiore lineâ longitudinalis oculis interjecta. Facies tecta, auriculæ urceolatae, intus bifoliatae, pedum palmæ plantæque nudæ, ungues rotundati, indicum plantarum verò subulati. Cauda serè nulla, mammæ 2 in pectore; 2 in abdomine versus pectus.*

vrage de Seba, et il nous paroît que c'est le même animal dont parle Thevenot dans les termes suivants : « Je vis au Mogol des singes dont on faisoit » grand cas, qu'un homme avoit apportés de Ceylan; on les estimoit parce qu'ils n'étoient pas plus » gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires : ils ont le front plat, » les yeux ronds et grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats; leur museau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune; ils » n'ont point de queue..... Quand je les examinai, » ils se tenoient sur les pieds de derrière, et s'embrassoient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher.¹ »

Animal tardigradum, auditu excellens, monogamum.
(Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 30.)

Cet animal n'ayant point du tout de queue, il faut retrancher de cette description le mot de *ferè*. Il ne paroît pas non plus, par les proportions du corps et des membres, qu'il soit lent à marcher ou à sauter; et je erois que l'épithète de *tardigradus* ne lui a été donnée par Seba, que parce qu'il s'est imaginé lui trouver quelque ressemblance avec le paresseux.

¹ Voyez la *Relation de Thevenot*, tom. III, pag. 217.

DU LORIS DU BENGALE.

Nous donnons ici sous le nom de *loris du Bengale*, la description d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du précédent. M. Vosmaër en a donné la figure sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale*; il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On » peut suffisamment juger de la grandeur de cet a- » nimal, si je dis que sa longueur, depuis le som- » met de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pou- » ces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très- » exacte, montre quelle est la conformation de tout » le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que » le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles » sont fort minces, ovales et droites, mais presque » entièrement cachées sous le poil laineux, et en » dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le » devant du front, immédiatement au-dessus du » nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont par- » faitement orbiculaires et fort gros à proportion du » corps : leur couleur est le brun obscur. La pru- » nelle étoit fort petite de jour, quand on éveilloit » l'animal; mais elle grossissoit par degrés à un » point considérable. Lorsqu'il s'éveilloit le soir, et » qu'on apportoit la chandelle, on voyoit également » cette prunelle s'étendre et occuper à peu près tou- » te la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en » devant et ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du museau
» quatre dents incisives étroites et plates, suivies,
» des deux côtés, d'une plus grande, et enfin deux
» grosses dents canines. Après la dent canine vien-
» nent, de chaque côté encore, deux dents rondes
» et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du
» reste, pour autant que j'ai pu voir dans le mu-
» seau, il y a de chaque côté deux ou trois mâche-
» lières. La mâchoire supérieure n'a au-devant,
» dans le milieu, que deux petites dents écartées;
» un peu plus loin, deux petites dents canines, u-
» ne de chaque côté, encore deux dents plus peti-
» tes et deux ou trois mâchelières; ce qui fait en
» tout huit dents; sans compter les mâchelières.
» La langue est passablement épaisse et longue, ar-
» rondie au-devant et rude.

» Le poil est assez long, fin et laineux, mais ru-
» de au toucher. Sa couleur est, en général, le gris
» ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur
» les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des
» oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée;
» et depuis la tête tout le long du dos règne une
» raie brune.

» Cet animal a une apparence de queue d'envi-
» ron deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont au nom-
» bre de cinq; le pouce est plus gros que les au-
» tres doigts, dont celui du milieu est le plus long;
» les ongles sont comme ceux de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière sont confor-
 » més de même, à l'exception que, dans ceux-ci
 » l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se ter-
 » mine en pointe aiguë. Les doigts me paroissent
 » tous avoir trois articulations; ils sont tant soit
 » peu velus en dessus, mais sans poil en dessous,
 » et garnis d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant est d'environ
 » six pouces; et celle des pieds de derrière, d'en-
 » viron huit pouces. Il m'a paru être du sexe mas-
 » culin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paroît que cet animal, qu'il nomme mal à propos *le paresseux du Bengale*, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'aï, qui portent ce nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien monde; en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux*; j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux aux-

quels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit que « Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère avec son petit, qui, à la figure, paroissent être de l'espèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux; savoir, la mère, représentée dans Seba, planche 34, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence entre ces paresseux que Seba dit être de Ceylan. La tête du premier me paroît seulement un peu plus arrondie et un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez, que dans le dernier. Je conviens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique..... L'on peut objecter à cela, comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est nullement croyable..... Valentin dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales; et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan..... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Seba, qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba, comme on peut le voir dans la note' tome XIII, page 459. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de Nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une suppo-

sition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale: il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris; et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et

ces animaux de l'Amérique ne font rien contre le fait; et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat : car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal didactyle de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île que cette espèce, le didactyle, lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avois à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris du Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin

» 1768.... La curiosité de l'observer de près m'en-
» gagea, malgré son odeur désagréable, à le pren-
» dre dans ma chambre.... Il dormoit tout le jour
» et jusque vers le soir; et se trouvant ici en été,
» il ne s'éveilloit qu'à huit heures et demie du soir.
» Enfermé dans une cage de forme carrée oblon-
» gue, garnie d'un treillis de fer il dormoit con-
» stamment assis sur son derrière tout auprès du
» treillis, la tête penchée en avant entre les pates
» antérieures repliées contre le ventre. Dans cette
» attitude, il se tenoit toujours, en dormant, très-
» fortement attaché au treillis par les deux pates
» de derrière, et souvent encore par une des pates
» antérieures; ce qui me fait soupçonner que l'ani-
» mal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient
» attaché aux branches. Son mouvement, étant é-
» veillé, étoit extrêmement lent, et toujours le mê-
» me depuis le commencement jusqu'à la fin : se
» traînant de barre en barre, il en empoignoit une
» par le haut avec les pates antérieures, et ne la
» quittoit jamais qu'une de ses pates de devant n'eût
» saisi lentement et bien fermement une autre bar-
» re du treillis. Quand il rampoit à terre sur le
» foin, il se mouvoit avec la même lenteur, posant
» un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus;
» et dans ce mouvement il n'élevoit le corps que
» tant soit peu, et ne faisoit que se traîner en avant,
» de sorte que le plus souvent il y avoit à peine un
» doigt de distance entre son ventre et la terre. En

» vain le chassoit-on en passant un bâton à tra-
» vers le treillis, il ne lâchoit pas pour cela prise;
» si on le pousoit trop rudement, il mordoit le
» bâton, et c'étoit là toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quel-
» qu'un dont on interromproit le sommeil, après
» avoir veillé long-temps. Son premier soin étoit
» de manger; car, de jour, les moments étoient
» trop précieux pour les ravir à son repos. Après
» s'être acquitté de cette fonction assez vite enco-
» re pour un paresseux comme lui, il se débarras-
» soit du souper de la veille. Son urine avoit une o-
» deur forte, pénétrante et désagréable : sa fiente
» ressembloit à de petites crottes de brebis. Son a-
» liment ordinaire, au rapport du capitaine du vais-
» seau qui l'avoit pris à bord, n'étoit que du riz
» cuit fort épais, et jamais on ne le voyoit boire.

» Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'au-
» tre nourriture, je lui donnai une branche de til-
» leul avec ses feuilles; mais il la rejeta. Les fruits,
» tels que les poires et les cerises étoient plus de
» son goût. Il mangeoit volontiers du pain sec et
» du biscuit; mais si on les trempoit dans l'eau, il
» n'y touchoit pas. Chaque fois qu'on lui présen-
» toit de l'eau, il se contentoit de la flairer sans en
» boire. Il aimoit à la fureur les œufs..... Souvent,
» quand il mangeoit, il se servoit de ses pates et de
» ses doigts de devant comme les écureuils. Je ju-
» geai, par l'expérience des œufs, qu'il pourroit

» manger aussi des oiseaux; en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort goulûment... Curieux d'éprouver si les insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant; il le prit dans sa pate, et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinçon qu'il mangea aussi avec beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit; mais dès les six heures et demie du matin on le trouvoit profondément endormi, au point qu'on pouvoit nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé, à force d'être agacé, il se fâchoit et mordoit le bâton; mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'*aï, aï, aï*, traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif, langoureux et tremblant, de la même manière qu'on le rapporte du paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi long-temps tourmenté et bien éveillé, il rampoit deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormoit tout de suite.»

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'*aï* de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose

et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux*, qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris du Bengale*, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la » Chine; elle est d'un animal peut-être encore in- » connu à tous les naturalistes; elle a la plus par- » faite ressemblance avec les dents canines de l'hip- » popotame, dont je possède une tête complète » dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la der- » nière dent, aussi jolie et complète que petite, » quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle sem- » ble avoir tout son accroissement, parce que l'a- » nimal dont elle est prise l'a déjà usée, à propor- » tion, aussi fort que l'hippopotame le plus grand » les siennes. Le noir qu'on voit à chaque côté de

« la dent semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisément de la même espèce que celui des dents canines de l'hippopotame; ce qui me faisoit présumer que ce très-petit animal est cependant de la même classe que l'hippopotame, qui est si gros.' »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris du Bengale auquel elle appartient, aussi-bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris du Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde le *tâtonneur*, et *tongre* en Tamoul, vit retiré dans les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe, ni à celle du maki; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck, en 1771.

» En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevan-
» gue. Il avoit, étant debout, un peu moins d'un
» pied de haut; mais on dit qu'il y en a de plus
» grands : cependant le mien paroissoit être tout
» formé; car, pendant près d'un an que je l'ai eu,
» il n'a point pris d'accroissement.

» La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses
» oreilles, paroissoient assez semblables à celles d'un
» singe; mais il avoit le front à proportion plus large
» et aplati. Son museau, aussi effilé et plus court
» que celui d'une fouine, se relevoit au-dessus des
» yeux, à peu près comme celui des chiens épa-
» gneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-
» fendue et bien garnie de dents, étoit armée de qua-
» tre canines longues et aiguës. Ses yeux étoient
» grands et à fleur de tête; l'iris en paroissoit d'un
» gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avoit le
» cou court, le corps très-allongé. Sa grosseur au-
» dessus des hanches étoit de moins de trois pou-
» ces de circonférence. Je le fis châtrer : ses testi-
» cules, quoique proportionnellement fort gros,
» étoient absolument renfermés dans la capacité du
» bas-ventre; sa verge étoit détachée et couverte
» de son prépuce comme celle de l'homme..... Il
» n'avoit point de queue : ses fesses étoient char-
» nues et sans callosités; leur carnation est d'une
» blancheur douce et agréable. Sa poitrine étoit
» large; ses bras, ses mains et ses jambes paroiss-
» soient être bien formés : cependant les doigts en

» sont écartés comme ceux des singes. Le poil de
 » la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu
 » sur le fauve; celui de la partie antérieure du corps
 » est moins épais, et presque blanchâtre.

» Sa démarche a quelque chose de contraint;
 » elle est lente au point de parcourir au plus qua-
 » tre toises en une minute : ses jambes étoient trop
 » longues à proportion du corps, pour qu'il pût
 » courir commodément comme les autres quadru-
 » pèdes; il alloit plus librement debout, lors mê-
 » me qu'il emportoit un oiseau entre ses pates de
 » devant.

» Il faisoit quelquefois entendre une sorte de
 » modulation ou de sifflement assez doux : je pou-
 » vois aisément distinguer le cri du besoin, du plai-
 » sir, de la douleur, et même celui du chagrin ou
 » de l'impatience. Si, par exemple, j'essayois de
 » retirer sa proie, alors ses regards paroisoient al-
 » térés; il pousoit une sorte d'inspiration de voix
 » tremblante et dont le son étoit aigu. Les Indiens
 » disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et
 » en se serrant face à face avec sa femelle.

Le thevangue diffère beaucoup des singes par
 » l'extérieur de sa conformation, mais encore plus
 » par le caractère et les habitudes : il est né mélan-
 » colique, silencieux, patient, carnivore et noctam-
 » bule, vivant isolé avec sa petite famille; tout le
 » jour, il reste accroupi, et dort la tête appuyée
 » sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais,

» au milieu du sommeil, ses oreilles sont très-sen-
» sibles aux impressions du dehors, et il ne négli-
» ge point l'occasion de saisir ce qui vient se met-
» tre à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplai-
» re; et cependant il ne paroît pas que la pupille
» de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le
» jour qui entre dans les appartements.

» Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'at-
» tache, et ensuite on lui donna la liberté. A l'ap-
» proche de la nuit il se frottoit les yeux; ensuite,
» en portant attentivement ses regards de tous cô-
» tés, il se promenoit sur les meubles, ou plutôt
» sur des cordes que j'avois disposées à cet effet.
» Un peu de laitage et quelques fruits bien fondants
» ne lui déplaisoient pas; mais il n'étoit friand que
» de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevoit quel-
» qu'un de ces derniers objets, il s'approchoit d'un
» pas allongé et circonspect, tel que celui de quel-
» qu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe
» des pieds pour aller en surprendre un autre. Ar-
» rivé environ à un pied de distance de sa proie,
» il s'arrêtoit; alors, se levant droit sur ses jambes,
» il avançoit d'abord en étendant doucement ses
» bras, puis tout à coup il la saisissoit et l'étran-
» gloit avec une prestesse singulière.

» Ce malheureux petit animal périt par accident.
» Il me paroissoit fort attaché; j'avois l'usage de le
» caresser après lui avoir donné à manger. Les mar-
» ques de sa sensibilité consistoient à prendre le

» bout de ma main et à le serrer contre son sein,
 » en fixant ses yeux à demi ouverts sur les miens. »

DU TARSIER.

Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venoit, ni comment on l'appeloit : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire, qu'il faudra changer lorsqu'on connoîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie et aux Indes orientales : j'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvoit être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paroît lui ressembler beaucoup. Ces deux ani-

¹ Pour avoir une idée nette de la comparaison de ces deux animaux, nous prions le lecteur de jeter les yeux sur la figure de la gerboise donnée par M. Edwards, dans ses

maux sont de la même grandeur; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur; tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement allongée, et garnie de grands poils à son extrémité; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers, et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-seulement en douter mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a, pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très-longs et bien séparés : le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat; et quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise au contraire n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds

Glanures, pag. 18, et de la comparer à la description que nous donnons ici du tarsier.

de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule sans ongle : mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne seroit pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat; car le tarsier, avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin, et d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous avons parlé tome XIV page 522. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourroient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

DES PHOQUES, DES MORSES, ET DES LAMANTINS.

ASSEMBLONS pour un instant tous les animaux quadrupèdes; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons

au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la Nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme, et s'en approchent en effet de très-près; les chauve-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourroient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacées; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmilliers, par leur espèce de bec ou trompe sans dents, et par leur longue langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacées.

Ces mots *phoque*, *morse* et *lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de *phoque*, 1^o le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement

est celui que nous avons fait représenter; 2° le phoque commun, que nous appelons *veau marin*; 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure; 4° le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin*, et dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connoît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connoissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon*. Enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins à Saint-Domingue, à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi-bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paroît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacées, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacées que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans

¹ *Transactions philosophiques*, n° 469.

l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, qu'au moment de leur naissance l'air dilate leurs poumons, et que la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous ; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

DES PHOQUES.

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre,

Phoca, en grec et en latin, mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison française, et que nous avons adopté comme terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les déno-

les yeux grands et placés haut; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête; des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparents, mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges, et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés; le corps allongé

minations de *veaux de mer*, *chiens de mer*, *loups de mer*, *veaux marins*, *chiens marins*, *loups marins*, *renards marins*.

Nous en connoissons trois et peut-être quatre espèces: 1^o le petit phoque noir à poil ondoyant et long, que nous croyons être le phoca des anciens, c'est-à-dire le *Φώκη* d'Aristote, et le *vitulus marinus* ou *phoca* de Pline; et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *phoca*, *vitulus marinus*, *vecchio marino*, veau ou loup de mer. *De la nature des Poissons*, pag. 16.

2^o. Le phoque de notre Océan, qui est plus grand et d'un poil gris, qu'on appelle *veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourroit être celui d'une autre espèce. Nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands appellent *rubbe* ou *sâll*; les Anglais, *soile*; les Suédois, *siât*;

comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au dehors : animal d'autant plus étrange, qu'il paroît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poètes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire muet par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitants de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un

les Norvégiens, *kaabe*; et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué, comme nous, sous le même nom de *veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, page 189 et planche 27 de la partie I^{re} de leurs *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*.

Enfin il nous paroît que c'est encore le même dont de Lâët a donné la figure, et qu'il appelle *chien marin* ou *phoque*. *Description des Indes occidentales*, pag. 41.

Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci, ou qu'ils en ont donné de défectueuses.

5°. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469.

4°. Le lion marin, dont on trouve la description et la figure dans le *Voyage d'Anson*, page 100, et qui pourroit bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

monde différent : aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation. On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau ; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix ; il s'accoutume à celle de son maître ; il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.¹

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte ; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux. Il a aussi de la force et des armes ; son corps

¹ *Vituli marini accipiunt disciplinam, voceque pariter et visu populum salutant : incondito fremitu nomine vocati respondent.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. ix, cap. 13.)

Un matelot hollandais avoit tellement apprivoisé un veau marin, qu'il lui faisoit faire cent sortes de singeries. (*Voyages de Misson*, tom. III, pag. 115.)

Nous entendions souvent pendant la nuit, sur les côtes du Canada, la voix des loups marins qui ressembloit presque à celle des chats-huants. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par l'Escarbot ; Paris, 1612, pag. 600.)

Quand nous arrivâmes à l'île de Juan-Fernandès, nous entendions crier les loups marins jour et nuit : les uns bê-

est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer : il ne craint ni le froid ni le chaud ; il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson ; il habite également l'eau, la terre et la glace. Il est, avec le morse, le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert ;¹ le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre, que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibiens, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester long-temps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont

loient comme des agneaux, les autres aboyoient comme des chiens ou hurloient comme des loups. (*Voyages de Wood Rogers*, pag. 206.)

¹ Comme les phocas sont destinés à être long-temps dans l'eau, et que le passage du sang par le poumon ne peut se faire sans la respiration, ils ont le trou ovalaire tel qu'il est dans le fœtus, qui ne respire pas non plus : c'est une ouverture placée au-dessous de la veine-cave ; et une communication du ventricule droit du cœur avec le gauche, qui fait passer directement le sang de la cave dans l'aorte, et lui épargne le long chemin qu'il auroit à prendre par le poumon. (*Histoire de l'Académie des Sciences*, depuis 1666, tom. I, pag. 84.)

balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot, ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont, à la vérité, tous divisés en cinq doigts : mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instruments faits pour nager, et non pour marcher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal, qui, quand il est sur la terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible; car son

¹ Les loups marins, que quelques-uns appellent *veaux marins* des côtes du Canada, sont gros comme des dogues; ils se tiennent presque toujours dans l'eau, ne s'écartant jamais du rivage de la mer. Ces animaux rampent plus qu'ils ne marchent, car s'étant élevés de l'eau, ils ne font plus que glisser sur le sable ou sur la vase.... Les femelles font leurs petits sur des rochers ou sur de petites îles près de la mer. Ces animaux vivent de poissons; ils cherchent les pays froids. (*Voyage de la Hontan*, tom. II, pag. 45.)

S'élevant par un bout à la faveur de leurs nageoires, et tirant leur derrière sous eux, ils se rebondissent par manière de dire, et jettent le corps en avant, tirant leur derrière après eux, se relevant ensuite et sautant encore du devant alternativement, ils vont et viennent de cette ma-

corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différents points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeureroit gisant au même lieu sans sa gueule et ses mains, qu'il accroche à ce qu'il peut saisir; et il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher, et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant.' Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourroit l'imaginer; et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre, dans les mêmes lieux. Leur climat

nière pendant qu'ils sont à terre. (*Voyage de Dampier*, tom. I, pag. 117.)

' Les veaux marins ont des dents très-tranchantes, avec lesquelles ils couperoit un bâton de la grosseur du bras. Quoiqu'ils paroissent boiteux du train de derrière, ils grimpent sur les glaçons où ils dorment..... Les veaux marins qui habitent sur les rivages sont plus gras et donnent beaucoup plus d'huile que ceux qui habitent sur les glaces..... L'on trouve quelquefois les veaux marins sur des glaçons si élevés et si escarpés, qu'il est étonnant comment ils ont pu y monter, et on les y voit souvent accrochés au nombre de vingt ou trente. (*Description de la Pêche de la Baleine*, pag. 193.)

Je donnai plusieurs coups d'épée à un veau marin, qui ne l'empêchèrent pas de courir plus vite que moi, et de se jeter dans l'eau, d'où je ne le vis plus ressortir. (*Recueil des Voyages du Nord*, tom. II, pag. 130.)

naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe, et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique¹ : mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe² et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de

¹ Il y a beaucoup de veaux marins dans les parties septentrionales de l'Europe et de l'Amérique, et dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance et au détroit de Magellan; et quoique je n'en aie jamais vu dans les Indes occidentales que dans la baie de Campêche, il y en a néanmoins sur toute la côte de la mer méridionale de l'Amérique, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale. Mais du côté du nord de la ligne, je n'en ai jamais vu qu'à vingt et un degrés de latitude : je n'en ai jamais vu non plus dans les Indes orientales. (*Voyage de Dampier*, t. I, p. 18.)

In mari Bothnico et Finnico maxima vitulorum marinorum sive phocarum multitudo reperitur. (Olai Magni, *de Gent. sept.*, pag. 165.)

On trouve dans le Groenland beaucoup de veaux marins sur la côte de l'ouest; on en trouve peu vers le Spitzberg... Les plus grands veaux marins ont ordinairement depuis cinq jusqu'à huit pieds de long, et leur graisse fournit la meilleure huile..... Comme ils se plaisent autant sur la glace que sur terre, l'on en voit des troupeaux de cent rassemblés sur un même glaçon... L'endroit où l'on prend les

Magellan, à l'île de Juan-Fernandès,¹ etc. Il paroît seulement que l'espèce varie, et que, selon les différents climats, elle change pour la grandeur, la couleur, et même pour la figure. Nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres; dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan, dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paroissent différentes; car il avoit le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure : mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second, qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le phoca des

veaux marins est principalement entre le soixante-quatorzième et le soixante - dix - septième degré sur la lisière des glaces de l'ouest. On en prend aussi beaucoup annuellement dans le détroit de Davis et près de la Zemble. (*Description de la Pêche de la Baleine*, par Corneille Zoardrager; Nuremb., 1750, tom. I, in-4°, pag. 192; traduit de l'allemand par M. le marquis de Montmirail.)

¹ Au mois de novembre, les chiens marins (*phocas*) se rendent sur l'île de Juan-Fernandès pour y faire leurs petits. Ils sont alors de si mauvaise humeur, que bien loin de se retirer à l'approche d'un homme, ils se jettent sur lui pour le mordre, quoiqu'il soit armé d'un bâton.... Le rivage en est quelquefois tout couvert à plus d'un demi-mille à la ronde. (*Voyage de Wood Rogers*, tom. I, pag. 206.)

anciens, paroît être d'une autre espèce; car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil, qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe, très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif, sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil, comme celles du chien, du loup, et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps, que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différent, suivant le sexe et l'âge.

Canities ut homini et equo sic quoque vitulo marino accidit. (Olaï Magni, *de Gent. sept.*, pag. 165.)

Les veaux marins sont couverts de poils courts et de différentes couleurs : les uns sont noirs et blancs, quelques-uns jaunes, d'autres gris, et on en voit de rouges. (*Description de la Pêche de la Baleine*, par Zorgdrager, pag. 191.)

Près de la baie Saint-Mathias, sur les terres magellani-

C'est par une convenance qui d'abord paroît assez légère, et par quelques rapports fugitifs, que nous avons jugé que ce second phoque étoit le phoca des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venoit des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venoit des mers du Levant. Il étoit adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents : il étoit d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale; car, quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avoit que deux pieds

ques, nous découvrîmes deux îles pleines de loups marins, en si grand nombre, qu'il n'auroit pas fallu deux heures pour en remplir nos cinq vaisseaux; ils sont de la taille d'un veau, et de diverses couleurs. (*Histoire des Navigations aux terres Australes*; Paris, 1746, in-4°, tom. I, pag. 127.)

Les veaux marins du Spitzberg n'ont pas la tête faite tous de la même façon : les uns l'ont plus ronde, les autres plus longue et plus décharnée au-dessous du museau..... Ils sont aussi de diverses couleurs, et marquetés comme les tigres : les uns sont d'un noir tacheté de blanc, quelques-uns jaunes, quelques-uns gris, et d'autres rouges.... Ils n'ont pas tous la prunelle de l'œil d'une même couleur : les uns l'ont d'une couleur cristalline, les autres blanche, les autres jaunâtre, et les autres rougeâtre. (*Recueil des Voyages du Nord*, tom. II, pag. 118 et suiv.)

La peau du veau marin est couverte d'un poil ras de diverses couleurs; il y a de ces animaux qui sont tout blancs, et tous le sont en naissant; quelques-uns, à mesure qu'ils croissent, deviennent noirs, d'autres roux, plusieurs ont toutes ces couleurs ensemble. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix, tom. III, pag. 147.)

trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avoit sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire environ sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avoit encore que quelques dents. Or, tous les caractères que les anciens donnent à leur phoca ne désignent pas un animal aussi grand, et conviennent à ce petit phoque, qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le phoca des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu, en aucune manière, avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du phoca, disent que son poil est ondoyant, et que, par une sympathie naturelle, il suit les mouvements de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même

Pelles eorum etiam detractas corpori sensum æquorum retinere tradunt semper æstu maris recedente inhorrescere. (Plin., Hist. nat., lib. IX, cap. 13.)

Severinus dit avoir vu ce miracle; mais il l'exprime avec tant d'exagération, qu'il en est moins croyable. Il dit que, quand le vent du septentrion souffle, les poils qui s'étoient élevés au vent du midi se couchent tellement qu'ils sem-

dans les peaux long-temps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or, l'on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et roide; elle convient au contraire, en quelque façon, à ce petit phoque, dont le poil est ondoyant, et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général, les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affirmativement que cette propriété, qui avoit passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes.² Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que, dans le fond, ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer.

Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le phoca des an-

blent disparaître. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. I^{re}, pag. 195.)

¹ Les veaux marins de l'île de Juan-Fernandès ont une fourrure si fine et si courte que je n'en ai vu de pareille nulle part ailleurs. (*Voyage de Dampier*, t. I, p. 118.)

² Cardan, *de Subtilitate*, lib. x.

ciens; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venoit vraisemblablement des mers septentrionales, paroît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents, et n'étant pas adulte, il ne laissoit pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avoit par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein,² a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait.³

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres, le petit

¹ Rondelet, *de Piscibus*, lib. 16.

De Quadr., pag. 95.

³ « Ce veau marin se voyoit à Londres en Charing-cross, » au mois de février 1742-43. Les figures données par Al- » drovande, Jonston et d'autres, étant de profil, nous jet- » tent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles font » paroître le bras, qui cependant n'est pas visible au de- » hors dans quelque position que soit l'animal; la seconde, » c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoi- » res, tandis que ce sont deux vrais pieds avec des mem- » branes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont

phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du phoca. Aristote connoissoit assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il étoit d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres, que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très-apparens pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf : mais il paroît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, étoit fort petite : mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; et MM. de l'A-

» composés de trois articulations. Les ongles des pieds de
 » devant sont grands et larges. Ces pieds sont assez sem-
 » blables à ceux d'une taupe; ils paroissent faits pour ram-
 » per sur la terre et pour nager : il y a une membrane é-
 » troite entre chaque doigt; mais les pieds de derrière ont des
 » membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'a-
 » nimal que pour ramer dans l'eau.... Cet animal étoit fe-
 » melle, et mourut le seizième février 1742-43. Il avoit au-
 » tour de la gueule de grands poils d'une substance trans-
 » parente et cornée. Ses viscères étoient comme il suit : les
 » estomacs, les intestins, la vessie. les reins. les uretères,

cadémie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvoit avoir aucune connoissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie étoit encore inconnu; les Grecs et même les Romains regardoient les Gaules et la Germanie

» le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang
 » et les parties extérieures de la génération, étoient comme
 » dans la vache; la rate avoit deux pieds de long, quatre
 » pouces de large, et étoit fort mince; le foie étoit composé
 » de six lobes, chacun de ces lobes étoit long et mince
 » comme la rate; la vésicule du fiel étoit fort petite; le
 » cœur étoit long et mou dans sa contexture, ayant un
 » trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort gran-
 » des. Dans l'estomac le plus bas, il y avoit environ quatre
 » livres pesant de petits cailloux tranchants et anguleux,
 » comme si l'animal les avoit choisis pour hacher sa nour-
 » riture.... Le corps de la matrice étoit petit en comparai-
 » son des deux cornes, qui étoient très-grandes et très-é-
 » paisses.... Les ovaires étoient fort gros, et les cornes de
 » la matrice étoient ouvertes par un grand trou du côté des
 » ovaires. Je donne la figure de ces parties., aussi-bien que
 » celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus
 » grand soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits;
 » sa chair est ferme et musculeuse. Il étoit fort jeune, quoi-
 » qu'il eût sept pieds et demi de longueur; car il n'avoit
 » presque point de dents, et il n'avoit encore que quatre
 » petits trous régulièrement placés et formant un carré au-
 » tour du nombril : c'étoit les vestiges des quatre mamelles
 » qui devoient paroître avec le temps. » (*Transact. philos.*,
 n° 469, pag. 585 et 586.)

comme leur nord; les Grecs surtout connoissoient peu les animaux de ces pays : il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du phoca comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le phoca de la Méditerranée, et qu'il ne connoissoit pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre, sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île, et à quelque distance du continent; elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment : ils s'entendent, ils s'entraident et se secourent mutuellement : les petits

¹ Quand les veaux marins sont en mer, leurs pieds de derrière leur servent de queue pour nager, et à terre de siège quand ils donnent à téter à leurs petits. (*Voyage de Dampier*, tom. I, pag. 117.)

reconnoissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, et, dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper.' Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois; et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue. Je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage; car on sait que les cétacées en général vivent bien plus long-temps que les animaux quadrupèdes; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboïement d'un chien enrôlé : dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs; même

ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs, ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie, qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité de sang prodigieuse; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond : ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer, et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont

¹ *Nullum animal graviore somno premitur Pinnis quibus in mari utuntur, humi quoque pedum vice serpunt : sursùm deorsùmque claudicantium more se moventes.... Capitur dormiens vitulus marinus præsertim humano mucrone quia profundissimè dormit. (Olaï Magni, de Gent. sept., pag. 165.)*

endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très-durs et très-vivaces. « Ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire;¹ car » quoiqu'ils soient mortellement blessés, qu'ils perdent presque tout leur sang, et qu'ils soient même » écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est » quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est ce que nous observâmes » à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avoit » huit pieds de long; car, après l'avoir écorché et » dépouillé même de la plus grande partie de sa » graisse, cependant, et malgré tous les coups qu'on » lui avoit donnés sur la tête et sur le museau, il » ne laissoit pas de vouloir mordre encore; il saisit » même une demi-pique qu'on lui présenta, avec » presque autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé : nous lui enfonçâmes après cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où il » sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » Au reste, la chasse, ou, si l'on veut, la pêche de ces animaux n'est pas difficile, et ne laisse pas d'être utile,² car la chair n'en est pas mauvaise à man-

¹ *Recueil des Voyages du Nord*, tom. II, pag. 117 et suiv.

² La seconde espèce de loups marins (phoque) est bien plus petite que la première (rosmar ou vache marine). Ils font aussi leurs petits à terre dans ces îles du Tonsquet

ger : la peau fait une bonne fourrure;¹ les Américains s'en servent pour faire des ballons, qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de

(Amérique septentrionale), sur le sable, sur les roches, et partout où il se trouve des anses.... Les Sauvages leur font la guerre : leur chair est bonne à manger; ils en tirent de l'huile qui est un ragoût à tous leurs festins. Ces loups marins s'échouent à terre en toutes saisons, et ne s'écartent guère de la terre. Dans un beau temps on les trouve sur une côte de sable, ou bien sur des rochers où ils dorment au soleil.... Il y a des endroits où il s'en échoue des deux ou trois cents d'une bande... Ils sont faciles à tuer... Tout ce qu'ils peuvent rendre d'huile, c'est environ plein leur vessie, dans laquelle les Sauvages la mettent après l'avoir fait fondre : cette huile est bonne à manger fraîche, et pour friasser du poisson; elle est encore excellente à brûler; elle n'a ni odeur, ni fumée, non plus que celle d'olive, et en barrique elle ne laisse ni ordure ni lie au fond. (*Descript. de l'Amérique septent.*, par Denis, t. II, p. 255.)

Le veau marin a, outre sa graisse, une peau qui se vend trois, quatre ou cinq schellings, à proportion de sa beauté et de sa grandeur. (*Description de la Pêche de la Baleine*, par Zorgdrager, pag. 196.)

On employoit autrefois une grande quantité de peaux de loups marins à faire des manchons; la mode en est passée, et leur grand usage aujourd'hui est de couvrir les malles et les coffres. Quand elles sont tannées, elles ont presque le même grain que le maroquin; elles sont moins fines, mais elles ne s'écorchent pas si aisément, et elles conservent plus long-temps toute leur fraîcheur. On en fait de très-bons souliers et des bottines, qui ne prennent point l'eau; on en couvre aussi des sièges, dont le bois est plutôt usé que la couverture. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, tom. III, pag. 147.)

radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin ou des autres cétacées.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième, dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin*; elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan-Fernandès dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras, qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en

¹ Leur peau sert à faire des ballocs ou ballons pleins d'air, au lieu de bateaux. (*Voyage de Frézier*, pag. 75.)

donna deux barriques, sans compter celui qui restoit dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tannée-clair; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure. de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies : ils passent tout l'été dans la mer, et tout l'hiver à terre; et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas; elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes; et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paroissent d'un naturel fort pesant, et sont fort

difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyants et de tons différents: tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles, qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds, qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourroient blesser si on les approchoit de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduisons, il nous paroît que ces lions marins qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de *loups marins*, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourroient bien être de la

Voyage autour du Monde, par Anson, pag. 100 et suiv., où l'on voit aussi la figure du mâle et de la femelle.

même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. « Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez » exact) sont en naissant plus gros que le plus gros » porc que l'on voie, et plus longs. » Or, il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le phoca des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis.¹ M. Parsons ne dit pas de quelle mer venoit ce grand phoque : mais, soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourroit qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte, ni même à beaucoup près, il avoit sept pieds de longueur. D'ailleurs la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que, dans l'espèce du lion marin, le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle.

¹ On peut encore ajouter au témoignage de Denis, celui du P. Chrétien Leclercq. « Il y a, dit cet auteur, des loups » marins sur les côtes de l'Amérique septentrionale, dont » quelques-uns sont aussi grands et aussi gros que des che- » vaux et des bœufs. Ces loups marins s'appellent *ouas-* » *pous*. » (*Relation de la Gaspésie*, pag. 490.)

et n'a décrit que la femelle, qui n'avoit en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis : c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avoit les estomacs et les intestins comme une vache; et en même temps l'auteur du *Voyage d'Anson* dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été. Il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux, très-différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Wood Roger avoit parlé, avant l'auteur du *Voyage d'Anson*, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin, dit-il, est une créature fort » étrange, d'une grosseur prodigieuse; on en a vu » de vingt pieds de long ou au-delà, qui ne pou- » voient guère moins peser que quatre milliers. » Pour moi, j'en vis plusieurs de seize pieds, qui » pesoient peut-être deux milliers : je m'étonne » qu'avec tout cela on puisse tirer tant d'huile du » lard de ces animaux. La forme de leur corps ap- » proche assez de celle des veaux marins; mais ils » ont la peau plus épaisse que celle d'un bœuf, le » poil court et rude, la tête beaucoup plus grosse » à proportion, la gueule fort grande, les yeux d'u- » ne grosseur monstrueuse, et le museau qui res-

» semble à celui d'un lion, avec de terribles mous-
 » taches, dont le poil est si rude, qu'il pourroit
 » servir à faire des cure-dents. Vers la fin du mois
 » de juin, ces animaux vont sur l'île de Juan-Fer-
 » nandès pour y faire leurs petits, qu'ils déposent
 » à une portée de fusil du bord de la mer : ils s'y
 » arrêtent jusqu'à la fin de septembre, sans bouger
 » de la place, et sans prendre aucune nourriture ;
 » du moins on ne les voit pas manger. J'en obser-
 » vai moi-même quelques-uns, qui furent huit
 » jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auroient
 » pas abandonné si nous ne les avions effrayés.....
 » Nous vîmes encore à l'île de Lobos de la Mar, sur
 » la côte du Pérou, dans la mer du Sud, quelques
 » lions marins, et beaucoup plus de veaux marins. »

Ces observations de Wood Roger qui s'accor-
 dent avec celles de l'auteur du *Voyage d'Anson*,
 semblent prouver encore que ces animaux vi-
 vent d'herbes lorsqu'ils sont à terre ; car il est
 peu probable qu'ils se passent pendant trois mois
 de toute nourriture, surtout en allaitant leurs pe-
 tits. L'on trouve dans le *Recueil des navigations
 aux terres Australes* beaucoup de choses relatives
 à ces animaux : mais ni les descriptions ni les faits
 ne nous paroissent exacts. Par exemple, il y est
 dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit

Voyage autour du Monde de Wood Roger, tom. I,
 pag. 207 et 225.

de Magellan, il y avoit des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvoit de trente-six pieds de large : cela est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie : cela est encore plus qu'exagéré, car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps; mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long.³ Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds, il y en a des milliers; mais que les plus communs n'en ont que cinq.⁴ Cela pourroit induire à croire qu'il y en auroit de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge; ce qui cependant étoit nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit Coréal,⁵ ouvrent toujours leur gueule : deux hommes ont assez de

¹ *Navigations aux terres Australes*; Paris, 1756, t. I pag. 168.

² *Idem, ibidem*, pag. 221.

³ *Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix, tom. VI pag. 181.

⁴ *Navigations aux terres Australes*, tom. II, pag. 11

⁵ *Voyage de Coréal*, tom. II, pag. 180.

» peine à en tuer un avec un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir. Une femelle » allaite quatre ou cinq petits, et chasse les autres » petits qui s'approchent d'elle; d'où je juge qu'elles ont quatre ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée; car le grand phoque décrit par M. Parsons avoit quatre mamelles situées de manière qu'elles formoient un carré dont le nombril étoit le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il seroit à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc.; car si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourroit croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins; qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

[Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoissoit alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer, et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques

points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacées, sur le corps desquels la Nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connoissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin, qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou; et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'*ours marin*, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le petit

phoque à poil noir, dont j'ai donné la description, et qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours marin comme le phoca des anciens : mais comme Aristote, en parlant du phoca, dit expressément qu'il n'a pas d'oreilles externes, et seulement des trous auditifs, je vois qu'on doit chercher ce phoca des anciens dans quelque une des espèces de phoques sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

DES PHOQUES SANS OREILLES EXTERNES, OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

Nous connoissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

DU GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.

Première espèce.

La plus grande espèce est celle du phoque à museau ridé, dont nous avons déjà parlé¹ sous le

¹ Page 240 et suiv. de ce volume.

nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du *Voyage d'Anson*, l'avoient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et les îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de *lion marin*. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan-Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de

« Le lion marin (phoque à museau ridé) est un grand
 » animal de douze à quatorze pieds de long, et au plus gros
 » du corps il est de la grosseur d'un taureau; il est de la fi-
 » gure d'un veau marin, mais six fois aussi gros; sa tête est
 » faite comme celle du lion; sa face est large, ayant plu-
 » sieurs longs poils aux lèvres comme un chat; ses yeux
 » sont gros comme ceux d'un bœuf; ses dents, longues de
 » trois pouces, sont grosses environ comme le gros doigt
 » d'un homme...; il est extraordinairement gras. Un lion ma-
 » rin, coupé et bouilli, rendra un muid d'huile très-douce
 » et fort bonne à frire : le maigre est noir et à gros grains,
 » et d'assez mauvais goût. Cet animal demeure quelque-
 » fois des semaines entières à terre, s'il n'en est pas chas-
 » sé. Quand ils viennent trois ou quatre de compagnie, ils
 » se couchent les uns auprès des autres, et grognent com-

Bougainville, don Perneti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent et aux îles Malouines ou Falkland. MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le Capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-Géorgie*,¹ et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique : ces deux femelles étoient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit² ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Behring et près des côtes du Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal *phoque à museau ridé*,³ parce qu'il a sur le nez une peau

» me les cochons en faisant un bruit horrible. Ils mangent
 » le poisson, et je erois que c'est leur nourriture ordina-
 » re. » (*Voyage de Dampier*; Rouen, 1715, t. I, p. 118 et
 119.)

¹ Cette île avoit été découverte dans le siècle précédent par Antoine de la Roche, et avoit été reconnue de nouveau, en 1756, par Dueros Guyot, sur le vaisseau espagnol *le Lion*, qui l'avoit nommée l'*île de Saint-Pierre*.

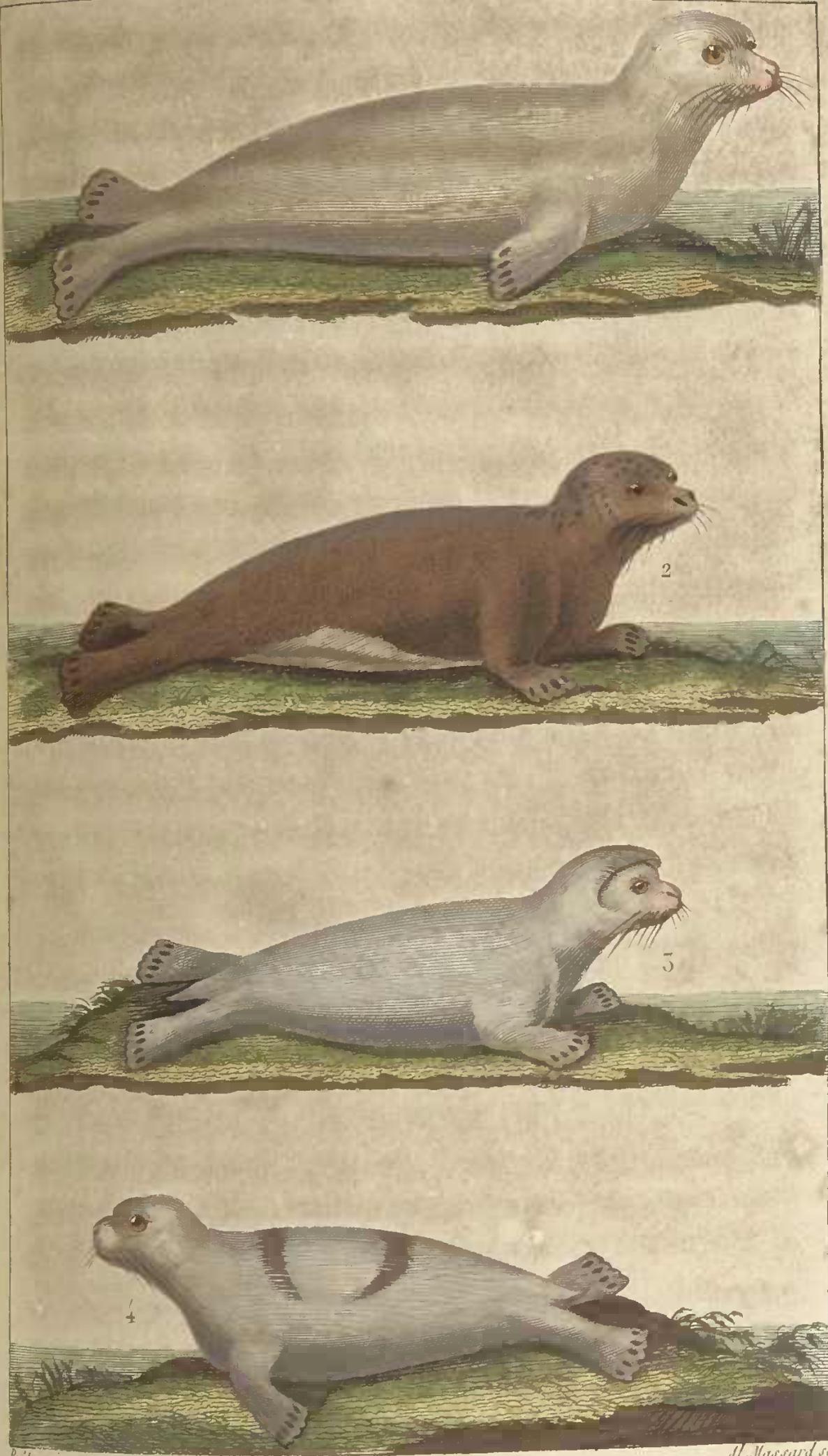
² Voyez son *Traité des Animaux marins*.

³ Les mariniers anglais l'ont nommé *clapmatzh seal*, nom évidemment corrompu de celui de *clap-mûtze*, que les Allemands et les Danois donnent à un animal tout différent, qui a un capuchon dans lequel il peut renfermer sa tête, et que les Groenlandais appellent *neitsersoak*. (Voyez ci-après l'article *du phoque à capuchon*.)

ridée et mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion : mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du *Voyage d'Anson*, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la Nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent ; c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand ils n'alloient pas assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stilet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive ; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avoit que treize pieds de longueur ; et en la supposant adulte, il y auroit



Prêtre pinx

M. Massard sc.

- | | |
|---|--|
| 1. Le Phoque à museau ridé Page 249 | 3. Le Phoque à capuchon 269 |
| 2. Le Phoque à ventre blanc 254 | 4. Le Phoque à croissant 271 |

une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun: mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral; il dit qu'on le nomme *furr-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

DU PHOQUE A VENTRE BLANC.

Seconde espèce.

Nous donnons ici (*planche 89*) la figure de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler - se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser, en élevant son buste - c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui sembloit partir du fond de la gorge, et qu'on pourroit comparer au beuglement enrôlé d'un jeune taureau. Il paroît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi-bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expi-

ration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordoit très-violemment lorsqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvements : mais dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit, quelque éloigné qu'il fût; il sembloit le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas; et dès qu'il l'apercevoit après quelques moments d'absence, il ne manquoit pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les irritations de l'amour ce qui lui arrivoit à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeoit tout à coup en une espèce de fureur qui le rendoit dangereux; son ardeur se déclaroit alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection; il s'agitoit et se tourmentoit dans sa caisse, se donnoit des mouvements brusques et inquiets, et mugissoit ainsi pendant plusieurs heures de suite : c'est par des cris assez semblables qu'il exprimoit son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitoit; mais il avoit d'autres accents plus doux, très-expressifs et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ses accès de fureurs amoureuses occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvoit satis-

faire pleinement et qui duroit huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue; et dans ces moments il étoit fort dangereux et même féroce, car alors il ne connoissoit plus personne; il n'obéissoit plus à la voix de son maître, et ce n'étoit qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien, et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçoit ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontroit : ces accès d'amour l'échauffoient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue; car il gardoit l'air assez longtemps, et ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées; et dans cet état, elles ne paroissent que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air dans ce mouvement d'aspiration, formoit un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découloit pres-

que continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissoit et s'endormoit plusieurs fois par jour; on l'entendoit ronfler de fort loin; et lorsqu'il étoit endormi, on ne l'éveilloit qu'avec peine : il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément; et ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons, qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement; il reprenoit dès-lors du mouvement et même de la vivacité; il élevoit la tête et la partie antérieure de son corps, en se haussant sur ses deux palmes de devant, jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentoit le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres aliments; et c'étoit principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes : on avoit soin de les assaisonner quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui falloit environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avaloit très-goulument les anguilles tout entières, et même les premières carpes qu'on lui offroit : mais, dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissoit d'abord par la tête, qu'il écrasoit entre ses dents; ensuite il les laissoit tomber, leur ouvroit le ventre pour en tirer le fiel a-

vec ses appendices, et finissoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandoient une odeur très-fétide : ils étoient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides ; et lorsqu'ils étoient solides, ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvoit vivre plusieurs jours, et même plus d'un mois, sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée ; car lorsqu'il buvoit de l'eau douce, et surtout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique : cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvoit être de six ou sept cents livres ; sa longueur étoit de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière ; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré, et de couleur brune mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paroît comme tigré ; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une

grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement, comme dans les quadrupèdes terrestres; mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune, et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez; et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces : lorsque l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poisson : les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paroissent usées; nous avons compté vingt mâchoières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau : ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manquoit jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue, et ont douze à treize pouces de longueur sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu, et découpées en festons sur les bords. Il n'y avoit pas d'ongles apparents sur ces nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquoient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentoit beaucoup et frotoit fortement ces nageoires de derriè-

re contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires étoit usée par les frottements, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse, et paroît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777. dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guarnero, à deux cents milles de Venise; on lui avoit donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avoit déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs: il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient souvent poursuivi, et qui croyoient que c'étoit à son grand âge qu'il devoit sa grande taille; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étoient très-jaunes et usées, que son poil étoit plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étoient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760.

Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté : par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit, et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verroit périr d'inanition si on ne les contraignoit pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, et avoit plus de six pieds de longueur; sa peau lisse et un peu tigrée affectoit agréablement la vue et le tact; sa tête, plus grosse que

» celle d'un veau, en avoit à peu près la figure, et
» ses yeux grands, saillants et pleins de feu, inté-
» ressoient les spectateurs; son cou très-souple se
» recourboit assez facilement, et ses mâchoires
» armées de dents aiguës et tranchantes, lui don-
» noient un air redoutable; on lui voyoit deux trous
» auditifs sans oreilles externes; il avoit la gueule
» d'un rouge de corail, et portoit une moustache
» fort grande : deux nageoires en forme de main
» tenoient aux côtés du thorax, et le corps de l'a-
» nimal se terminoit en une queue qui étoit ac-
» compagnée de deux nageoires latérales, lesquel-
» les lui tenoient lieu de pieds. Ce phoque, docile
» à la voix de son maître, prenoit telle position
» qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour
» le caresser et le lécher. Il éteignoit une chandel-
» le du souffle de ses narines, qui sont percées d'u-
» ne petite fente dans le milieu de leur étendue.
» Sa voix étoit un rugissement obscur, mêlé quel-
» quefois de gémissement. Son conducteur se cou-
» choit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec. L'eau de
» son cuvier étoit salée; et lorsqu'il s'y plongeoit,
» il élevoit de temps en temps la tête pour respi-
» rer. Il vivoit d'anguilles qu'il dévorait dans l'eau.
» Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à
» la morve des chevaux, et il nous parut intérieure-
» ment conformé comme le veau marin dont vous
» avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection
» m'apprit sur cet animal. Le trou ovale que vous

» dites être toujours ouvert dans ces animaux am-
 » phibies, étoit exactement fermé par une membra-
 » ne transparente, disposée en forme de poche se-
 » mi-lunaire. Je ne pus pas trouver le canal arté-
 » riel. Son estomac étoit très-fort, et la tunique
 » charnue paroissoit comme marbrée. Le foie é-
 » toit composé de cinq lobes, ainsi que les reins,
 » qui avoient onze pouces de hauteur : leur sub-
 » stance corticale étoit un amas de corps pentago-
 » nes vasculoux, liés entre eux par un tissu cellu-
 » laire très-lâche. Les quatre tuniques des intestins
 » se séparoient par la macération, et nous vîmes
 » très-bien les membranes cellulaire, charnue, ten-
 » dineuse et veloutée, ainsi que la disposition spi-
 » rale entrelacée des trous qui servent de passage
 » aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques,
 » sans pouvoir être lésés par le resserrement pé-
 » ristaltique. La mauvaise odeur développée par le
 » temps humide nous empêcha de suivre plus loin
 » la dissection de cet animal; et j'ai l'honneur de
 » vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce pho-
 » que, que j'ai conservé. »

Ayant répondu à M. de la Vernière qu'il me fe-
 roit plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa des-
 cription détaillée, et qu'il me paroissoit probable
 que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement

*Lettre de M. Sabarot de la Vernière; Nîmes, le 3
 janvier 1780.*

ouvert dans ces animaux, habitants de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de la Vernière me fit réponse, le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce » phoque n'avoit point été injecté, et que c'étoit » une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me pa- » roît contenir quelques grains qui font du bruit » par la plus légère agitation..... Et à l'égard de la » membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit » semi-lunaire et disposée en forme de poche; le » segment qui terminoit le bord concave du crois- » sant me parut plus dur; les lames qui formoient » cette poche, quoique pellucides, étoient organi- » sées ou tissues de fibres régulières : je ne vis ce- » pendant pas de vaisseaux sanguins; elles glis- » soient l'une sur l'autre par la pression digitale, » et paroissoient d'un tissu tendineux. Je ne sais » pas si le changement d'habitudes que cet animal » avoit contracté auroit pu former une membra- » ne de cette structure; mais il me suffit, monsieur, » que vous en affirmiez la possibilité pour être de » votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui » disséqua avec moi ce phoque, assure avoir re- » marqué qu'il avoit plusieurs inflations dans les » voies alimentaires, qui lui parurent être quatre » estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni » entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac; et j'ai recon-

nu qu'il ne formoit qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

J'ai dit dans ce volume, page 221, à la fin de la note, que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourroit bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnoissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant médecin paroît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques* est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval; et il ajoutoit qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquoit encore, dans cette lettre,

que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avoit une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche et fluide, qui passoit dans le duodenum; et que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant.¹ Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paroît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé comme en plusieurs poches par différents étranglements: mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants; d'ailleurs ils ne vivent que de poisson, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie ne ruminent pas: ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre

¹ *Lettre de M. Parsons à M. de Buffon; Londres, 10 mai 1765.*

des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste quoique la figure de ce phoque de M. Parsons soit assez imparfaitement rendue dans la planche des *Transactions philosophiques*, on peut la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc.

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*,³ pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques *utsuk* qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix,³ et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denis, qu'ils sont si gros, « que » leurs petits ont plus de volume de corps que nos

Histoire générale des Voyages, tom. XIX.

Urksuk species phocarum majoris molis, quarum pellibus Groenlandi utuntur ad contexendos funes capturæ balænarum et phocarum inservientes. (Egede, *Dict. Groent.*; Copenhague, 1750.)

³ *Description de la Nouvelle-France*, t. III, p. 143 et suiv.

» plus grands porcs; que, peu de temps après
 » qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à
 » l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre
 » pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait
 » au mois de février, pour avoir les petits, qui,
 » dans ce temps, ne vont point à l'eau; qu'au pre-
 » mier bruit les pères et mères prennent la fuite
 » en jetant des cris pour avertir les petits de les
 » suivre; mais qu'on en tue un grand nombre a-
 » vant qu'ils puissent se jeter dans la mer.' »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, et qui pourront nous mieux instruire.

DU PHOQUE A CAPUCHON.

Troisième espèce.

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groenlandais nomment *neitsersoak*;² cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de

Description de la Nouvelle-France, t. III, p. 143 et suiv.

Phoca majoris generis, cujus caput cute crassiori mobili tegitur, quâ faciem contra ictus tuetur. (Egede, *Dict. Groent.*; Copenhague, 1750.)

peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mûtze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz,¹ est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques, est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres et fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que, dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

Histoire générale des Voyages, tom. XIX, pag. 61.

DU PHOQUE A CROISSANT.

Quatrième espèce.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *attarsoak* par les Groenlandais.¹ Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes; le foetus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*; dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak*; il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak*; il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok*; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok*; et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarsoak*.² J'ai cru devoir rapporter tous ces différents

Phoca nigri lateris. Egede, *Dict. Groent.*; Copenhague, 1750.

¹ Outre ces noms, qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groenlandaise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux. *Amiam* est le troupeau des phoques; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse, se dit *nulloarpok*; flottant sur l'eau, assoupi par la

noms, pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groenland puissent reconnoître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort : son corps est couvert d'une graisse épaisse, et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow,² qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer Orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures de la Léna, de l'Oby et du Jénisca,³ et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoi-zaëtz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant

ehaleur, il s'appelle *tertikpok*; couché sur les glaces, ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok*; le trou que le phoque enfermé sous la glace y ouvre avec ses ongles pour respirer est *aglo*; le javelot court dont on le frappe est *iperak*; et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok*; *outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle, qui les poursuit à grande course; leur peau dépilée s'appelle *erisak*; l'huile tirée de leur graisse *igunak*. (Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du *Dictionnaire groenlandais*.)

¹ *Histoire générale des Voyages*, tom. XIX, pag. 61.

Ibidem, pag. 256.

³ *Voyage de Pallas*, troisième partie, pag. 91.

tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'attarsoak de M. Crantz, et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groenland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différents,¹ et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc-jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celles du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

¹ A en juger par ce que dit Charlevoix (*Histoire de la Nouvelle-France*, tom. III, pag. 143), il paroît que ce phoque à croissant se trouve aussi dans les mers près des côtes orientales de l'Amérique septentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverses couleurs; il y en a qui sont tout blancs, et tous le sont en naissant; à mesure qu'ils vieillissent, les uns deviennent noirs, d'autres roux, et d'autres prennent toutes ces couleurs ensemble. » Ce passage, comme l'on voit, se rapporte assez à ce que nous venons de dire du phoque à croissant, et nous croyons devoir le lui appliquer.

DU PHOQUE NEITSOAK.

Cinquième espèce.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neitsoak* par les Groenlandais. Il est plus petit que les précédents : son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon ; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

DU PHOQUE LAKHTAK DU KAMTSCHATKA.

Sixième espèce.

La sixième espèce est celle que les habitants du Kamtschatka appellent *lakhtak* ;² elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan Oriental, et paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

¹ *Phoca majoris generis, maculis majoribus distincta* (item vestis hirsuta è pellibus phoearum confecta) neit-siksiak. *Phoca minor speciei supra memoratæ, atak. Species phocæ cum maculis majoribus, ateitsiak; minor ejusdem speciei, atarak; catulus generis superioris, atestak.* (*Dict. Groent.*; Copenhague, 1750.)

Kracheninnikow; *Histoire générale des Voyages*, tom. XIX., pag. 260.

DU PHOQUE KASSIGIAK.

Septième espèce.

La septième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groenlandais; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse, et se trouve toute l'année à Balsriver.

DU PHOQUE COMMUN.¹*Huitième espèce.*

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe (voyez *planche 90*), et que l'on

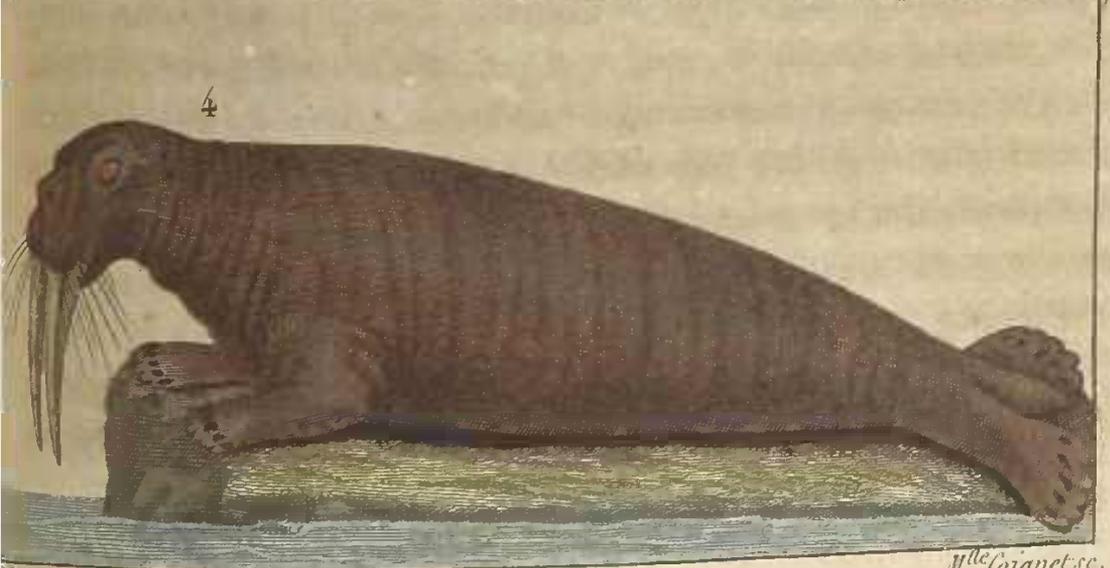
¹ Les mariniers français l'appellent *veau marin* ou *loup marin*; les Anglais, *common seal*, c'est-à-dire *phoque commun*; les Espagnols et les Portugais, *tobo de mer*. (*Note communiquée par M. Forster.*) Mais ces noms de *veau* et de *loup marin* ont été également appliqués à tous les phoques.

Le phoque est couvert de poil, et il ressemble aux autres quadrupèdes par la forme de la tête, de la queue et de plusieurs parties du corps; mais il en diffère beaucoup par la conformation des jambes et des pieds. La partie antérieure de la tête a beaucoup de rapport à celle de la loutre, car le museau est large et plat, et le nez est peu saillant : on voit à peine les oreilles; elles ne sont marquées que par un très-petit tubercule qui s'élève sur le bord antérieur de leurs orifices; elles se trouvent à peu près sur

nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin* et *chien marin*; on donne aussi ces mêmes

le milieu de la longueur de la tête; les yeux sont placés plus près des oreilles que du bout du museau. Cet animal a la partie postérieure de la tête très-grosse, et le sommet aplati depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput, qui est rond. Le col est court; il étoit bien distingué de la tête et des épaules dans l'individu qui a servi de sujet pour cette description. La poitrine est plus grosse que le ventre. Il ne paroît à l'extérieur ni hanches ni cuisses; on voit, de chaque côté de l'extrémité du corps, une éminence formée par le genou; les jambes s'étendent en arrière sous la peau, et les talons se trouvent de chaque côté de l'anus et de l'origine de la queue. Le corps est plus mince dans cet endroit que dans aucun autre; il a en général une figure conique, car il diminue de grosseur depuis la poitrine jusqu'à l'anus. La queue a peu de longueur: elle est plate en dessus et en dessous à l'extrémité.

Le bras et l'avant-bras sont courts, et cachés sous la peau de la poitrine. Le poignet est saillant au dehors. Les doigts sont dans une membrane qui sert de nageoire, et on ne les distingue que par les ongles qui sont longs, presque cylindriques, et de couleur noire sur la surface extérieure, et grise sur l'intérieure; il y a cinq doigts: le premier est le plus long, et les autres sont successivement plus courts jusqu'au dernier, qui est le plus petit de tous. Le tarse et le métatarse sont gros et allongés, et presque cylindriques. Les pieds de derrière ont cinq doigts comme les pieds de devant, mais ils sont plus grands, et enveloppés dans une membrane qui est par conséquent plus étendue que celle des pieds de devant; le premier doigt de ceux de derrière est le plus long et le plus gros; le cinquième a un peu moins de longueur; le second et le quatrième sont plus courts que le cinquième et plus longs que le troisième, qui est le plus petit des cinq: les ongles ne diffèrent de



<i>pebre pins</i>		<i>M. Coignet sc.</i>	
Le Phoque comun	Page 275	5. Le Lion marin	315
L'Ours marin	289	4. Le Morse	338

noms à quelques - uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-

ceux des pieds de devant qu'en ce qu'ils sont plus petits; les nageoires des pieds de devant étant étendues ont quatre pouces et demi de longueur, et celles des pieds de derrière neuf pouces et demi.

Les poils sont courts, fins, roides, et couchés en arrière. Ceux de l'individu qui a servi de sujet pour cette description, adhéroient les uns aux autres par une sorte de mucilage ou de colle; cependant ils étoient secs et luisants; ils avoient une couleur brune ou noirâtre sur la plus grande partie de leur longueur, depuis la racine jusqu'à la pointe, qui étoit d'un gris jaunâtre: cette couleur paroissoit seule sur toutes les parties du corps, excepté sur l'occiput et le long de la face supérieure du cou et du dos, où l'on voyoit du noir.

Il y avoit de chaque côté du museau une moustache composée sur le devant du museau de soies noires, ou en partie blanches et en partie noires. Au-delà de ces soies, il s'en trouvoit d'autres beaucoup plus grosses et plus longues, et blanches en entier; elles étoient plates, et, pour ainsi dire, noueuses comme les antennes des insectes appelés *capricornes*. Il y avoit aussi de pareilles soies au-delà de l'angle antérieur de l'œil; les plus longues soies des moustaches avoient trois pouces et demi.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	8	»
Longueur jusqu'au bout des pieds de derrière.	3	3	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	»	6	6
Circonférence du bout du museau.	»	6	
XVII.	18		

seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groenland jusqu'aux îles Canaries

	pi.	pouc.	lig.
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	»	9	»
Contour de l'ouverture de la bouche.	»	5	8
Distance entre les deux naseaux.	»	»	3½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	»	2	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	»	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	»	9
Ouverture de l'œil.	»	»	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	»	1	7
Circonférence de la tête prise au-dessus des oreilles à l'endroit le plus gros.	1	1	3
Longueur des oreilles.	»	»	3
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure.	»	»	7
Distance entre les deux oreilles.	»	3	5
Longueur du cou.	»	4	»
Circonférence du cou.	1	»	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	6	»
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	1	9	»
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	4	»
Longueur du tronçon de la queue.	»	3	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	»	5	4
Circonférence du poignet.	»	5	6
Circonférence du métacarpe.	»	5	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	4	1
Circonférence du métatarse.	»	6	»

et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Krache-

	pi.	pouc.	lig.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	9	»
Largeur du pied de devant.	»	2	8
Largeur du pied de derrière.	»	5	2
Longueur des plus grands ongles.	»	»	10 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base.	»	»	2 $\frac{1}{2}$

Ce phoque pesoit vingt-six livres....

L'extrémité de la langue étoit échanerée, presque fourchue, fort étroite et fort mince en comparaison du reste qui étoit large, épais et court. La partie antérieure étoit garnie de petites papilles, et parsemée de grains ronds et peu apparents. Il y avoit sur la partie postérieure quelques petites glandes et des papilles larges, mais peu élevées et molles....

La vulve et l'anus étoient placés sous l'origine de la queue entre les deux talons de l'animal; l'anus formoit un bourrelet au dehors de la peau, et débordoit de la longueur de cinq lignes; la vulve touchoit immédiatement à l'anus.....

Le phoque ressemble plus aux autres animaux quadrupèdes par son squelette que par la forme extérieure de son corps entier. Les quatre jambes, quoique fort courtes, sont composées de tous les os qui se trouvent dans les jambes des quadrupèdes. La tête et les dents ont beaucoup de rapports avec celles des animaux carnassiers, tels que les chiens, les lions, les tigres, les panthères, etc.; mais il y a aussi de grandes différences dans le squelette du phoque, comparé à celui des autres animaux....

Les dents sont au nombre de trente-quatre, savoir, six incisives, deux canines et dix machelières à la mâchoire du dessus; quatre incisives, deux canines et dix mâche-

ninnikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baïkal, où

lières à la mâchoire du dessous; les incisives et les canines ont beaucoup de ressemblance avec celles des chiens, des chats, des lions, etc. La plus grande différence que j'ai observée sur les dents incisives du phoque en les comparant à celles de ces animaux, consiste dans le nombre des incisives inférieures, le phoque n'en ayant que quatre, tandis que ces autres animaux en ont six. Dans le phoque, il y a un espace vide entre les deux incisives du milieu, mais on n'y voit aucun vestige de dents ni d'alvéoles. Les machelières ont une grosse pointe dans le milieu, et une ou deux petites au-devant de la grosse et autant en arrière; ces dents diffèrent peu des deux premières machelières du chat. De tous les animaux qui ont trente-quatre dents, comme le phoque, la chauve-souris que nous avons nommée *pipistrelle* (tom. XIV, pag. 310) est l'animal qui diffère le moins du phoque relativement aux dents; mais il y a de grandes différences pour leur figure et pour leur situation: car la pipistrelle a six incisives à la mâchoire inférieure, et seulement quatre à la mâchoire supérieure, au contraire de ce qui est dans le phoque....

Les côtes sont au nombre de quinze de chaque côté, dix vraies et cinq fausses....

Le phoque n'est pas conformé pour être porté sur ses jambes ni pour marcher, parce que les os des jambes ne sont pas au dehors du corps; ceux du bras et de l'avant-bras sont collés, et même en partie aplatis sous la peau contre la poitrine jusqu'au poignet: ainsi il n'y a que le métacarpe et les doigts qui sortent au dehors et qui tiennent lieu de jambes de devant. Celles de derrière ont une situation encore plus extraordinaire: elles font partie du corps, et sont enveloppées avec la plus grande partie de la queue par un prolongement de la peau du corps, et dirigées en arrière, de façon que les genoux et les rotules se

l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onega et Ladoga en Russie, ce qui semble

trouvent placés du côté du bassin et les talons à côté de la queue et des parties de la génération : il n'y a que le métatarse et les doigts qui soient séparés de la queue; les talons sont tournés en dedans, et non pas en arrière comme ceux des autres animaux.

	ponc.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	6	2
La plus grande largeur de la tête.	5	9
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	5	11
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines.	1	1
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	»	9
Longueur de cette ouverture.	1	2
Largeur.	»	11
Longueur des os propres du nez.	1	4
Largeur à l'endroit le plus large.	»	3
Largeur des orbites.	1	7
Hauteur.	1	8
Longueur des dents canines au dehors de l'os.	»	6
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale.	»	4
Largeur de devant en arrière.	»	9
Longueur de la douzième côte qui est la plus large.	5	4
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	1	4
Longueur depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'à l'extrémité antérieure de l'os.	1	9
Longueur des trous ovalaires.	2	»
Largeur.	»	11

prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également

	pouc.	lig.
Largeur du bassin.	1	5
Hauteur.	4	»
Longueur de l'omoplate.	5	7
Longueur de l'humérus.	2	11
Largeur de sa partie supérieure.	1	3
Épaisseur.	1	4
Longueur de l'os du coude.	5	4
Longueur de l'olécrane.	»	8
Largeur.	»	4
Épaisseur.	1	2
Longueur de l'os du rayon.	2	8
Largeur de son extrémité inférieure.	»	6
Épaisseur.	1	»
Longueur du fémur.	2	9
Circonférence du milieu de l'os.	1	6
Largeur de son extrémité inférieure.	1	7
Longueur du tibia.	4	9
Longueur du péroné.	4	6
Hauteur du carpe.	»	9
Longueur du calcaneum.	1	9
Longueur du premier os du métacarpe qui est le plus long.	1	4
Longueur du cinquième qui est le plus court.	»	10
Longueur de la première phalange du pouce.	1	7
Longueur de la seconde.	»	9
Longueur de la première phalange du deuxième doigt.	»	11
Longueur de la seconde.	»	7
Longueur de la troisième.	»	7 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du cinquième doigt, qui est le plus court.	»	8
Longueur de la seconde.	»	4 $\frac{1}{2}$

dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés.¹ Nous avons vu vivant un de ces phoques, qui pourroit bien être une variété dans cette espèce du phoque commun; il n'avoit que quelques légères différences, dans la forme du corps et dans les couleurs du poil, avec le phoque décrit dans ce volume, page 219 et suivantes.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie; et le P. du Tertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

« Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours »
 »quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier »
 »signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer :

	pouc.	lig.
Longueur de la troisième.	»	7 $\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus long.	2	3
Longueur du troisième, qui est le plus court.	1	5
Longueur de la première phalange du pouce.	2	»
Longueur de la seconde.	1	2
Longueur de la première phalange du cinquième doigt.	1	7
Longueur de la seconde.	1	»
Longueur de la troisième.	»	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt qui est le plus court.	1	3
Longueur de la seconde.	1	»
Longueur de la troisième.	»	8

(Daubenton, *Description anatomique du Phoque.*)

¹ *Voyage de Pallas*, tom. III.

» au bout de quelque temps, ils se rapprochent
 » de terre et s'élèvent sur leurs pates de derrière
 » pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré
 » cela, on en prend un très-grand nombre à terre,
 » et il n'est presque pas possible de les avoir au-
 » trement.... Mais quand ces phoques entrent avec
 » la marée dans les anses, il est aisé de les pren-
 » dre en très-grande quantité; on en ferme l'en-
 » trée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de
 » libre qu'un fort petit espace par où ces phoques
 » se glissent dès que la marée est haute; on bouche
 » cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces
 » animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de
 » les assommer. On les suit en canot dans les en-
 » droits où il y en a beaucoup; et quand ils met-
 » tent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire
 » dessus : s'ils ne sont que blessés, on les prend
 » sans peine; mais s'ils sont tués roides, ils vont
 » d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour
 » cette chasse vont les pêcher à sept ou huit bras-
 » ses de profondeur.' »

Ces huit ou neuf espèces de phoques dont nous
 venons de donner les indications se trouvent pour
 la plupart aux environs des terres les plus septen-
 trionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de
 l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours ma-
 rin, et même le phoque à museau ridé, se trou-

Description de la Nouvelle-France, t. III, p. 143 et
 suiv.

vent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous le nom de *chien* et de *veau marin*; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles et chez les Koriaques, où on les appelle *kol-kha*, *betarkar* et *memel*, ce qui signifie également *veau marin* dans les trois langues. « Ils ont tous la
 » peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est
 » épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il
 » étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de
 » devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts,
 » avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles
 » pour grimper sur les rochers ou se cramponner
 » sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en pate d'oie, de sorte qu'en nageant ils se
 » déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le
 » poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre,

Les Français les appellent aussi *veaux marins*, et quelquefois *loups marins*; et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tournoyer, les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête*: mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer, que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles, qui sont saillantes et externes.

» et même ils ronflent si profondément au soleil,
 » qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des
 » pieds de devant, et sautent ou s'élancent avec
 » ceux de derrière, mais si vite qu'un homme a de
 » la peine à les attraper. Ils ont des dents tran-
 » chantes, et des poils au museau, forts comme des
 » soies de sanglier.... Leur corps est gros au milieu,
 » et terminé en cône par les deux extrémités; ce
 » qui les aide beaucoup à nager.' »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la gla-
 ce que ces animaux s'accouplent, et que les mè-
 res font leurs petits; elles les allaitent dans l'eau,
 mais bien plus souvent à terre : elles les laissent
 aller de temps en temps à la mer; ensuite elles les
 ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce
 qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs
 voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux
 Groenlandais le vêtement et la nourriture, mais
 leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs
 tentes et leurs canots. Ils en tirent aussi de l'hui-
 le pour leurs lampes, et se servent des nerfs et
 des fibres tendineuses pour coudre leurs vête-
 ments; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont
 employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et

Histoire générale des Voyages, tom. XIX, pag. 60
 et 61.

Charlevoix, *Description de la Nouvelle-France*,
 tom. III, pag. 145 et suiv.

la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile. Ils en font sécher la chair pour la consommer pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher. En un mot, les phoques font la principale ressource des Groenlandais; et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages; lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renver-

¹ Les Russes et les habitants du Kamtschatka tirent aussi un très-grand parti de la chasse des phoques; ils font de la chandelle de leur graisse, que les naturels du pays préfèrent à toute autre graisse pour assaisonner leurs aliments; ils en mangent aussi la chair, et la font sécher au soleil pour la conserver pendant les temps où ils ne peuvent pêcher. On fait avec leurs peaux des semelles de souliers; et les Korelli, les Olutores et les Tschukotskoi en font des bateaux. (*Histoire du Kamtschatka*, par M. Kracheninnikow, tom. I, pag. 277.)

Histoire générale des Voyages, tom. XIX, pag. 256.

sant sur le dos pour recevoir le mâle ; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable ; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents : ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, et ne paroissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes,

¹ Ils sont, dit M. Kracheninnikow, vifs et courageux ; j'en ai vu un qui, s'étant pris à l'hameçon dans l'embouchure de la grande rivière, s'élança sur nos gens avec beaucoup de férocité, après même qu'ils lui eurent brisé le crâne. On ne l'eut pas plus tôt tiré à terre, qu'il essaya de se jeter dans la rivière ; et lorsqu'il vit que la chose lui étoit impossible, il commença à pleurer ; et plus on le frappoit, plus il étoit féroce. (*Histoire du Kamtschatka*, t. I, p. 275.)

ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connoissoient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zones froides des deux pôles.

DES PHOQUES A OREILLES EXTERNES.

DE L'OURS MARIN.

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue.² C'est

¹ *Phoca ursina*. Linnæus.

Ursine seal. Pennant, *Synops. quadr.*, pag. 271.

Il est appelé *kot* par les Russes, *phoque ursin* par M. Forster, *phoque commun* par plusieurs voyageurs, *chat marin* par M. Kracheninnikow, *loup de mer* par les Français, et *veau marin* par les Anglais.

² On l'a reconnu à l'île de Juan-Fernandès, située à 36 degrés de latitude australe; à l'île Saint-Pierre; à celle de Sandwich, nouvellement découverte; à la côte des Patagons; aux îles Malouines; à la terre des États; à la Nou-

un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé : ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre; et l'ours marin, dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on en a gravé la figure, *planche 90*. Il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles; et ses observations, réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs, suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paroît se trouver dans tous les océans; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur, et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin*; quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément

velle-Hollande; à la Nouvelle-Guinée; aux îles Galapagos, situées presque sous l'équateur; et enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique et jusqu'au Kamtschatka.

Tom. XIII, pag. 501.

dans toutes les mers australes ou boréales : mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer du Kamtschatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Behring,¹ après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes du Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver.² Dans le temps

¹ Il y a une si grande quantité de ces animaux dans l'île de Behring qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige souvent les voyageurs à quitter la plaine et à gravir les rochers et les montagnes. Il est bon d'observer qu'on n'en trouve que sur la côte méridionale, qui est vis-à-vis du Kamtschatka; la raison en est peut-être que c'est la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoi vers l'Orient. (*Histoire du Kamtschatka*, par Kracheninnikow; Lyon, 1767, tom. I, pag. 507.)

M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est

du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas; et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas. Tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison de plaisir est en même temps celle des combats : les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée; et souvent composée de cent vingt individus; que non-seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle, qui les régit en maître : cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paroissent fléchir devant le lion marin ; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui, étant plus petite et plus foible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et

« Nous observâmes (sur une petite île près de la terre » des États) que les ours et les lions de mer, quoique campés sur la même grève, se tenoient toujours fort loin les » uns des autres, et qu'ils ne se communiquoient point entre eux. » (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. IV, pag. 55 et suiv.)

« Les lions de mer occupent la plus grande partie de la » côte ; les ours de mer habitent l'intérieur de l'île. » (*Idem*, *ibidem*, pag. 73.)

ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles, ils se laissent assommer plutôt que de désespérer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable : ils paroissent aimer passionnément leur famille; si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits¹ : le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et

¹ M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds, pour désarmer sa colère.

cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces : car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme; ils grondent en montrant les dents, et se jettent mê-

« Les vieux mâles, dit Kraeheninnikow, dorment quel-
 » quefois un mois entier sans prendre de nourriture : ils
 » sont très-féroces, et attaquent les passants; et ils sont si
 » obstinés, qu'ils aiment mieux se faire tuer que de quit-
 » ter leur place. Lorsqu'ils voient venir un homme, quel-
 » ques-uns se jettent sur lui, et les autres se tiennent près
 » pour les défendre; ils mordent les pierres qu'on leur jet-
 » te, et eurent sur celui qui les a jetées; encore qu'on leur
 » casse les dents et qu'on leur crève les yeux, ils ne bou-
 » gent pas de l'endroit où ils sont. Il y a plus, aucun n'o-
 » seroit abandonner son poste et s'il le faisoit les autres le
 » dévoreroient. Si quelqu'un fait mine de vouloir se reti-
 » rer, les autres le serrent de près pour empêcher qu'il ne
 » s'enfuie; et si quelqu'un se méfie du courage de son ca-
 » marade ou le soupçonne de s'enfuir, il se jette sur lui. »
 (*Histoire du Kamtschatka*, tom. I, pag. 299.)

« Nous eûmes aussi beaucoup de peine à tuer les veaux
 » et les lions marins (sur une petite île près de la terre des
 » États) : leur museau étoit la partie la plus sensible. Nous
 » manquâmes, le docteur Sparman et moi, d'être attaqués
 » par un des plus vieux ours de mer, sur un rocher où il y

me avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plu-

» en avoit plusieurs centaines de rassemblés, qui sembloient
 » tous attendre l'issue du combat. Le docteur avoit tiré son
 » coup de fusil sur un oiseau, et il alloit le ramasser lors-
 » que le vieux ours gronda et montra les dents, et parut se
 » disposer à s'opposer à mon camarade. Dès que je fus as-
 » sis, j'étendis l'animal roide mort d'un coup de fusil, et
 » au même instant toute la troupe voyant son champion
 » terrassé s'enfuit du côté de la mer; plusieurs s'y jetèrent
 » avec tant de hâte, qu'ils sautèrent dix ou quinze verges
 » perpendiculaires sur des rochers pointus : je crois qu'ils
 » ne se firent point de mal, parce que leur peau est très-
 » dure, et que leur graisse très-élastique se prête aisément
 » à la compression. » (Forster, *Second Voyage de Cook*,
 tom. IV. pag. 60.)

« Cet amphibie paroît affreux, et mord avec tant de
 » force qu'il peut trancher la hampe d'une demi-pique,
 » ainsi qu'on l'éprouva, et la présence de deux ou trois
 » hommes ne le fait pas fuir; il ose même les attaquer dans
 » sa colère, quand il peut les joindre à la course. » (G. Spil-
 berg, *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement
 de la Compagnie des Indes orientales*, t. II, p. 438.)

sieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent; et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens, et surtout l'odorat, très-bons; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer; il faut même être bon coureur pour les atteindre :

Steller, *Novi Commentarii Academiæ Petropol.*, année 1751, tom. II.

Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux au cap de Bonne - Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que, comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. (*Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi.*)

ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne.¹ Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amuseut près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent, et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds² : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps sans avoir besoin de respirer; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacées et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

« Le chat marin (ours marin), dit M. Kracheninnikow, » nage si vite qu'il peut aisément faire dix werstes par heure. Lorsqu'il se sent blessé, il saisit le bateau du pêcheur » avec les dents, et l'entraîne avec tant de rapidité qu'on » diroit qu'il vole sur l'eau; il arrive souvent qu'il le ren- » verse, et que ceux qui sont dedans se noient, à moins » que le timonier ne sache le conduire et qu'il n'observe la » route que l'animal prend. » (*Histoire du Kamtschatka*, tom. I, pag. 306.)

² Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déjà trente-deux dents; mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août : ces petits déjà forts jouent souvent ensemble, et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement ensemble, et reviennent ensuite à terre : la femelle, qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paroît très-

ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paroissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.¹

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre : mais dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière, comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce; leurs plus longs poils varient; ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont

¹ « J'ai vu, dit M. Steller, un de ces animaux accouplé » depuis plus d'un quart d'heure, auquel je donnai un coup » de ma main... Ce coup le fit regarder, et le mit en colère, » ce qu'il témoigna par un terrible rugissement; mais cela » ne l'empêcha pas de continuer et d'achever son ouvrage. » (*Novi Commentarii Academiae Petropolit.*, année 1751. tom. II.)

du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers du Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États¹ et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux

¹ « Nous montâmes au sommet de l'île (près de la terre » des États), sur lequel il y avoit une infinité de petits mon- » drains, sur ehaeun desquels eroissoit une large touffe » d'herbes ou de glayeuls (*dactylis glomerata*); les inter- » valles entre ees touffes étoient très-vaseux et très-sales... » Nous découvriâmes bientôt qu'une espèce de phoques oe- » cupoit cette partie de l'île, et que eette vase venoit de ce » qu'ils abordoient tout mouillés sur la terre. Ceux-ci étoient » les ours de mer que nous avons vus à la baie Dusky, à la » Nouvelle-Zélande; mais ils étoient infiniment plus nom- » breux, et leur grosseur plus considérable égaloit celle que » leur donne M. Steller. Ils sont cependant fort inférieurs

séjournent sur les côtes du Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable. On peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.¹

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'étoit que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

» aux lions de mer : les mâles n'ont jamais plus de huit à
 » neuf pieds de long, et leur grosseur est proportionnée...
 » Ils n'ont pas de crinière comme le lion marin, mais la
 » coupe générale du corps et la forme des nageoires sont
 » exactement les mêmes. » (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. IV, pag. 57.)

« Nous tirâmes surtout de l'huile des vieux lions et des
 » ours marins que l'on tua; car excepté leurs fressures, as-
 » sez bonnes, la chair est trop rance pour être mangée. Les
 » petits oursins étoient bons, et même la chair de quelques
 » vieilles lionnes n'étoit pas mauvaise; mais celle des vieux
 » mâles nous parut détestable. » (*Idem, ibidem*, pag. 61.)

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur; ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais, après l'avoir depouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a

¹ « Les ours marins (de l'île Sainte - Élisabeth) ressemblent plus en effet aux ours qu'à des loups.... Leur couleur et leur tête sont tout-à-fait approchantes de celles des ours, hormis que leur museau est plus aigu. Ils leur ressemblent encore par les mouvements qu'ils font et par la manière dont ils les font; mais ils sont comme paralytiques par la partie postérieure du corps, car ils ne font que traîner après eux leurs jambes ou nageoires de derrière; néanmoins ils courent si vite, qu'à peine un homme peut les atteindre. » (G. Spilberg, *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, tom. II, pag. 457 et 458.)

que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur; elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long. La lèvre supérieure débordé l'inférieure d'un pouce et demi; et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces. La langue, qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de cha-

cune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1° dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté, d'environ huit à neuf lignes de longueur; c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement; 4° six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2° deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure, et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3° cinq dents de chaque côté, qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pince ou nageoire qui, dans les pieds

de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes. Les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter : il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre, car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité qu'il est obligé de marcher circulairement, et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques; mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure, et ridée à la partie inférieure. Ils sont, à l'intérieur, composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur. Le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court : le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de

trois phalanges; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt et un pouces sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paroissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même couleur que les trois suivants : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient, dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est situé sous l'anús et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller étoit de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anús; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étoient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pates qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et en-

DES PHOQUES, MORSES ET LAMANTINS. 509
fin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents bien formées, on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs¹ ont dit des petits ours marins qu'ils ont vus dans différents endroits de l'hémisphère austral, mais que jus-

MM. Forster et de Pagès.

² A la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande; à la Nouvelle-Géorgie, sous le cinquante-quatrième degré de latitude australe. (Forster, *Second Voyage de Cook*, t. I, p. 174, et tom. IV, pag. 84.)

M. de Pagès a aussi vu cette petite espèce au cap de Bonne-Espérance, et je erois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des veaux marins, qui se trouvent en quantité à l'île de Juan-Fernandès. « Ces animaux, dit-il, » sont par milliers sur cette île. Ils sont de la grosseur d'un » veau ordinaire; leur tête est faite comme celle d'un chien.; » leur poil est de diverses couleurs, comme noir, gris brun, » tacheté, paroissant fort lisse et fort agréable d'abord qu'ils » sortent de la mer...; ils ont une fourrure si fine et si courte que je n'en ai vu de pareils ailleurs. Il y en a toujours » autour de l'île des milliers assis dans les baies, ou allant à » la mer ou en revenant. A un mille ou deux de terre, vous » voyez l'île et ses environs tout couverts de ces animaux » qui se jouent à la superficie de l'eau ou sont au soleil à » terre. Quand ils sortent de la mer, ils appellent leurs petits et bêlent comme les brebis; et quoiqu'ils passent auprès d'une infinité d'autres petits avant que de venir aux leurs, ils ne se laissent néanmoins téter qu'aux leurs pro-

qu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

« Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent

» pres. Les jeunes ressemblent à de petits chiens et aiment
 » fort la terre; mais quand ils sont chassés, ils gagnent la
 » mer aussi-bien que les vieux, et nagent fort vite et fort
 » légèrement, quoiqu'ils soient à terre d'une très-grande
 » paresse, et qu'ils ne s'écartent de leur chemin qu'après
 » qu'on les a battus; mais s'ils se jettent sur ceux qui les
 » frappent, un coup sur le nez les tue incontinent..... Ils
 » se trouvent également dans les climats froids et chauds;
 » dans les climats froids ils aiment les pièces de glace, où
 » ils se couchent et se chauffent au soleil, comme ils le
 » font à l'île de Juan - Fernandès quand ils sont à terre. Il
 » y en a beaucoup dans les parties méridionales de l'Afri-
 » que, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance,
 » ainsi qu'en Amérique au détroit de Magellan..... Il y en
 » a sur toute la côte de la mer méridionale de ce continent,
 » depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale;
 » mais du côté du nord de la ligne, je n'en ai vu qu'à vingt
 » et un degrés de latitude; je n'en ai jamais vu dans les In-
 » des orientales. En général ces animaux cherchent les en-
 » droits déserts des côtes, et les plages de la mer où il y a
 » beaucoup de poissons, car ils en vivent : les poissons qu'ils
 » mangent sont les merlus, les tâtonneurs, etc., qui sont
 » abondants sur les côtes pierreuses. » (*Voyage de Dam-
 pier*, tom. I, pag. 16 et suiv.)

» qu'à se sauver du côté de la mer et ne mordent
 » jamais que ce qui se trouve directement sur leur
 » passage; plusieurs, en se sauvant, passoient mê-
 » me entre nos jambes : ils se familiarisent prompt-
 » tement avec les hommes. J'en ai conservé deux
 » vivants pendant huit jours dans un cuvier de cinq
 » pieds de diamètre; le premier jour j'y avois fait
 » mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un de-
 » mi-pied : mais, comme ils faisoient des efforts
 » pour l'éviter, je les mis dans l'eau douce; ils s'y
 » trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès
 » que l'eau étoit vidée, ils se secouoient comme les
 » chiens; ils se grattoient, se nettoyoient avec leur
 » museau et se serroient l'un contre l'autre : ils é-
 » ternuoient aussi comme les chiens.

» Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gail-
 » lard du vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir
 » que quand ils voyoient la mer : sur terre, ils se
 » grattoient, et même ils prenoient plaisir à se lais-
 » ser gratter par les hommes, auprès desquels ils
 » marchoient assez familièrement; ils alloient mê-
 » me flairer les gens de l'équipage, et ils aimoient
 » à grimper sur les lieux élevés pour être mieux
 » exposés au soleil.

» Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se
 » frottoient et se grattoient mutuellement; et lors-
 » qu'on les séparoit, ils cherchoient bientôt à se re-
 » joindre; il suffisoit d'en emporter un pour se fai-
 » re suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du

» goémon, du pain trempé dans de l'eau : ils flai-
 » roient et prenoient ce qu'on leur présentait; mais
 » ils ne l'avalent pas et le rendoient tout de sui-
 » te. Le septième jour, un d'eux eut des palpita-
 » tions et des sanglotements très-forts; il ouvrait
 » la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il
 » rongeoit le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer.
 » Le lendemain, je lâchai l'autre dans une prairie;
 » mais il n'y mangea rien. Je le chassai à la mer :
 » d'abord il nageoit assez lentement; mais s'étant
 » plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il re-
 » vint à sa surface plus leste qu'auparavant : il ve-
 » noit apparemment de prendre de la nourriture.»

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avoient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avoient que deux pieds et demi; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

«Le poil des jeunes est noirâtre, continue M.
 » de Pagès; mais avec l'âge il devient d'un gris ar-
 » genté à la pointe. Leurs dents sont petites; leurs
 » moustaches assez longues; la physionomie est
 » douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un
 » chien qui n'auroit que de petites oreilles; celles
 » de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes,
 » et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur;
 » le cou est gros, et presque de niveau avec la tête;

» l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine,
 » d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue,
 » qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

» Les pates de devant sont formées par une mem-
 » brane cartilagineuse qui a presque la forme des
 » nageoires; cette membrane est plus forte à sa
 » partie antérieure qu'en arrière : ces pates ont
 » cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la
 » membrane; le plus intérieur est le mieux mar-
 » qué, de même que ses phalanges; les deux sui-
 » vants le sont moins, et les deux extérieurs le sont
 » à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très-
 » petit et à peine visible, étant caché par le poil.

» Les pates de derrière ont aussi cinq doigts,
 » dont les trois du milieu ont leurs phalanges et
 » leurs ongles bien marqués : les autres sont moins
 » caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-
 » petit et très-mince : tous ces doigts sont joints
 » par une membrane comme celle de l'oie.' »

DU LION MARIN.²

La plus grande des espèces de phoques à oreil-
 les externes est celle du lion marin : il est, sans

*Note sur les ours marins du cap de Bonne-Espé-
 rance, communiquée par M. de Pagès, enseigne des vais-
 seaux du roi.*

Lion de mer ou lion marin. Beauchêne Gonin, *Navi-
 gations aux terres Australes*, t. II. Bougainville, *Voya-*

comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin; cependant jusqu'à ce jour il étoit peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du *Voyage d'Anson* a mal à propos appliqué ce nom; la figure représente le phoque à museau ridé, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits¹ nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement,

ge autour du Monde. François Pretty, *Collection d'Actuyt*, tom. III. Sir Richard Hawkins, sir John Norborough. Labbe, *Lettres des Missionnaires*, tom. XV. Don Pernetty, Bernard Penrose, *Account of the last expedition to port Egmont in Falklands istands*; London, 1775, in-8° M. Clayton, *Transactions philosophiques*, tom. LXVI, part. I^{re}, pag. 102. Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tom. I.

Phoca leonina. Steller, *Novi Commentarii Academicæ Petropol.*, 1751, tom. II.

Phoque à crinière. M. Forster.

Siwutchà, par les Russes; *siout*, par les habitants du Kamtschatka; *oulon*, par les Koriaques; *éturpé*, par les Kouriles.

¹ MM. Steller, et Forster, père et fils.

deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici (*planche 90*) la figure du vrai lion marin, dessiné d'après Nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kouriles et au Kamtschatka. M. Steller² a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Behring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celles des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix

¹ Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres Australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avons peine à reconnoître, quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. (Voyez l'article des phoques ci-dessus.)

Novi Commentarii Academiae Petropol., 1751, t. II.

à douze femelles, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles; mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir ou se jeter à l'eau; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides. Lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre; ils ne de-

¹ MM. Forster disent dix à douze femelles; et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre : mais comme le sentiment de MM. Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles, dans cette espèce, ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances : car il est dit dans le *Voyage de Cook* qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux. (*Second Voyage de Cook*, tom. IV, pag. 70.)

« Il n'étoit pas dangereux de marcher au milieu d'eux » (sur une île près de la terre des États); car ils s'enfuyoient » alors ou ils restoient tranquilles : on couroit seulement » des risques à se placer entre eux et la mer. Si quelque » chose les épouvante, ils se précipitent vers les flots en si » grand nombre, que si vous ne sortez pas de leur che-

viennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschatdales que de tuer un lion marin mâle. L'homme dans l'état de Nature fait plus de cas que nous du courage personnel : ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune; ordinairement

» min, vous seriez terrassés. Quelquefois lorsque nous les
 » surprenions tout à coup, ou que nous les éveillions (car
 » ils dorment beaucoup et ils sont très-stupides), ils éle-
 » voient leur tête, ils roufloient et montraient les dents
 » d'un air si farouche, qu'ils sembloient vouloir nous dé-
 » vorer; mais dès que nous avançons sur eux, ils s'en-
 » fuyoient..... En général, ils étoient si peu sauvages, ou
 » plutôt si stupides, qu'ils nous permirent d'approcher as-
 » sez pour les assommer à coups de bâton; mais nous ti-
 » rames les gros avec le fusil, parce que nous crûmes qu'il
 » seroit peut-être dangereux de les approcher. » (Forster,
Second Voyage de Cook, tom. IV, pag. 55 et 72.)

Steller, *Novi Commentarii Academiae Petropol.*,
 année 1751. tom. II.

ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.¹

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutu-

¹ « Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette » chasse; ils s'approchent à la dérobée, et lui plongent un » couteau dans la poitrine au-dessous de l'aisselle : ce cou- » teau est attaché à une longue courroie faite de cuir de » veau marin, qui est arrêtée à un pieu. Chacun s'enfuit » au plus vite, et lui jette de loin des flèches ou des cou- » teaux pour le blesser dans plusieurs endroits du corps; » et lorsqu'il a perdu ses forces, on l'achève à coups de » massue.

» Lorsqu'on les trouve endormis sur la mer, on leur tire » des flèches empoisonnées, et l'on s'enfuit au plus vite. » L'animal se sentant blessé, et ne pouvant supporter la » douleur que lui cause l'eau de la mer, qui entre dans sa » plaie, gague le rivage, où on achève de le tuer à coups » de dard ou de flèche; ou, si l'endroit n'est pas sûr, on at- » tend qu'il meure de sa première blessure, ce qui arrive » au bout de vingt-quatre heures. Cette chasse est si ho- » norable que celui qui en a tué le plus passe pour un hé- » ros; et c'est ce qui fait que plusieurs s'y adonnent, bien » moins pour sa chair, qui passe pour être très-délicate, » que pour acquérir de l'honneur. (Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*, tom. I, pag. 287.)

més à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect, comme au commencement; qu'ils le regardoient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté et même s'accoupoient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer, et qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faisoit.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants; on en a vu qui avoient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever; après le combat, le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence, et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.²

¹ « Je les ai vus se battre pendant deux ou trois jours de suite pour une femelle qu'un autre mâle vouloit enlever. » (Steller, *Novi Commentarii Academiae Petropol.*, année 1751, tom. II.)

« Les lions de mer vivent ensemble en grosses troupes :

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes, sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats : ils sentent apparemment leur foiblesse; car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher.' Dans la mêlée, la plupart des femelles ou-

» les mâles les plus vieux et les plus gros se tiennent à part;
 » chacun d'eux choisit une large pierre, dont les autres
 » n'approchent pas sans un combat furieux. Nous les avons
 » vus souvent se saisir avec un degré de rage qu'il est im-
 » possible de décrire, et plusieurs portoient sur le dos des
 » balafres reçues dans ces attaques. » (Forster, *Second*
Voyage de Cook, tom. IV, pag. 55.)

« Nous observions çà et là un lion marin couché seul,

blient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre² : mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que, quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

» en grondant, dans un lieu écarté, sans souffrir que les
 » mâles ni les femelles se tinsent dans les environs; nous
 » jugeâmes que ceux-là étoient vieux et accablés par l'âge.
 (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. IV, pag. 71.)

¹ « Les lions marins attendoient communément notre
 » approche; mais dès que l'un de la troupe étoit tué, le res-
 » te s'enfuyoit avec beaucoup de précipitation : quelques
 » femelles emportoient alors un petit dans leur gueule;
 » mais la plupart étoient si épouvantées, qu'elles les aban-
 » donnoient par derrière. » (*Idem, ibidem*, pag. 55.)

Mémoire sur les Phoques, communiqué à M. de Buffon, par M. Forster.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours ils sont moins complaisants et plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières avances.¹ Non-seulement le mâle sultan paroît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances : tous deux alors se jettent à

« L'acte d'amour est précédé de plusieurs caresses é-
 » tranges; e'est le sexe le plus foible qui fait les avances...
 » La femelle se tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois
 » autour de lui, et de temps à autre approchant son mu-
 » seau du sien eomme pour le baiser. Le mâle pendant cette
 » cérémonie sembloit avoir de l'humeur; il grondoit et mon-
 » troit les dents à sa femelle, eomme s'il eût voulu la mor-
 » dre : à ce signal la souple femelle se retira, et vint ensuite
 » recommencer ses caresses et lécher les pieds du mâle.
 » Après un long préambule de cette sorte, ils se jetèrent
 » tous deux dans la mer et y firent plusieurs tours en se
 » poursuivant l'un et l'autre; enfin la femelle sortit la pre-
 » mière sur le rivage, où elle se renversa sur le dos; le mâle,
 » qui la suivoit de près, la eouvrit dans cette situation, et
 » l'accouplement dura huit ou dix minutes. » (Extrait du
Mémoire sur les Phoques, communiqué par M. Forster.)

la mer, ils y font différentes évolutions, et, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant; et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paroît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf

M. Kracheninnikow dit la même chose dans son *Histoire du Kamtschatka*.

mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée : selon M. Steller, elle n'en fait qu'un; et selon M. Forster, elle en fait deux.¹ Mais il se peut qu'elles n'en produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques; et enfin il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours,² en sorte qu'après ce

M. Kracheninikow dit même jusqu'à trois et quatre, ce qui n'est pas vraisemblable.

« Tant que les phoques sont en chaleur, dit M. Forster, c'est-à-dire pendant l'espace de quelques semaines, ils ne prennent point de nourriture, de sorte qu'ils retournent à la mer après cette saison, fort maigres et épuisés. Nous trouvâmes dans leur estomac plusieurs cailloux arrondis, de la grosseur du poing, et dans quelques-uns il y eut jusqu'à vingt cailloux. Sans savoir à quoi sert un instinct qui fait avaler des pierres à ces animaux, nous remarquerons seulement que Beauchêne Gonin, navigateur français, très-habile et digne de foi, rapporte le même fait, et ajoute, ce qu'on aura peut-être bien de

temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe; et il est aisé de distinguer même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles. Les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau; et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois : de sorte que de

« la peine à croire, que les pierres avoient déjà l'apparence
 » d'être digérées en partie. Le *liquor gastricus* de ces ani-
 » maux seroit-il si âcre qu'ils eussent besoin de pierres pour
 » lui donner quelque occupation pendant qu'ils ne mangent
 » pas? » (Extrait du *Mémoire de M. Forster sur les Phoques*. Voyez aussi le *Second Voyage de Cook*, tom. IV, pag. 56; et l'*Histoire des Navigations aux terres Australes*, tom. II.)

« Le bruit que produisent tous ces animaux assourdis
 » soit nos oreilles; les vieux mâles beuglent et rugissent
 » comme des taureaux en colère ou comme des lions; les
 » femelles bêlent exactement comme les veaux, et les pe-
 » tits lions marins comme des agneaux. » (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. IV, pag. 55.)

loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seroient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre,¹ que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si lourds (et ce sont probablement les vieux), qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siège, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère; mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de lé-

¹ Kracheninukow, *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tom I, pag. 285.

gèreté; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût: leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin; et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint, dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux ter-

Le lion marin (des côtes du Brésil) ne diffère du loup marin (qui y est encore commun, et qui probablement est l'ours marin) que par de longues soies qui lui pendent sur le cou; nous en vîmes d'aussi gros que des taureaux: on en tua quelques-uns; leur corps n'est qu'une masse de graisse dont on tire de l'huile, etc. (*Lettres édifiantes*, 15^e recueil, pag. 544 et suiv.)

restres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans de climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces, et de couleur jaune foncée, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérissé lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant.¹ La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière; tout son poil est court, lisse, luisant, et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la cou-

¹ On lit dans le *Voyage de Thomas Candish*, qu'il y a quelques îles dans le port Désiré, où l'on voit une grande quantité de chiens marins qui sont extrêmement puissants et hauts, et d'une vilaine figure; le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou, et toute la partie qui se présente au-dessous, sont couverts d'un poil long et rude. (Olivier Noort, *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales de Hollande*; Amsterdam, 1702, tom. II, pag. 14 et 15.)

leur de ces animaux varie suivant l'âge. Les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête. Les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement;¹ les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur² : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal

¹ Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et don Perneti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais; et M. Forster, qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont, en général, dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal. (*Second Voyage de Cook*, t. IV, p. 54.)

« En revenant du port Désiré, dit Jacques le Maire, on relâcha à l'île du Roi, où on prit de jeunes lions marins » qui étoient de bon goût. Ces lions sont de la grandeur » d'un petit cheval, ayant la tête semblable à celle du lion, » avec une crinière longue et rude; mais les lionnes n'en » ont point, et ne sont pas de la moitié si grosses que les » mâles. On ne les pouvoit tuer qu'en leur donnant sous la

au tiers de sa longueur a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un

» gorge ou dans la tête des coups de mousquets chargés à
 » balles; on leur donnoit cent coups de levier jusqu'à leur
 » faire rendre le sang par la gueule et par le nez, qu'ils ne
 » laissoient pas de s'enfuir et de se sauver. » (*Recueil des
 Voyages de la Compagnie des Indes*, tom. II, pag. 14.)

¹ A quelques légères circonstances près, on ne peut guère douter que le passage suivant du *Voyage de Coréal* ne désigne nos lions marins.

« A midi je pris les deux chaloupes, et j'entrai dans le
 » havre de l'île des Veaux-Marins, avec quarante hommes
 » armés chacun d'une massue et d'un bâton. Étant à terre,
 » nous chassâmes les veaux marins en troupes; nous les
 » entourâmes, et en une demi-heure de temps nous en
 » tuâmes quatre cents.... Les mâles, quand ils sont vieux,
 » sont ordinairement aussi grands qu'un veau, et ressem-
 » blent du cou, du poil et de la tête, du museau et du crin.
 » à un lion. La femelle ressemble aussi par - devant à une
 » lionne, excepté qu'elle est toute velue et a le poil uni
 » comme un cheval, au lieu que le mâle ne l'a uni qu'au
 » derrière. Ils sont difformes : le derrière leur va toujours
 » en rapetissant jusqu'aux deux nageoires ou pieds fort
 » courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en ont deux
 » autres à la poitrine, de sorte qu'ils peuvent marcher sur
 » la terre, et même grimper sur des rochers et des monta-

corps aussi gros; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches, qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-

» gnes assez hautes. Ils se plaisent à coucher au soleil et à
 » dormir sur le rivage. Il y en a qui ont plus de dix-huit
 » pieds de long, et qui sont gros à proportion : pour ceux
 » qui n'ont que quatorze pieds de long, il y en a des mil-
 » liers, mais les plus communs n'en ont que cinq et sont
 » fort gras. Ils ouvrent toujours la gueule, et deux hom-
 » mes ont assez de peine à en tuer un des gros avec un é-
 » pieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir
 » en cette occasion..... La chair en est aussi belle et aussi
 » blanche que celle d'agneau, et très-bonne à manger frai-
 » che; mais elle est bien meilleure quand on l'a tenue un
 » peu dans le sel. Tous ces veaux que nous apprêtâmes é-
 » toient des plus jeunes et qui étoient encore leurs mères.
 » Dès qu'elles viennent à terre, elles bêlent, et les petits
 » viennent auprès en bêlant comme des agneaux. Une vieil-
 » le femelle en allaite quatre ou cinq, et chasse les autres
 » petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont
 » quatre petits d'une ventrée. Les petits que nous tuâmes
 » et mangeâmes étoient aussi gros qu'un chien de moyen-
 » ne grandeur. Nous dégraissâmes les plus gros, et en fîmes
 » de l'huile pour les lampes et pour les usages du vaisseau;
 » mais nous gardâmes pour la friture l'huile qu'on tire des
 » jeunes : mes gens la trouvoient aussi bonne que l'huile
 » d'olive. » (*Voyage de François Coréal*; Paris, 1522,
 tom. II, pag. 180.)

dents; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes; leur cartilage est ferme et roide, néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminents; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paroissent ardents et échauffés; l'iris en est vert, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane, *membrana nictitans*, à l'angle intérieur, qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité : le palais est cannele et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même : les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas : les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a,

Mémoire sur les Phoques, par M. Forster.

comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes : on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paroît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine. Cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire, en la mesurant depuis l'extrémité : la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe; et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle qui probablement n'avoit pas encore acquis tout son accroissement.

	pi.	l. onc.	lig.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.	6	5	5
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	6	»
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	5	6	»
Circonférence du corps aux épaules.	5	11	»
Circonférence de la tête derrière les oreilles.	2	1	5
Longueur des nageoires de devant.	1	9	»
Longueur des nageoires de derrière, jusqu'à l'extrémité du pouce.	1	5	»
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche.	»	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles.	»	8	»
Longueur des moustaches.	»	5	3
Longueur de la queue.	»	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure.	»	»	11
Hauteur des oreilles.	»	»	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1°. Le lion marin a, comme le lion terrestre, u-

ne crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau; au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé: il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3°. La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4°. Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5°. Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.]

DU MORSE OU VACHE MARINE.

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué, puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre : le nom d'*éléphant de mer*, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressemble-

¹ *Morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté; vulgairement *vache marine*, bête à la grande dent; *mors*, en anglais; *watros* ou *watrus*, en allemand et en hollandais; *rosmarus*, en Danemark et en Islande.

Wallrus. Description des Indes occidentales, par de Laët, pag. 41, fig. *ibid*.

Cette figure a été copiée par Wormius. *Mus. Worm.*, pag. 289.

Rosmarus verus. Jonston, *de Piscibus*, p. 160, tab. 44.

Vache marine. *Histoire d'Islande et du Groenland*, tom. II, pag. 159, fig., pag. 168.

Rosmarus. *Phoca dentibus laniariis superioribus exsertis*. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 58.

² Ce nom vient peut-être, comme celui de veau marin, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. *Ipsis* (dit Plin., en parlant des phoques) *in somno mugitus, undè nomen vituli*. (Lib. ix, cap. 15.)

roit en entier par cette partie capitale, s'il avoit une trompe : mais le morse est non-seulement privé de cet instrument, qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus; de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conque aux oreilles, etc. : en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus

Le morse ressemble beaucoup au phoque par la forme du corps en entier, à l'exception de la tête. Au lieu d'un museau allongé, le morse a une sorte de museau ou de face qui ne s'étend en haut que jusqu'au-dessus du nez, où elle est terminée par deux convexités qui sont à peu près à égales distances des narines et des yeux. Le chanfrein, c'est-à-dire la partie de la tête qui dans les quadrupèdes s'étend depuis les yeux jusqu'au bout du museau, forme dans le morse un coude entre les narines et les yeux; la face dont il a été fait mention est au-dessous de ce coude; la direction de son plan est à peu près verticale; le front

grand, plus gros et plus fort. Les plus grands n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize

et le sommet de la tête sont derrière le coude du chanfrein sur un plan horizontal. Cette conformation extraordinaire est causée par deux défenses ou dents très-grandes qui sortent de la partie antérieure de la mâchoire du dessus, et qui sont dirigées en bas et un peu en dehors et courbées en arrière; les alvéoles de ces dents forment les deux côtés du mufle, et leur fond est sous le coude du chanfrein; les deux convexités qui sont au-dessus du mufle à l'endroit de ce coude, correspondent au fond de chacune des alvéoles. Au sortir des alvéoles, ces dents sont à trois pouces et demi de distance l'une de l'autre, et laissent paroître entre elles le bout de la lèvre du dessous: celle du dessus est très-grande parce qu'elle passe autour des deux grosses dents; elle est un peu échanerée dans le milieu, à l'endroit par lequel elle touche à la lèvre du dessous; les dents sortent de la longueur de onze pouces et demi au dehors de la bouche, dans le morse qui a servi de sujet pour cette description. Les narines sont placées à trois pouces et demi au-dessus de la lèvre; mais ces dimensions ne peuvent pas être exactes, parce que le sujet de cette description n'est qu'une peau desséchée. Une grande partie des os de la tête, les jambes et le membre tiennent à cette peau; elle est garnie d'un poil d'environ quatre lignes de longueur, et beaucoup plus court sur la tête et sur les jambes: ce poil est fin, assez ferme, et de couleur olivâtre, jaunâtre et roussâtre en différents endroits. Il ne reste que de très-petites parties des soies des moustaches qui sortent de gros trous placés près les uns des autres sur toute la partie antérieure de la lèvre du dessus: ces soies sont blanches et plates; elles ont deux tiers de ligne de largeur sur un tiers de ligne d'épaisseur. La peau

pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque tou-

a onze pieds et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, huit pieds et demi de tour derrière les pieds de devant, et cinquante-quatre pouces devant les pieds de derrière. Le museau a huit pouces un quart dans sa plus grande hauteur, dix pouces de largeur dans le bas, et six pouces et demi dans le haut. Le bout du museau est à trente-neuf pouces de distance des pieds de devant, qui sont éloignés d'une toise des pieds de derrière: ceux de devant ont dix-neuf pouces de longueur et neuf pouces trois quarts de largeur; les pieds de derrière sont longs de treize pouces, et ont jusqu'à vingt pouces de largeur. La queue est de forme triangulaire; elle a six pouces de largeur à son origine, et seulement quatre pouces de longueur. Le membre est long d'un pied huit pouces. Les ongles sont très-petits, bruns et pliés en gouttière; les plus grands ont un pouce de longueur sur cinq lignes de largeur à la base.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail de description d'après la peau dont il s'agit : les pieds..... ont été déformés par le dessèchement; il vaut mieux les décrire sur un fœtus.... qui est au Cabinet du Roi....

Ce fœtus est très-petit; il a moins d'un demi-pied de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue. Le chanfrein ne fait point encore de coude, et par conséquent il n'y a point de museau comme dans l'adulte, parce que les dents ne sont point formées; mais la lèvre du dessus est déjà très-grosse, et il y a des trous et des soies très-fines qui en sortent. Les yeux sont fermés. On ne voit que l'apparence de l'orifice des oreilles : en le sondant avec un crin, je l'ai aussi trouvé fermé. Les pieds de devant sont à deux pouces et demi de distance de ceux

jours ensemble. Ils ont beaucoup d'habitudes communes : ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes aliments; ils vivent de même en société, et voyagent en grand

de derrière; les quatre pieds ressemblent à ceux du phoque, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Quoique leurs os soient encore presque entièrement cartilagineux, ils m'ont paru à peu près semblables à ceux du phoque; le nombre, la disposition et la forme des doigts et des ongles m'ont aussi paru être les mêmes dans ces deux animaux.

	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	6
Circonférence du bout du museau.	1	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	2	5
Contour de l'ouverture de la bouche.	»	8
Distance entre les deux naseaux.	»	» $\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	»	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	»	11
La même distance en ligne droite.	»	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	5	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	»	11
Longueur du cou.	»	11

nombre. Mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paroît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du Nord: aussi le phoque étoit connu des anciens, et le morse ne l'étoit pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les

	pouc.	lig.
Circonférence du cou.	2	6
Circonférence du corps, prise derrière les pieds de devant.	4	7
La même circonférence prise sur le milieu.	4	4
La même circonférence devant les pieds de derrière.	2	10
Longueur du tronçon de la queue.	»	2 $\frac{1}{2}$
Circonférence à l'origine du tronçon.	»	5
Circonférence du poignet.	1	»
Circonférence du métacarpe.	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	7
Circonférence du métatars.	»	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	9
Largeur du pied de devant.	»	8
Largeur du pied de derrière.	»	10
Longueur des plus grands ongles.	»	» $\frac{2}{3}$
Largeur à la base..		» $\frac{1}{3}$

La langue étoit échancrée à l'extrémité comme celle du phoque.

Je n'ai aperçu que quatre mamelons sur le ventre, deux de chaque côté de la région ombilicale..... (Daubenton, *Description anatomique du morse.*)

mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de

On trouve des dents de morse aux environs de la Nouvelle-Zemble, et dans toutes les îles, jusqu'à l'Oby; on prétend qu'il s'en trouve même jusqu'aux environs de Jenisca, et qu'on en a vu autrefois jusqu'au Pjasida : il s'en retrouve ensuite en quantité vers la pointe de Schalaginskoi chez les Tsehurtschi, où elles sont très-grosses..... Il est éroyable que ces animaux se trouvent en grande quantité depuis cet endroit jusqu'au fleuve Anadir, puisque toutes les dents qu'on apporte pour vendre à Iakutsk viennent d'Anadirskoi. On en trouve aussi au détroit de Hudson, à l'île Phelipeaux, où elles ont une aune (de Russie) de long et sont grosses eomme le bras; elles donnent d'aussi bon ivoire que les défenses de l'éléphant. (*Voyages du Nord*, tom. VI, pag. 7.)

« J'ai vu à Iakutsk quelques-unes de ces dents de morse qui avoient cinq quarts d'aune de Russie, et d'autres une aune et demie de longueur; eommunément elles sont plus larges qu'épaisses, elles ont jusqu'à quatre pouces de large à la base.... Je n'ai pas entendu dire qu'auprès d'Anadirskoi l'on ait jamais eouru à la ehasse ou pêche du morse pour en avoir des dents, qui néanmoins en viennent en si grande quantité; on m'a assuré au eontraire que les habitants trouvent ees dents détachées de l'animal sur la basse côte de la mer, et que par conséquent on n'a pas besoin de tuer auparavant les morses.... Plusieurs personnes m'ont demandé si les morses d'Anadirskoi étoient une espèee différente de eeux qui se trouvent dans la mer du Nord et à l'entrée occidentale de la mer Glaciale, paree que les dents qui viennent de ee eôté oriental sont beaueoup plus grosses que eelles qui viennent de l'occident..... Il semble que les morses du Grocnland et ceux qui sont à la partie occidentale de la mer Glaciale, n'ont aueune communieation avec eeux qui se trouvent à l'est de Kolyma; et auprès de la pointe de Schalaginskoi,

l'Amérique,¹ ont fait mention de cet animal : mais Zorgdrager² nous paroît être celui qui en parle avec le plus de connoissance, et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet arti-

« et plus loin, auprès d'Anadirskoi..... Il en est de même
 » de ceux de la baie de Hudson; il ne paroît pas qu'ils puis-
 » sent joindre ceux des Tschurtschi..... Cependant tout le
 » monde est d'accord que les morses d'Anadirskoi ne dif-
 » fèrent, ni pour la grosseur ni pour la figure, de ceux du
 » Groenland, etc. » (*Voyage de Gmelin en Sibérie*, t. III,
 p. 148 et suiv.)

M. Gmelin ne résout pas cette question, à laquelle néanmoins il me semble qu'on peut faire une réponse satisfaisante : c'est que, comme il le dit lui-même, on ne va point à la chasse de ces animaux à Anadirskoi ni dans toute cette partie orientale de la mer Glaciale, et que par conséquent on n'en apporte que des dents de ces animaux morts de mort naturelle; ainsi il n'est pas surprenant que ces dents, qui ont pris tout leur accroissement, soient plus grandes que celles des morses de Groenland, que l'on tue souvent en bas âge.

Sur les côtes de l'Amérique septentrionale, on voit aussi des vaches marines, autrement appellés *bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents grosses et longues comme la moitié du bras..... Il n'y a point d'ivoire plus beau; on en trouve à l'île de Sable. (*Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, tom. II, pag. 257.)

Description de la prise de la baleine et de la pêche du Groenland, etc., par Corneille Zorgdrager; Nuremberg, 1750, en allemand.

Cet ouvrage a d'abord été écrit en hollandais, et cet extrait n'est fait que sur la traduction allemande.

cle de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montinirail.

« On trouvoit autrefois, dans la baie d'Horisont
 » et dans celle de Klock, beaucoup de morses et
 » de phoques; mais aujourd'hui il en reste fort
 » peu.... Les uns et les autres se rendent, dans les
 » grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en
 » sont voisines, et on en voit quelquefois des trou-
 » peaux de quatre-vingts, cent, et jusqu'à deux
 » cents, particulièrement des morses, qui peuvent
 » y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce
 » que la faim les ramène à la mer. Ces animaux
 » ressemblent beaucoup, à l'extérieur, aux pho-
 » ques; mais ils sont plus forts et plus gros. Ils ont
 » cinq doigts aux pates, eomme les phoques; mais
 » leurs ongles sont plus courts, et leur tête plus
 » épaisse, plus ronde et plus forte. La peau du
 » morse, principalement vers le eou, est épaisse
 » d'un pouce, ridée, et couverte d'un poil très-
 » court de différentes eouleurs. Sa mâchoire supé-
 » rieure est armée de deux dents d'une demi-aune
 » ou d'une aune de longueur : ces défenses, qui
 » sont ereuses à la raeine, deviennent encore plus
 » grandes à mesure que l'animal vieillit; on en voit
 » quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont
 » perdu l'autre en se battant, ou seulement en vicil-
 » lissant. Cet ivoire est ordinairement plus cher
 » que eelui de l'éléphant, parce qu'il est plus com-
 » pacte et plus dur. La bouche du morse ressem-

» ble à celle d'un bœuf; elle est garnie en haut et
» en bas de poils creux, pointus, et de l'épaisseur
» d'un tuyau de paille; au-dessus de la bouche, il
» y a deux naseaux, desquels ces animaux soufflent
» de l'eau, comme la baleine, sans cependant faire
» beaucoup de bruit. Leurs yeux sont étincelants,
» rouges et enflammés, pendant les chaleurs de l'é-
» té; et comme ils ne peuvent souffrir alors l'im-
» pression que l'eau fait sur les yeux, ils se tien-
» nent plus volontiers dans les plaines en été que
» dans tout autre temps..... On voit beaucoup de
» morses vers le Spitzberg..... On les tue sur terre
» avec des lances..... On les chasse pour le profit
» qu'on tire de leurs dents et de leur graisse; l'hui-
» le en est presque aussi estimée que celle de la
» baleine. Leurs dents valent autant que toute leur
» graisse; l'intérieur de ces dents a plus de valeur
» que l'ivoire, surtout dans les grosses dents, qui
» sont d'une substance plus compacte et plus du-
» re que les petites. Si l'on vend un florin la livre
» de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se
» vend trois ou quatre, et souvent cinq florins. Une
» dent médiocre pèse trois livres....., et un morse
» ordinaire fournit une demi-tonne d'huile. Ainsi
» l'animal entier produit trente-six florins, savoir,
» dix-huit pour ses deux dents, à trois florins la li-
» vre, et autant pour sa graisse... Autrefois on trou-
» voit de grands troupeaux de ces animaux sur ter-
» re; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans dans

» ce pays pour la pêche de la balcine, les ont tel-
 » lement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des
 » lieux écartés, et que ceux qui y restent ne vont
 » plus sur la terre en troupes, mais demeurent
 dans l'eau ou dispersés çà et là sur les glaces.

Lorsqu'on a joint un de ces animaux sur la gla-
 » ce ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort et
 » fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa
 » peau dure et épaisse : mais, lorsqu'il a pénétré,
 » on tire l'animal avec un câble vers le timon de la
 » chaloupe, et on le tue en le perçant avec une for-
 » te lance faite exprès; on l'amène ensuite sur la
 » terre la plus voisine ou sur un glaçon plat : il est
 » ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On com-
 mence par l'écorcher et on jette sa peau, parce

Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieu-
 sement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous
 retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve
 dans les relations des voyages au Nord, qu'en 1704, près
 de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq
 minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais ren-
 contra une prodigieuse quantité de morses, tous couchés
 les uns auprès des autres; que de plus de mille qui for-
 moient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze;
 mais qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en
 remplirent un tonneau entier; qu'avant le 15 juillet, ils
 tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportè-
 rent que les dents...; qu'en 1706, d'autres Anglais en tuè-
 rent sept ou huit cents dans six heures; en 1708, plus de
 neuf cents dans sept heures; en 1710, huit cents en plu-
 sieurs jours. et qu'un seul homme en tua quarante avec
 une lance.

» qu'elle n'est bonne à rien; on sépare de la tête
 » avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la
 » tête pour ne pas endommager les dents, et on la
 » fait bouillir dans une chaudière; après cela, on
 » coupe la graisse en longues tranches, et on la por-
 » te au vaisseau.... Les morses sont aussi difficiles
 » à suivre à force de rames que les baleines, et on
 » lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre
 » que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon
 » ne glisse pas aussi facilement dessus que sur le
 » morse.... On l'atteint souvent par trois fois avec
 » une lance forte et bien aiguisée, avant de pou-
 » voir percer sa peau dure et épaisse; c'est pour-
 » quoi il est nécessaire de chercher à frapper sur
 » un endroit où la peau soit bien tendue, parce
 » que partout où elle prêle, on la percerait diffici-
 » lement. En conséquence, on vise avec la lance les
 » yeux de l'animal qui, forcé par ce mouvement
 » de tourner la tête, fait tendre la peau vers la poi-
 » trine ou aux environs: alors on porte le coup
 » dans cette partie, et on retire la lance au plus
 » vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa
 » gueule, et qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit

Zorgdrager ignoroit apparemment qu'on fait un très-
 bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carros-
 se, qui étoient très-liantes et très-fermes. Anderson dit,
 d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes
 de bateau. (*Histoire naturelle du Groenland*, tom. II.
 pag. 160.)

» avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lance
» même, comme cela est arrivé quelquefois. Ce-
» pendant cette attaque sur un petit glaçon ne du-
» re jamais long-temps, parce que le morse, bles-
» sé ou non, se jette aussitôt dans l'eau, et par con-
» séquent on préfère de l'attaquer sur terre... Mais
» on ne trouve ces animaux que dans des endroits
» peu fréquentés, comme dans l'île de **Moffen** der-
» rière le **Worland**, dans les terres qui environ-
» nent les baies d'**Horisont** et de **Klock**, et ailleurs
» dans les plaines fort écartées et sur des bancs de
» sable, dont les vaisseaux n'approchent que rare-
» ment; ceux même qu'on y rencontre, instruits
» par les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tel-
» lement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous
» assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter
» promptement. J'en ai fait moi-même l'expé-
» rience sur le grand banc de sable de **Rif** derrière le
» **Worland**, où je rencontrai une troupe de trente
» ou quarante de ces animaux. Les uns étoient tout
» au bord de l'eau, les autres n'en étoient que peu
» éloignés. Nous nous arrêtâmes quelques heures
» avant de mettre pied à terre, dans l'espérance
» qu'ils s'engageroient un peu plus avant dans la
» plaine, et comptant nous en approcher: mais,
» comme cela ne nous réussit pas, les morses s'é-
» tant toujours tenus sur leurs gardes, nous abor-
» dâmes avec deux chaloupes, en les dépassant à
» droite et à gauche. Ils furent presque tous dans

» l'eau au moment où nous arrivions à terre; de
» sorte que notre chasse se réduisit à en blesser
» quelques-uns, qui se jetèrent dans la mer, de
» même que ceux qui n'avoient pas été touchés, et
» nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nou-
» veau dans l'eau.... Anciennement et avant d'avoir
» été persécutés, les morses s'avançoient fort avant
» dans les terres; de sorte que, dans les hautes
» marées, ils étoient assez loin de l'eau, et que,
» dans le temps de la basse mer, la distance étant
» encore beaucoup plus grande, on les abordait
» aisément.... On marchoit de front vers ces ani-
» maux pour leur couper la retraite du côté de la
» mer; ils voyoient tous ces préparatifs sans aucu-
» ne crainte, et souvent chaque chasseur en tuoit
» un avant qu'il pût regagner l'eau. On faisoit une
» barrière de leurs cadavres, et on laissoit quel-
» ques gens à l'affût pour assommer ceux qui res-
» toient; on en tuoit quelquefois trois ou quatre
» cents.... On voit, par la prodigieuse quantité d'os-
» sements de ces animaux dont la terre est jon-
» chée, qu'ils ont été autrefois très-nombreux.....
» Quand ils sont blessés, ils deviennent furieux,
» frappant de côté et d'autre avec leurs dents; ils
» brisent les armes, ou les font tomber des mains
» de ceux qui les attaquent; et à la fin enragés de
» colère, ils mettent leur tête entre leurs pales ou
» nageoires, et se laissent ainsi rouler dans l'eau....
» Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent

» si audacieux, que, pour se secourir les uns les
 » autres, ils entourent les chaloupes, cherchant à
 » les percer avec leurs dents, ou à les renverser en
 » frappant contre le bord.... Au reste, cet éléphant
 » de mer, avant de connoître les hommes, ne crai-
 » gnoit aucun ennemi, parce qu'il avoit su domp-
 » ter les ours cruels qui se tiennent dans le Groen-
 » land, qu'on peut mettre au nombre des voleurs
 » de mer. »

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdra-
 ger celles qui se trouvent dans le *Recueil des voya-
 ges du Nord,*¹ et les autres qui sont éparses dans

¹ Le eheval marin (morse) ressemble assez au veau ma-
 rin (phoque), si ce n'est qu'il est beaucoup plus gros, puis-
 qu'il est de la grosseur d'un bœuf. Ses pates sont eomme
 celles du veau marin; et eelles du devant, aussi-bien que
 eelles du derrière, ont cinq doigts ou griffes, mais les ou-
 gles en sont plus eourts. Il a aussi la tête plus grosse, plus
 ronde et plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un
 pouce d'épaisseur, surtout autour du eou : les uns l'ont
 eouverte d'un poil de e couleur de souris, les autres ont très-
 peu de poil. Ils sont ordinairement pleins de galles et d'é-
 corehures, de sorte qu'on diroit qu'on leur auroit eulévé
 la peau, surtout autour des jointures, où elle est fort ridée.
 Ils ont à la mâchoire d'en-haut deux grandes et longues
 dents qui ont deux pieds de long et quelquefois davanta-
 ge; les jeunes n'ont point ces défenses, mais elles leur
 viennent avec l'âge..... Ces deux dents sont plus estimées
 et plus chères que l'ivoire; elles sont solides en dedans,
 mais la racine en est ereuse.... Ces animaux ont l'ouver-
 ture de la gueule aussi large que eelle d'un bœuf, et au-
 dessus et au-dessous des babines ils ont plusieurs soies

différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paroît que l'espèce en étoit autrefois beaucoup plus répandue qu'elle

qui sont creuses en dedans et de la grosseur d'une paille... Ils ont au-dessus de la barbe d'en-haut deux naseaux en forme de demi-cercle, par où ils rejettent l'eau comme les baleines, mais avec bien moins de bruit. Leurs yeux sont assez élevés au-dessus du nez; ees yeux sont aussi rouges que du sang lorsque l'animal ne les tourne pas, et je n'ai point observé de différence lorsqu'il les tournoit. Leurs oreilles sont peu éloignées de leurs yeux et ressemblent à celles des veaux marins. Leur langue est pour le moins aussi grosse que celle d'un bœuf..... Ils ont le cou si épais qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux. Ils ont la queue courte comme celle des veaux marins. On ne peut point leur enlever la graisse comme l'on fait aux veaux marins, parce qu'elle est entrelardée avec la chair.... Leur membre génital est un os dur de la longueur d'environ deux pieds, qui va en diminuant par le bout, et qui est un peu courbe par le milieu : tout près du ventre ce membre est plat, mais hors de là il est rond et tout couvert de nerfs..... Il y a apparence que ees animaux vivent d'herbes et de poisson; leur fiente ressemble à celle du cheval.... Quand ils plongent, ils se jettent la tête la première dans l'eau, comme les veaux marins; ils dorment et roufflent non-seulement sur la glace, mais aussi dans l'eau, de sorte qu'ils paroissent souvent comme s'ils étoient morts. Ils sont furieux et courageux; tant qu'ils sont en vie ils se défendent les uns les autres..... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris; ils se jettent à l'envi sur la chaloupe, mordant et faisant des mugissements épouvantables; et si par leur grand nombre ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils poursuivent fort bien la chaloupe jusqu'à ce qu'ils la perdent de vue..... On ne les prend que pour

ne l'est aujourd'hui; on la trouvoit dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques; on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groenland, du détroit de Davis, et des autres parties du nord de l'Améri-

leurs dents; mais entre cent on n'en trouvera quelquefois qu'un qui ait les dents bonnes, parce que les uns sont encore trop jeunes, et que les autres ont les dents gâtées. (*Recueil des Voyages du Nord*, tom. II, pag. 117 et suiv.)

A quarante-neuf degrés quarante minutes de latitude, il y a trois petites îles dans le golfe de Saint-Laurent, sur l'une desquelles vit en très-grand nombre une certaine espèce de phoque, animal, comme je crois, inconnu aux anciens, appelé des Flamands *watrus*, et des Anglais, qui en ont pris le nom des Russiens, *morss*. C'est un animal amphibie et fort monstrueux, qui surpasse parfois les bœufs de Flandre en grosseur. Il a le poil comme celui d'un phoque.. ; deux dents recourbées en bas, longues parfois d'une coudée, qu'on emploie à même chose que l'ivoire, et qui sont de même valeur. (*Description des Indes occidentales*, par de Laët, pag. 41.)

Sur les côtes de l'Amérique septentrionale, on voit des vaches marines, autrement appelées *bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents grosses et longues comme la moitié du bras, et les autres dents longues de quatre doigts : il n'y a point d'ivoire plus beau. On trouve de ces vaches marines à l'île de Sable. (*Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, t. II, p. 257.)

que, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine, on les a depuis long-temps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitants de Saint-Malo alloient aux îles Ramées prendre des morses, qui, dans ce temps, s'y trouvoient en grand nombre. Il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal, au Canada, envoient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu, à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi-bien que de ceux des mers de l'Europe; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées. On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord : ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre Nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre, au moins quel-

Description des Indes occidentales, par de Laët, pag. 42.

² *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, tom. I, pag. 66.

que temps, dans un climat tempéré. Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettoit dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînoit et rampoit sur la terre. Il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air; il dit au contraire que, lorsqu'on le touchoit, il avoit la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respiroit très-fortement par les narines. Ce jeune morse étoit de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque; il avoit la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvroit et fermoit à volonté; il n'avoit point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule étoit assez petite : la mâchoire supérieure étoit garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes; la mâchoire inférieure étoit triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni, de côté et d'autre, de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étoient larges, et l'arrière du corps ressembloit en entier à celui d'un phoque. Cette partie de derrière rampoit plutôt qu'elle ne marchoit : les pieds de devant étoient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière; ils étoient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane..... La peau étoit épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée. Cet animal grondoit comme un san-

glier, et quelquefois crioit d'une voix grosse et forte. On l'avoit apporté de la Nouvelle-Zemble. Il n'avoit point encore les grandes dents ou défenses; mais on voyoit à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devoient sortir. On le nourrissoit avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçoit lentement plutôt qu'il ne mangeoit : il approchoit de son maître avec grand effort et en grondant; cependant il le suivoit lorsqu'on lui présentoit à manger.¹

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paroît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes; mais elles sont d'une autre espèce : celle du morse est toujours aisée à reconnoître par ses longues défenses; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la Nature, puisque, de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

¹ *Description des Indes occidentales*, par de Laët, pag. 41.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours : il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver, sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher.² D'autres di-

Ces défenses ne sont pas tout-à-fait rondes ni bien unies, mais plutôt aplaties et légèrement cannelées; la droite est ordinairement un peu plus longue et plus forte que la gauche..... J'en ai eu deux dont chacune avoit deux pieds un pouce de Paris de long, et huit pouces de circonférence par le bas. (*Histoire naturelle du Groenland*, par Anderson, tom. II, pag. 162 et 165.)

Ibidem, pag. 162.

sent¹ qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson. Mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

[Nous ajouterons à ce que nous avons dit précédemment des morses, quelques observations que M. Crantz a faites sur ces animaux dans son voyage au Groenland.

« Un de ces morses dit-il, avoit dix-huit pieds
 » de longueur, et à peu près autant de circonféren-
 » ce dans sa plus grande épaisseur. Sa peau n'étoit
 » pas unie, mais ridée partout le corps, et plus
 » encore autour du cou; sa graisse étoit blanche
 » et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois
 » pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche
 » étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire en-
 » trer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire
 » terminée en pointe, un peu avancée entre les deux
 » longues défenses qui partent de la mâchoire su-
 » périeure; sur les deux lèvres, et de chaque côté
 » du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent

¹ *Description des Indes occidentales*, par de Laët, pag. 42.

» des moustaches d'un poil épais et rude, longues
 » de six ou sept pouces, tressées comme une corde
 » à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte
 » de majesté hideuse. Il se nourrit principalement
 » de moules et d'algue marine. Les défenses avoient
 » vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces
 » étoient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans
 » les alvéoles, qui s'étendent jusqu'au crâne : cha-
 » que défense pesoit quatre livres et demie, et le
 » crâne entier vingt-quatre livres.¹ »

Selon le voyageur Kracheninnikow, les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières.

« On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les
 » environs du Kamtschatka; et si l'on en trouve,
 » ce n'est que dans les mers qui sont au nord : on
 » en prend beaucoup auprès du cap Tchukotskoi,
 » où ils sont plus gros et plus nombreux que par-
 » tout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de
 » leur grandeur et de leur poids : les plus chères
 » sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont
 » fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix
 » à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que
 » de cinq ou six livres. »

¹ *Histoire générale des Voyages*, tom. XIX, pag. 60 et suiv.

Histoire du Kamtschatka; Lyon, 1767, t. I, p. 283.

Frédéric Martens avoit déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en blessois un, dit-il, » les autres s'assembloient autour du bateau, et le » perçoient à coups de défenses; d'autres s'élevoient » hors de l'eau, et faisoient tout leur possible pour » s'élaner dedans. Nous en tuâmes plusieurs cen- » taines à l'île de Muff...; et l'on se contente ordi- » nairement d'en emporter la tête pour arracher » les défenses. » (*Voyage au Groenland.*)

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglais en tuèrent, à l'île de Chery, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les » dents de ces animaux sur les bas bords de la mer; » et il ya apparence que ces dents viennent de ceux » qui meurent : on trouve en grand nombre de ces » dents du côté des Tschurtschis, où ces peuples » les ramassent en monceaux pour en faire des » outils. » (*Voyage de Gmelin, tom. II.*)

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux,

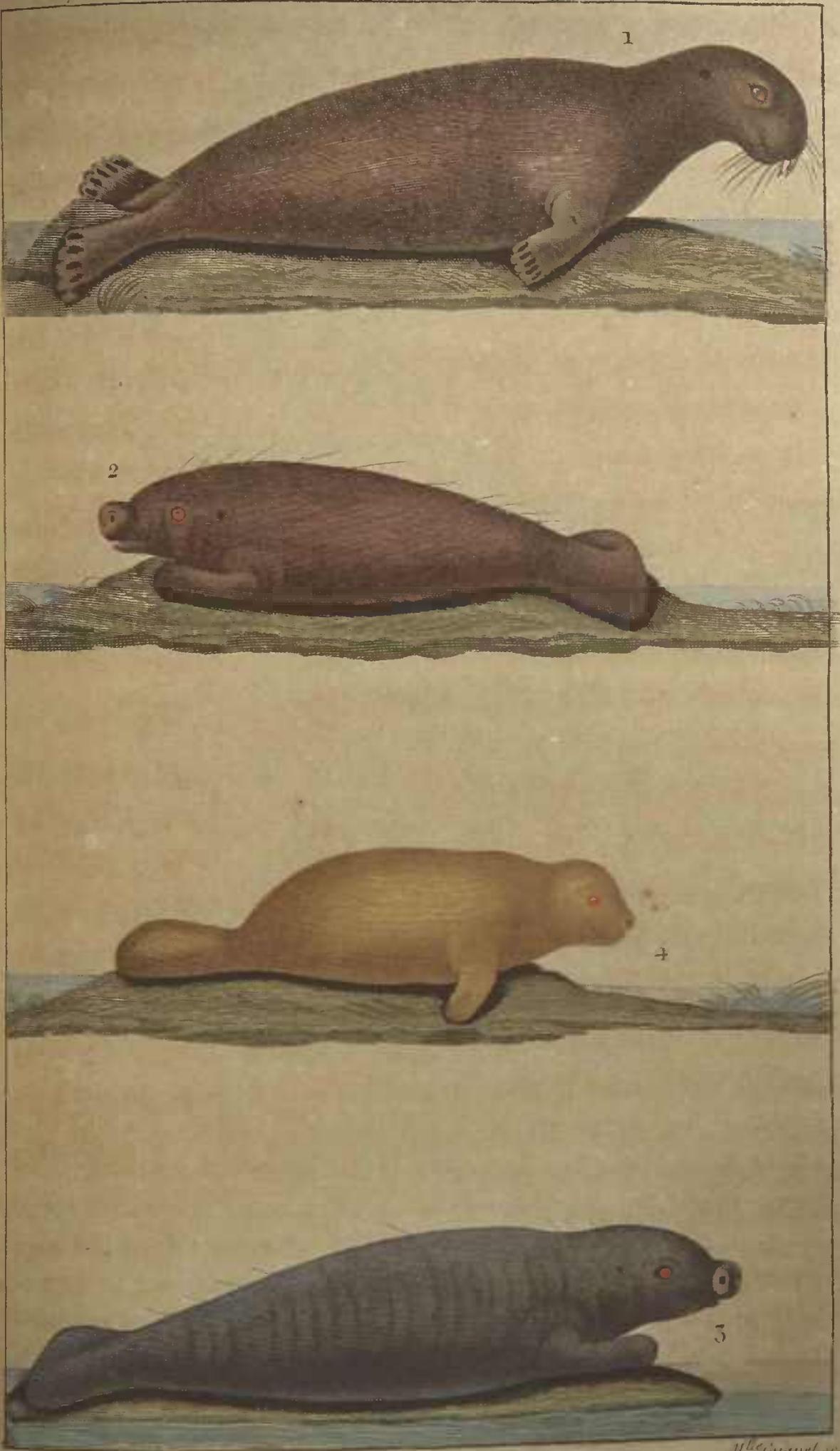
et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis; ils se sont retirés vers le Nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en si grand nombre; il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibiens marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupes et former une espèce de société : l'homme a rompu toutes ces sociétés; et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.]

DU DUGON.

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu

Dugung, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines, et que nous avons adopté.

J'ai trouvé ce nom dans le *Voyage hollandais de Christophe Barchewitz aux Indes orientales*, ouvrage qui a été traduit en allemand, et imprimé à Erfurt en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy, *dugung* ou *ikan dugung*, et qu'on l'appelle aussi *manate*. Cette dernière dénomination sembleroit indiquer que ce dugon ou dugung est un manati ou lamantin; mais dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce, et longues d'un empan : or ce caractère ne peut convenir au manati, et convient au contraire à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.



Prêtre pins

M. le Caignet sc

1 Le Dugon Page 562

2 Le Lamantin 569

4 Le Petit Lamantin d'Amérique . . . 410

5 Le 6^e Lamantin de Kamtschatka . . . 595

qu'une tête décharnée ou tronquée, et qui, par cette partie, ressemble plus au morse qu'à tout autre animal. Sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied. Ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, comme celles du morse; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces; et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse: ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques

Après avoir comparé cette tête avec celle du morse, je présume qu'elle vient d'un animal qui a plus de rapport avec le morse qu'avec aucun des animaux que je connois, parce que les grandes différences qui se trouvent entre ces deux têtes, pour leurs formes, ne m'ont pas empêché d'y remarquer un fond de ressemblance décisive. Le dugon a des défenses comme le morse, et les alvéoles de ces défenses sont très-profondes, et allongent la mâchoire au point qu'elle s'étend de beaucoup au-devant et au-dessous du palais, de manière que ce prolongement de la mâchoire forme avec le palais, au dedans de la bouche, un an-

voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Innigo de Biervillas dit qu'on tua, près

gle rentrant, et au dehors, avec la face supérieure de la tête, un angle saillant; ces angles sont très-apparens dans les têtes de ces deux animaux, et contribuent plus que la conformation du reste de la tête à rendre sa forme extraordinaire. Il est bien certain que cette forme étrange, relativement aux autres animaux, ne vient que de la longueur des alvéoles; car en supposant que les dents antérieures de la mâchoire du dessus fussent très-grandes dans tous les animaux, et eussent des alvéoles fort longues, qui allongeassent la mâchoire, ce prolongement formeroit aussi, avec le palais, un angle rentrant, et avec le chanfrein un angle saillant, de manière que la figure de leur tête approcheroit beaucoup de celle de la tête du morse et du dugon. Il y a peu d'intervalle entre les défenses de celui-ci; elles tiennent lieu de dents incisives. Leurs alvéoles ne sont séparées que par une cloison peu épaisse; elles ne laissent aucun vide entre elles. La portion de la mâchoire du dessus où elles sont toutes les deux, se trouve au-devant de la mâchoire du dessous; les extrémités des deux mâchoires se touchent par une face large et plate; sur la mâchoire inférieure cette face est inclinée en bas, et forme avec le bord alvéolaire de cette mâchoire un angle saillant, et sur les bords inférieurs de la même mâchoire, une échancrure correspondante à cet angle. Dans le morse, les alvéoles des défenses étant fort éloignées l'une de l'autre, et laissant un grand intervalle vide entre leurs parties inférieures, la mâchoire du dessous occupe cet intervalle par son extrémité, qui a peu de largeur et qui ne touche pas à la mâchoire du dessus; l'extrémité de la mâchoire du dessous n'est pas terminée par une face plate et inclinée, qui forme, avec les bords alvéolaires de cette mâchoire, un angle saillant et des échancrures sur les bords inférieurs comme dans le dugon. L'ouvertu-

du cap de Bonne-Espérance, un lion marin qui avoit dix pieds de longueur et quatre de grosseur,

re des narines de cet animal est beaucoup plus grande que dans le morse; elle est placée au-delà de l'angle saillant de la mâchoire du dessus; cette ouverture a une communication dans la bouche par la partie antérieure du palais. Les orbites des yeux sont placées sur les côtés de la tête, au-dessous de l'ouverture des narines. L'apophyse zygomatique de l'os temporal est beaucoup plus longue que dans le morse; l'os de la pommette n'a point d'apophyse orbitaire; le bord osseux des orbites est interrompu d'environ un quart de leur circonférence; les branches de la mâchoire inférieure sont plus hautes et plus recourbées que dans le morse.

Les dents mâchelières du dugon sont placées au fond de la bouche à une grande distance des défenses; il y en a quatre de chaque côté de la mâchoire du dessus, et seulement trois de chaque côté de la mâchoire du dessous, ce qui ne fait que seize dents en tout, y compris les défenses. Les mâchelières ressemblent plus aux défenses qu'aux mâchelières du morse, ou à celles des autres animaux; leur couronne est formée par une face concave, leur racine est creuse comme celle des défenses, les dernières sont les plus grosses; elles ont une large cannelure longitudinale sur les côtés. Toutes ces dents sont de substance d'ivoire, avec une écorce mince de même nature, sans aucune enveloppe d'émail. Les défenses ont environ un demi-pied de longueur, et deux pouces de circonférence: la cavité de leur racine a plus de trois pouces de profondeur; elles sont un peu courbées; elles ne sortent au dehors de l'alvéole que d'un pouce. Cette partie est taillée en biseau, et recouverte d'émail dans sa circonférence, excepté sur le côté externe. La substance de ces défenses est d'ivoire comme celle des mâchelières; leur extrémité a été usée par le frottement en forme de biseau, dont la

la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges, et les jambes si courtes que le ventre touchoit à terre; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses, qui sortoient d'un demi-pied hors de la gueule. Ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'étoit point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon*. D'autres voyageurs me paroissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin*. Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île de Sainte-Élisabeth, sur les » côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudroit » plutôt appeler des ours marins que des loups marins, parce que par leur poil, leur couleur et leur » tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils » ont seulement le museau plus aigu; qu'ils ressemblent encore aux ours par les mouvements » qu'ils font, et par la manière dont ils les font, à

face oblique se trouve sur le côté externe de la défense; cette face n'a pu être formée par la rencontre d'aucune autre dent: je présume que l'animal frotte ses défenses par le côté externe, contre des corps étrangers; il les use de ce côté jusqu'aux gencives. (Daubenton, *Description anatomique de la tête d'un dugon*.)

¹ *Voyage d'Innigo de Biervillas*, partie 1^{re}, pag. 57 et 58.

» l'exception du mouvement des jambes de derriè-
 » re, qu'ils ne font que traîner; qu'au reste ces
 » amphibies ont l'air affreux, ne furent point à l'as-
 » pect de l'homme, et mordent avec assez de for-
 » ce pour couper le fût d'une pertuisane; et que,
 » quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne
 » laissent pas de marcher assez vite pour qu'un
 » homme qui court ait de la peine à les joindre.
 . Le Guat dit avoir vu, près du cap de Bonne-Es-
 » pérance, une vache marine de couleur roussâ-
 » tre; elle avoit le corps rond et épais, l'œil gros,
 » les dents ou défenses longues, le mufle un peu
 » retroussé; et il ajoute qu'un matelot lui assura
 » que cet animal, dont il ne pouvoit voir que le
 » devant du corps, parce qu'il étoit dans l'eau,
 » avoit des pieds. » Cette vache marine de Le
 Guat, l'ours marin de Spilberg, et le lion marin
 de Biervillas, me paroissent être tous trois le mê-
 me animal que le dugon, dont la tête nous a été
 envoyée de l'île de France, et qui par conséquent
 se trouve dans les mers méridionales, depuis le
 cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippi-
 nes.³ Au reste, nous ne pouvons pas assurer que

¹ *Premier Voyage de Spilberg*, tom. II, pag. 457.

Voyages de Mandelsto. tom. II, pag. 551.

Voyage de Le Guat, tom. I, pag. 56.

³ Je pouvois de ma maison, qui étoit située sur un ro-
 cher dans l'île de Lethy, voir les tortues à quelques toises
 de profondeur dans l'eau. Je vis un jour deux gros dugungs

cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités : mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

ou vaches marines, qui vinrent près du rocher et de ma maison. Je fis promptement avertir mon pêcheur, à qui je montrai ces deux animaux, qui se promenoient et mangeoient d'une mousse verte qui croît sur le rivage. Il eourut aussitôt chercher ses camarades, qui prirent deux bateaux et allèrent sur le rivage, et pendant ce temps le mâle vint pour chercher sa femelle, et ne voulant pas s'éloigner se laissa tuer aussi. Chacun de ces poissons prodigieux avoit plus de six aunes de long; le mâle étoit un peu plus gros que la femelle; leurs têtes ressembloient à celle d'un bœuf. Ils avoient deux grosses dents d'un empan de long et d'un pouce d'épaisseur, qui débordoient la mâchoire comme aux sangliers : ces dents étoient plus blanches que le plus bel ivoire. La femelle avoit deux mamelles comme une femme; les parties de la génération du mâle ressembloient à celles de l'homme. Les intestins ressembloient à ceux d'un veau, et la chair en avoit le goût. (*Voyage de Christophe Barchewitz*, pag. 581. Extrait traduit par M. le marquis de Montmirail.)

Toute cette description convient assez au manati, à l'exception des dents. Le manati n'a ni défenses ni dents incisives; et c'est sur cela seul que j'ai présumé que ce dugung n'étoit point le manati, mais l'animal dont nous avons les têtes.

DU LAMANTIN.¹

Dans le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus qua-

¹ « On a prétendu que ce nom venoit de ce que cet animal faisoit des cris lamentables : c'est une fable. Ce mot est une corruption du nom de cet animal dans la langue des Galibis, habitants de la Guiane, et des Caribes ou Caraïbes, habitants des Antilles : c'est le même peuple et la même langue, à quelques variétés près. Ils nomment le lamantin *manati*, d'où les Nègres des îles françaises d'Amérique, qui estropient tous les mots, ont fait *lamanati*, en ajoutant l'article, comme pour dire *la bête manati*; de *lamanati* ils ont fait *lamannti*, en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner l'*n*; *l'amannti*, *lamentiti*, qu'on a écrit par un *e*, par analogie prétendue avec *lamentari*, ce qui a donné lieu à l'analogie des cris lamentables supposés de la femelle quand on lui dérobe son petit. » (*Lettre de M. de la Condamine à M. de Buffon*, du 28 mai 1764.)

Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de la Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé. Cependant je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs autres auteurs, est espagnol, et indique un animal qui a des mains; et que probablement les Guianais ou les Caraïbes, qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

Manati, *phocæ genus*. Clus., *Exotic.*, pag. 152, fig. *ibid*, pag. 153.

Manati. Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 323, fig. *ibid*.

Manatus. Le lamantin. Briss., *Reg. anim.*, pag. 49.

drupède, n'est pas entièrement cétacée; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains: mais les jambes de derrière, qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin. Au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue, qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il sembleroit que les premiers auroient une queue divisée en trois, et que, dans les derniers, ces trois parties se seroient réunies pour n'en former qu'une seule: mais, par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées, et semblables à celles des cétacées qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacées par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paroît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. On le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les

» côtes de Saint-Domingue. C'est un très-gros animal, d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête, qui lui servent à nager; il n'a point d'écaillés, mais il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux. Il remonte les fleuves, et mange les herbes du rivage auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à la surface : pour le prendre, on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très-long cordeau. Dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit, et emporte avec lui la flèche et le cordeau, à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liège ou de bois léger, pour servir de bouée et de renseignement. Lorsque l'animal a perdu par cette blessure son sang et ses forces, il gagne la terre : alors on reprend l'extrémité du cordeau on le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses ; et, à l'aide de la vague, on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée de deux bœufs pour le transporter. Sa chair est excellente ; et quand elle est fraîche, on la mangeroit plutôt comme du bœuf que comme du poisson : en la découpant et la faisant sécher et marinier, elle prend, avec le temps, le goût de la

» chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a
 » de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de
 » longueur sur six pieds d'épaisseur. La partie de
 » l'arrière du corps est beaucoup plus menue, et
 » va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui
 » ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Es-
 » pagnols, ajoute Oviedo, donnent le nom de mains
 » aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et
 » comme cet animal n'a que des pieds de devant,
 » ils lui ont donné la dénomination d'animal à
 » mains, *manati*. Il n'a point d'oreilles externes,
 » mais seulement deux trous par lesquels il entend.
 » Sa peau n'a que quelques poils assez rares; elle
 » est d'un gris cendré, et de l'épaisseur d'un pou-
 » ce; on en fait des semelles de souliers, des bau-
 » driers, etc. La femelle a deux mamelles sur la
 » poitrine, et elle produit ordinairement deux pe-
 » tits, qu'elle allaite. » Tous ces faits rapportés par
 Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça,¹ et
 plusieurs autres après lui, aient assuré que le la-
 mantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur
 la terre. Ils lui ont faussement attribué cette ha-
 bitude naturelle, induits en erreur par l'analogie
 du morse et des phoques, qui sortent en effet de
 l'eau et séjournent à terre; mais il est certain que
 le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère

¹ Ferdin. Oviedo, *Hist. Ind. occid.*, lib. XIII, cap. 10.

² *Chron. Peruv.*, cap. 51.

le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur; les deux pieds ou les deux mains étoient fort larges, avec des ongles courts. Gomara' assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur; il ajoute que ces animaux fréquentent aussi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avoit élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans; qu'il étoit si doux et si privé, qu'il prenoit doucement la nourriture qu'on lui présentoit; qu'il entendoit son nom, et que quand on l'appeloit, il sortoit de l'eau, et se traînoit en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture; qu'il sembloit se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avoit nulle peur, qu'il les laissoit asseoir sur son dos, et qu'il les passoit d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances; il paroît accommodé à la fable du dauphin des anciens; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seulement que, quoiqu'il soit

Fr. Lopes de Gomara, *Hist. gen.*, cap. 31.

très-gros, il nage si facilement, qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avoient écrit avant lui. Il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi-bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant.² L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet³ dit que le la-

¹ *Description des Indes occid.*, par Herrera, pag. 57.

Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 525 et 524.

³ *Voyage à l'île de Cayenne*, par Antoine Binet, p. 546.

mantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que le beurre; que cet animal se plaît dans les rivières, proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve un si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer : cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer; qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés, et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le museau à demi hors de l'eau ce qui le fait remarquer de loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout, et que si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas, même après sa mort, et ne font que tourner au-

tour de la barque qui l'emporte. Ce dernier fait me paroît très-suspect; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux, quadrupèdes ou cétacées, ne produisent ordinairement qu'un petit; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le Père du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacées, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacées ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps : il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires; qu'il ne voit pas bien à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris; qu'il a peu de cervelle; mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente; qu'il n'a point de langue; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût; qu'elles ne produisent qu'un seul pe-

Histoire générale des Antilles, par le P du Tertre.

lit, qu'elles embrassent et portent avec la main; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres : car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué, vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos, et six, ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue; elle ne manque point au

Hist. des Aventuriers, par Oexmelin, t. XII, p. 134.

Cet embryon n'avoit que dix pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, et sept pouces de circonférence à l'endroit le plus gros. Le cou n'étoit pas marqué. On ne distinguoit la tête du reste du corps que par le museau qui étoit très-gros, dirigé obliquement en bas et en avant, et terminé par une sorte de museau aplati, et composé par la partie antérieure du nez, par la lèvre supérieure, par le bout de la mâchoire du dessus et de celle du dessous, et par le menton. La lèvre supérieure étoit interrompue dans son milieu, et laissoit paroître le bout de la mâchoire du dessus; il n'y avoit point de lèvre inférieure. Le menton étoit beaucoup plus large que le bout de la mâchoire, mais fort court, car il n'y avoit que quatre lignes de distance entre la gorge et le menton. Les ouvertures des narines n'étoient éloignées que d'une ligne l'une de l'autre, et il ne se trouvoit que deux lignes et demie entre elles et le bout du museau; elles avoient chacune la forme d'un croissant, dont la con-

lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. On trouve, dans le *Voyage*

vexité étoit du côté de la tête. Je n'ai point aperçu de vestiges des dents ni des oreilles.

Le lamantin a des pieds de devant comme le morse. On aperçoit déjà dans l'embryon qui fait le sujet de cette description, les traces des doigts qui étoient renfermés sous une peau continue en forme de nageoires. On voyoit la naissance des ongles, et j'ai reconnu dans l'intérieur les cartilages qui devoient former dans la suite l'os du bras, ceux de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des doigts. Les pieds avoient neuf lignes de largeur à l'endroit le plus large. Le corps étoit informe, et avoit sept pouces de circonférence à l'endroit le plus gros, six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et quatre pouces et demi depuis l'anus jusqu'au bout de la queue. Je n'ai aperçu aucun vestige des os du bassin, des jambes, ni des pieds de derrière. Je n'ai trouvé par la dissection que les cartilages qui devoient former les vertèbres de la queue; ils étoient marqués au dehors par un renflement qui se terminoit en pointe à l'extrémité de la queue. Il y avoit de chaque côté un prolongement de la peau en forme de demi-cercle irrégulier, qui rendoit la queue plus large près de son extrémité qu'à sa naissance, et qui lui donnoit en quelque façon la figure de la queue d'un castor; mais il ne se trouvoit dans ces prolongements aucune apparence de cartilages qui pussent indiquer les os des jambes de derrière. que l'on a cru pouvoir être confondues avec la queue, parce qu'elles en sont très-près dans le phoque et le morse. A juger du lamantin par l'embryon que je décris, il me paroît qu'il n'est pas quadrupède, c'est-à-dire qu'il n'a pas quatre jambes, mais seulement deux....

aux îles de l'Amérique, Paris 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne : l'auteur est d'accord sur tous les

L'anus et les parties de la génération étoient placés sous les dernières vertèbres du dos. Il y avoit un pouce et demi de distance depuis l'anus jusqu'à l'orifice du prépuce, qui formoit au dehors du ventre un fourreau long de deux lignes. Le gland sortoit hors du prépuce de la longueur de quatre lignes; il avoit six lignes de longueur depuis son extrémité jusqu'à l'insertion du prépuce, et il étoit terminé par une éminence conique, à la pointe de laquelle se trouvoit l'orifice de l'urètre. Le gland étoit frangé autour de cette éminence, et il y avoit une cavité peu profonde au-devant de sa base. La verge étoit ronde, et chaque branche des corps caverneux aboutissoit à un cartilage mince, plat et triangulaire, qui sembloit désigner la formation d'un os.....

Je n'ai distingué que six vertèbres dans le cou; il y en avoit seize dans le dos et seize côtes de chaque côté, dont deux seulement étoient de vraies côtes, et aboutissoient par leur cartilage au sternum, qui m'a paru n'être composé que d'un seul os. La troisième côte avoit aussi un long cartilage dirigé vers le sternum, mais il n'y touchoit pas; il se terminoit près du cartilage xiphoïde. Les vertèbres de la queue étoient au nombre de vingt-huit, qui avoient chacune leurs apophyses transverses bien marquées, excepté dans les dernières vertèbres, qui étoient très-petites. Il n'y avoit point de clavicules. L'omoplate étoit grande et de forme triangulaire allongée; elle avoit une épine. Les os de l'avant-bras étoient plus courts que l'os du bras. Les os du métacarpe et les phalanges des doigts étoient tous bien distincts; mais on apercevoit à peine ceux du carpe. (Daubenton, *Description anatomique d'un embryon de lamantin de la Guiane.*)

faits principaux avec ceux que nous avons cités; mais il observe « que cet animal est devenu assez » rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer » sont habités. Celui qu'il vit et qu'il mesura avoit » quatorze pieds neuf pouces, depuis le bout du » mufle jusqu'à la naissance de la queue : il étoit » tout rond jusqu'à cet endroit. Sa tête étoit gros- » se; sa gueule large, avec de grandes babines, et » quelques poils longs et rudes au-dessus; ses yeux » étoient très-petits par rapport à sa tête, et ses » oreilles ne paroisoient que comme deux petits » trous : le cou est fort gros et fort court; et, sans » un petit mouvement qui le fait un peu plier, il » ne seroit pas possible de distinguer la tête du res- » te du corps. Quelques auteurs prétendent, ajou- » te-t-il, que cet animal se sert de ses deux mains » ou nageoires pour se traîner sur terre : je me suis » soigneusement informé de ce fait, personne n'a » vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possi- » ble de marcher ni d'y ramper, ses pieds de de- » vant ou ses mains ne lui servant que pour tenir » ses petits pendant qu'il leur donne à téter. La fe- » melle a deux mamelles rondes. Je les mesurai, » dit l'auteur : elles avoient chacune sept pouces » de diamètre sur environ quatre d'élévation; le » mamelon étoit gros comme le pouce, et sortoit » d'un bon doigt au dehors. Le corps avoit huit » pieds deux pouces de circonférence; la queue é- » toit comme une large palette de dix-neuf pouces

» de long, et de quinze pouces dans sa plus gran-
 » de largeur, et l'épaisseur à l'extrémité étoit d'en-
 » viron trois pouces. La peau étoit épaisse sur le
 » dos presque comme un double cuir de bœuf;
 » mais elle étoit beaucoup plus mince sous le ven-
 » tre : elle est d'une couleur d'ardoise brune, d'un
 » gros grain et rude, avec des poils de même cou-
 » leur, clair-semés, gros et assez longs. Ce laman-
 » tin pesoit environ huit cents livres. On avoit pris
 » le petit avec la mère; il avoit à peu près trois
 » pieds de long. On fit rôtir à la broche le côté
 » de la queue; on trouva cette chair aussi bonne
 » et aussi délicate que du veau. L'herbe dont ces
 » animaux se nourrissent est longue de huit à dix
 » pouces, étroite, pointue, tendre, et d'un assez
 » beau vert. On voit des endroits sur les bords et
 » sur les bas-fonds de la mer où cette herbe est si
 » abondante, que le fond paroît être une prairie;
 » les tortues en mangent aussi, etc.¹ » Le P. Magnin
 de Fribourg dit que le lamantin mange l'herbe
 qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de
 l'eau....; qu'il a les yeux petits et de la grosseur
 d'une noisette; les oreilles si fermées, qu'à peine
 il y peut entrer une aiguille; qu'au dedans des o-
 reilles se trouvent deux petits os percés; que les
 Indiens ont coutume de porter ces petits os pen-

Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tom. II,
 pag. 200 et suiv.

« dus au cou comme un bijou...; et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orenoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se nourrissent d'herbes; ils ont les yeux fort petits, et les trous des oreilles encore plus petits; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours bas deux petits; elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre si fort, qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse. Les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun trente livres; le lait qu'ils tettent est très-épais. Au-dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, et les deux autres d'une chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable. » Il paroît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que

Extrait d'un manuscrit du P. Magnin de Fribourg, missionnaire de Borja, correspondant de l'Académie des Sciences, traduction de l'espagnol, communiquée par M. de la Condamine.

Histoire de l'Orenoque, par le P. Gumilla.

la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de la Condamine qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément, et mieux que tous les autres, des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapport à celle du veau; le P d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète, en lui donnant des cornes dont la Nature ne l'a point pourvu. Il n'est pas amphibie, à proprement parler. puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires, assez près de la tête, plates, et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de mains; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai ajoute M. de la Condamine, étoit femelle; sa longueur étoit de sept pieds et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps; ils sont ronds et n'ont que trois lignes de diamètre : l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite, et ne paroît qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones; il n'est pas moins

» commun dans l'Orenoque : il se trouve aussi.
 » quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc, et
 » dans plusieurs autres rivières des environs de
 » Cayenne et des côtes de la Guiane, et vraisem-
 » blablement ailleurs. C'est le même qu'on nom-
 » moit autrefois *manati*, et qu'on nomme aujour-
 » d'hui *lamantin* à Cayenne et dans les îles fran-
 » çaises d'Amérique; mais je crois l'espèce un peu
 » différente. Il ne se rencontre pas en haute mer;
 » il est même rare près des embouchures des ri-
 » vières : mais on le trouve à plus de mille lieues
 » de la mer dans la plupart des grandes rivières
 » qui descendent dans celle des Amazones, com-
 » me dans le Guallaga, le Pastaça, etc.; il n'est ar-
 » rêté, en remontant l'Amazone, que par le Pon-
 » go (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en
 » trouve plus.¹ »

Voilà le précis, à peu près, de tout ce que l'on sait du lamantin : il seroit à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paroît, mais nous n'en sommes pas

Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Coudamine, in-8°, pag. 154 et suiv.

Mémoires de l'Académie des Sciences, 1745, pag. 464 et 465.

sûrs, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde; il paroît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien vou-

Il ne reste à cette tête que les os, qui me paroissent tous bien entiers; ils viennent d'un animal fort jeune, car les trois dernières dents mâchelières de chaque côté des mâchoires ne sont pas encore sorties des alvéoles. Autant que je puis juger de la ressemblance d'un individu à un autre par la forme de la tête et du museau, et par la situation des narines et des yeux, en comparant la tête entière d'un fœtus avec la tête décharnée d'un jeune animal, je crois que celle dont il s'agit ici a été tirée d'un individu à peu près de même espèce que le fœtus du lamantin d'Amérique dont j'ai fait la description,* et que par conséquent le lamantin du Sénégal et celui de l'Amérique sont d'espèce peu différente, et peut-être de même espèce. Je me suis d'autant plus confirmé dans cette opinion, qu'ayant fait voir un fœtus de lamantin de la Guiane à M. Adanson, il a remarqué peu de différence entre ce fœtus et les lamantins qu'il a vus au Sénégal. La lèvre supérieure du fœtus lui a paru moins avancée au-devant de l'inférieure, la queue moins arrondie par son extrémité, la tête moins allongée, le museau plus gros et le bras moins large que

Note². pag. 577 et suiv. de ce volume.

lu me communiquer la description de cet animal, qu'il a faite sur les lieux, et je crois devoir la rap-

dans le lamantin du Sénégal ; mais ces différences peuvent se trouver entre un fœtus et un adulte de même espèce.

La tête décharnée du lamantin du Sénégal, ressemble moins à celle du morse et du dugon qu'à celle de la plupart des autres quadrupèdes, qui ont la tête large et le museau court. La mâchoire du dessus est plus longue que celle du dessous : l'une et l'autre ont peu de largeur à l'extrémité. L'ouverture des narines est fort peu étendue, principalement en longueur de devant en arrière; elle occupe une grande échancrure qui est dans la partie antérieure de l'os frontal; elle communique dans la bouche au-devant du palais : je n'ai point vu d'os propres du nez. Les orbites des yeux sont placées sur les côtés de la tête vis-à-vis le milieu de l'ouverture des narines; la partie antérieure des bords des orbites est fort saillante; elles ont peu de diamètre, et l'apophyse orbitaire de l'os frontal est grande: ainsi les bords osseux des orbites ne sont interrompus que par un petit intervalle qui n'est qu'environ la vingtième partie de la circonférence de l'orbite. L'arcade zygomatique a plus de volume que dans aucun autre animal, parce que l'apophyse de l'os temporal est très-grosse. Le crâne est peu étendu; il y a sur l'occiput de fortes arêtes transversales. Le bord des branches de la mâchoire inférieure est saillant et épais; l'apophyse coronoïde est très-large et fort inclinée en avant.

Le lamantin du Sénégal n'a point de dents incisives, ni de canines; il m'a paru qu'il avoit neuf dents mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires, ce qui fait en tout trente-six dents, en comptant les trois dernières qui n'étoient pas encore sorties des alvéoles : toutes ces dents sont presque carrées, et revêtues d'émail; leur couronne est formée par deux ou trois arêtes transversales. (Daubenton, *Descript. anat. d'une tête de lamantin du Sénégal.*)

porter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces ani-
 » maux (dit M. Adanson) : les plus grands n'avoient
 » que huit pieds de longueur, et pesoient environ
 » huit cents livres; une femelle de cinq pieds trois
 » pouces de long ne pesoit que cent quatre-vingt-
 » quatorze livres. Leur couleur est cendré-noir. Les
 » poils sont très-rares sur tout le corps; ils sont
 » en forme de soies longues de neuf lignes. La tête
 » est conique, et d'une grosseur médiocre relati-
 » vement au volume du corps; les yeux sont ronds
 » et très-petits; l'iris est d'un bleu foncé, et la pru-
 » nelle noire; le museau est presque cylindrique;
 » les deux mâchoires sont à peu près également
 » larges, les lèvres sont charnues et fort épaisses;
 » il n'y a que des dents molaires, tant à la mâ-
 » choire d'en-haut qu'à celle d'en-bas; la langue
 » est de forme ovale, et attachée, presque jusqu'à
 » son extrémité, à la mâchoire inférieure. Il est
 » singulier, continue M. Adanson, que presque
 » tous les auteurs ou voyageurs aient donné des
 » oreilles à cet animal : je n'ai pu en trouver dans
 » aucun, pas même un trou assez fin pour pouvoir
 » y introduire un stilet. Il a deux bras ou nageoi-

Il paroît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de la Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'au-

» res placées à l'origine de la tête, qui n'est distin-
 » guée du tronc par aucune espèce de cou, ni par
 » des épaules sensibles : ces bras sont à peu près cy-
 » lindriques, composés de trois articulations prin-
 » cipales, dont l'antérieure forme une espèce de
 » main aplatie, dans laquelle les doigts ne se dis-
 » tinguent que par quatre ongles d'un rouge brun
 » et luisant. La queue est horizontale comme celle
 » des baleines, et elle a la forme d'une pelle à four.
 » Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques
 » que rondes, placées près de l'aisselle des bras.
 » La peau est un cuir épais de six lignes sous le ven-
 » tre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce et
 » demi sur la tête. La graisse est blanche, et épais-
 » se de deux ou trois pouces : la chair est d'un rou-
 » ge pâle, plus pâle et plus délicate que celle du
 » veau. Les Nègres Oualofes ou Jalofes appellent
 » cet animal *lereou*. Il vit d'herbes, et se trouve à
 » l'embouchure du fleuve Niger.»

On voit, par cette description, que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne ; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton

tant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

M. le chevalier Turgot, actuellement gouverneur de la Guiane, et qui auparavant avoit fait don au Cabinet du Roi de ce fœtus de lamantin, est maintenant bien à

présume aussi qu'ils sont de même espèce. Le témoignage des voyageurs¹ s'accorde avec notre opi-

portée de cultiver son goût pour l'histoire naturelle, et de nous enrichir non-seulement de ses dons, mais de ses lumières.

¹ Oexmelin rapporte qu'il y a des lamantins sur les côtes de l'Afrique, et qu'ils sont plus communs sur la côte du Sénégal que dans la rivière de Gambie. (*Histoire des Aventuriers*, tom. II, pag. 115.)

Le Guat assure en avoir vu beaucoup dans les mers de l'île Rodrigue. La tête du lamantin de cette île ressemble beaucoup, dit ce voyageur, à celle du cochon excepté qu'elle n'a pas le groin si pointu. Les plus grands lamantins ont environ vingt pieds de long..... Cet animal a le sang chaud, la peau noirâtre, fort rude et fort dure, avec quelques poils, si clair-semés qu'on ne les aperçoit qu'à peine; les yeux petits, et deux trous qu'il serre et qu'il ouvre, que l'on peut avec raison appeler *ses oreilles*. Comme il retire assez souvent la langue, qui n'est pas fort grande, plusieurs ont dit qu'il n'en avoit point. Il a des dents mâchelières....., mais il n'a point de dents de devant, et ses gencives sont assez dures pour arracher et brouter l'herbe.... Je n'ai jamais vu qu'un petit avec la femelle, et j'ai du penchant à croire qu'elle n'en produit qu'un à la fois... Nous trouvions quelquefois trois ou quatre cents de ces animaux ensemble qui paissoient l'herbe au fond de l'eau; ils étoient si peu effarouchés que souvent nous les tâtions pour choisir le plus gras; nous leur passions une corde à la queue pour les tirer hors de l'eau; nous ne prenions pas les plus gros, parce qu'ils nous auroient donné trop de peine, et que d'ailleurs leur chair n'est pas si délicate que celle des petits.... Nous n'avons pas remarqué que cet animal vienne jamais à terre, je doute qu'il pût s'y traîner, et je ne crois pas qu'il soit amphibie. (*Voyage de Le Guat*, t. I, p. 95 et suiv.)

nion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans » la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicaragua et de Veragua, que » j'ai vu des manates (lamantins); j'en ai aussi vu » dans la baie de Campèche, sur les côtes de Bocca del Drago, et de Bocca del Loro, dans la rivière de Darien et dans les petites îles méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas. J'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande..... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel; aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer : c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit point dans la mer du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point : mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre basse, où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une nourriture convenable au lamantin. On le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce mais jamais fort avant en mer. Ceux qui sont

» à la mer, et dans des lieux où il n'y a ni rivières
 » ni bras de mer où ils puissent entrer viennent
 » néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou
 » deux, à l'embouchure de la rivière d'eau douce
 » la plus voisine.... Ils ne viennent jamais à terre,
 » ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y na-
 » ger. Leur chair est saine et de très-bon goût : leur
 » peau est aussi d'une grande utilité. Les lamantins
 » et les tortues se trouvent ordinairement dans les
 » mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes
 » herbes qui croissent sur les hauts-fonds de la
 » mer, à quelques pieds de profondeur sous l'eau,
 » et sur les rivages bas que couvre la marée. »

[Nous avons dit que la Nature semble avoir
 formé les lamantins pour faire la nuance entre
 les quadrupèdes amphibies et les cétacées : ces êtres
 mitoyens, placés au-delà des limites de chaque

Voyage de Dampier, tom. I, pag. 46 et suiv.

Manatée, *manatte*, par les Français; *manati*, par les
 Hollandais; *sea-cow*, par les Anglais; *morskaja*, *lorowa*,
 par les Russes; *pezze-mouller* et *piexe-molker* ou *pois-
 son-femme*, par les Portugais; *ambira gulo*, *pesien goni*,
 par les Nègres du Congo; *ngulla'umafa* ou *la truie d'eau*
 par d'autres Nègres; et *lereou*, par ceux du Sénégal.

On a aussi donné au lamantin le nom de *vache mari-
 ne*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de
 sa tête quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ail-
 leurs il se nourrit aussi d'herbes; plusieurs voyageurs l'ont
 même appelé *sirène*, et c'est peut-être en effet la vérita-
 ble sirène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes
 et récits fabuleux.

classe, nous paroissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux : car, en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur étoit nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur sont à l'intérieur très-bien organisés; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres, avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent, dans le danger des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes.¹ Ils montrent autant de fidélité dans leurs

¹ Voyez ci-après l'article *du lamantin du Kamtschatka*.

² Du Tertre, *Histoire des Antilles*.

amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle . qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos : car ils ne viennent jamais à terre et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres, ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les fucus et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de lamantins : tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal. Les yeux sont très-petits, et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont

indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares. La langue est étroite, d'une moyenne longueur et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine, et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais, dans tout autre temps, elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces; par exemple, le grand lamantin du Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments : au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

DU GRAND LAMANTIN DU KAMTSCHATKA.

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà du Kamtschatka, surtout aux environs de l'île de Behring, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières ; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc, à cet égard, du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au » reflux de la marée, un de ces animaux à sec ; il » lui fut impossible de se mouvoir pour regagner » le rivage, et on le tua sur la plage à coups de » haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île de Behring sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main. Ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun

Celui dont il est ici question a été décrit par ce voyageur dans les *Novi Commentarii Academiae Petropol.*, 1751, tom. II, et tué à l'île de Behring le 12 juillet 1742.

danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture, il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disoient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Behring, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi, dans cette espèce, le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est

Kraeheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tom. I, pag. 517.

« Les loutres marins (saricoviennes), les phoques, les » isatis de l'île de Behring, ne connoissant pas l'homme, » dit M. Steller. n'en avoient nulle crainte; et ces mêmes » animaux sont très-farouches au contraire sur les côtes du » Kamtsehatka, parce qu'ils ont éprouvé la puissance de » l'homme. dont la seule odeur les fait fuir. » (*Novi Commentarii Academiae Petropol.*, 1751, tom. II.)

d'environ un an, on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure : ils profitent cependant des moments où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions, comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment, il la couvre avec des mouvements très-vifs. Ils sont non-seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours récipro-

¹ A en juger par ce que dit M. Kraeheninnikow (*Hist. du Kamtschatka*, tom. I, pag. 316), il sembleroit que le temps de la gestation ne devoit être que de huit ou neuf mois; car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps : mais, comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Behring, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

ques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et sur-
» tout celui du mâle pour sa femelle. En ayant har-
» ponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'en-
» traînoit au rivage, et les coups qu'on lui donnoit
» de toutes parts ne purent le rebuter : il ne l'aban-
» donna pas même après sa mort; car le lendemain,
» comme les matelots alloient pour mettre en pièces
» la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvè-
rent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avoit pas
quittée. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque; le premier qui est en avant, tient et lance le harpon; et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent

de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le
 » sang jaillissoit comme une fontaine et qu'il s'ar-
 » rêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans
 » l'eau; mais que le jet se renouveloit toutes les
 » fois qu'il s'élevoit au-dessus pour respirer : d'où
 » j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans
 » les phoques, le sang avoit une double voie de cir-
 » culation; savoir, sous l'eau, par le trou ovale du
 » cœur. et dans l'air, par le poumon.

Les fucus et quelques autres herbes qui croissent dans la mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profon-

¹ *Novi Commentarii Academiae Petropol.*, 1751, tome II.

dément.¹ Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine, que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément, sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre: elle est de très-bon goût, et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre, et la manger de même; celle de la queue surtout est très-délicate: elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*. tom. I. pag. 518.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant, à l'extérieur, à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil : il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines; ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi longtemps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache : les Tschurtschis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesoit deux cents puds de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur étoit de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieu-

Clusius et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paroissent pas l'avoir bien observé; car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent mais assez semblable à celle de ce lamantin du Kamtschatka.

res externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux, lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure : mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits, et sont situés précisément dans les points milieux entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils; mais, dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre marine, saricovienne, cou-

vrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits, que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets; car M. Steller assure que ceux du Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement."

Dans le lamantin du Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts

Histoire du Kamtschatka, tom. 1, pag. 521.

* Extrait d'un manuscrit traduit de l'espagnol, par M. de la Condamine

ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin et la queue commence à la vingt-sixième, et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos, et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui du Kamtschatka elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance

Voyez, dans ce volume, pag. 379, à la fin de la note.

au-dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais, dans tout autre temps, elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras, et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

Dimensions du lamantin tué dans l'île de Behwing, le 12 juillet 1742, réduites au pied-de-voi de France.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue.	25	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines.	»	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil.	1	»	7
Largeur de l'œil entre ses deux angles.	»	»	7½
Distance entre les yeux.	1	4	3
Largeur et hauteur des narines.	»	2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule.	1	2	»
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule.	4	»	0
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve.	15	2	»
De la lèvre inférieure au sternum.	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture.	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines.	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux.	3	9	»
XVII.	26		

	pi.	pouc.	lig.
Hauteur du museau à son extrémité.	»	7	9 $\frac{1}{2}$
Circonférence du corps aux épaules.	11	5	»
Circonférence du cou prise à la nuque.	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen.	19	»	9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne.	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve.	»	7	6
Longueur de la vulve.	»	9	6 $\frac{1}{5}$
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue.	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette.	2	1	5
Longueur de la tête à l'occiput.	»	9	9
Longueur de l'os de l'épaule.	1	1	6
Longueur de l'os du bras.	»	11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac.	5	6	5
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, c'est-à-dire vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal.	466	5	»
Hauteur du cœur.	1	8	6
Largeur du cœur.	1	11	6
Longueur des reins.	2	6	»
Largeur des reins.	1	4	11
Longueur de la langue.	»	11	5
Largeur de la langue.	»	2	5

DU GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

Nous appelons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui du Kamtschatka par les caractères suivants : la

peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau; il a dans les mains cinq ongles apparents : assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts; il a de plus non-seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule;⁴ et au contraire il paroît certain que dans le lamantin du Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui du Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé. Celui qui est décrit

La peau du lamantin des Antilles est épaisse, ridée en quelques endroits, et parsemée de petits poils; étant sèche, elle peut servir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens. (*Histoire naturelle et morale des Antilles*, pag. 178.)

Hist. Mex., pag. 325 et suiv.

³ Clusius.

⁴ Oexmelin, *Histoire des Aventuriers*, t. XII, p. 154 et suiv.

dans le *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, imprimé à Paris en 1722 n'avoit que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin du Kamtschatka dont nous venons de parler avoit environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; tous deux également aiment la société de leur espèce et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières; et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo¹ et à Gomara² qu'ils fréquentoient aussi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer : cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin, dont nous parlerons dans la suite; et il paroît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux du Kamtschatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui

¹ *Hist. Ind. occid.*, lib. XIII, cap. 10.

² *Hist. gener.*, cap. 51.

du Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de fucus et d'autres herbes qui croissent dans la mer, et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains; elle l'allaitte pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo. le lamantin des Antilles produiroit deux petits : mais comme il paroît que, dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin du Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourroit que, cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisoient en effet deux petits à la fois.

DU GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté² ce que les voyageurs Le Guat et Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont

Hist. Ind. occid., lib. XIII, cap. 10.

Page 589 et suiv. de ce volume.

vus à l'île Rodrigue et aux Philippines, et qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes. L'on verra, dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin, ni parcourir les hautes mers.

DU PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orenoque, l'Oyapoc, l'Amazone, etc.; on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche, et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

¹ « A sept lieues de la ville d'Ilheos, au Brésil, dans l'intérieur des terres, on rencontre un lac d'eau potable, long et large de trois lieues..., dans lequel on trouve différentes espèces de poissons très-gros, surtout des manatées qui pèsent environ huit cents livres. » (*Histoire générale des Voyages*, tom. XIV, pag. 250.)

Histoire de l'Orenoque, par le P. Gumilla.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer; mais le petit lamantin préfère les eaux douces, et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent. On ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées, où les eaux sont profondes ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres; car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson. Ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers, dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périroient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine.

Voyage de Dampier, tom. I, pag. 46 et suiv.

Les voyageurs' s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête, sans sortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras, et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger. On peut voir,

Binet, *Voyage à Cayenne*, pag. 546; le P. Magnin de Fribourg; *Manuscrit communiqué par M. de la Condamine*; le P. Gumilla, *Histoire de l'Orenoque*.

Gumilla. *Histoire de l'Orenoque*.

DES PHOQUES, MORSES ET LAMANTINS. 413
dans ce volume, la description d'un de ces animaux note², page 377 et suivantes.

DU PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

Nous avons donné, page 387, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer, en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires, ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le grand lamantin du Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires, ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le grand lamantin des Antilles, qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin du Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celle du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers, parce qu'elles ne produisent point les her-

bes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus de deux tiers au-dessous; et la cinquième, le petit lamantin du Sénégal, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites

On doit présumer que c'est le même animal que les voyageurs disent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Sofala, etc. Voici ce qu'ils en ont écrit:

Les rivières de Congo et d'Angola abondent en poissons » de différentes espèces; celle de Zaïre en produit un fort » remarquable..... La Nature lui a donné deux mains, et » lui a formé le dos comme une targette. Sa chair est fort » bonne..... Il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords » de la rivière, sans jamais monter sur la rive. Quelques- » uns de ces poissons pèsent cinq cents livres. » (*Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 2.)

« Ces animaux se trouvent dans les lacs, surtout dans » ceux d'Angola, de Quihite et d'Angolon...; ils ont huit pieds » de longueur et deux bras avec des mains, dont les doigts » sont cachés dans la chair... Leur tête est de forme ova- » le. Ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, » sans aucune apparence d'oreilles..... Les parties naturel- » les du mâle ressemblent à celles du cheval: la femelle a » deux mamelles bien formées. » (*Idem, ibidem.*)

« On prend les mêmes animaux vers Sofala, sur la côte » orientale d'Afrique. On les sale pour les provisions de la » mer, et on se trouve fort bien de cette nourriture lorsqu'elle n'a pas eu le temps de vieillir; mais conservée » long-temps, elle s'altère et devient dangereuse pour ceux

espèces différent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit

« qui sont incommodés de quelque maladie vénérienne.

Histoire générale des Voyages, tom V, pag. 95.)

« La manatée de la rivière de la Sierra-Leona, a des
 » dents au fond de la gueule..... Ses yeux sont fort petits,
 » et à peine peut-on faire entrer un poignon dans ses oreil-
 » les. Fort près des oreilles, il y a deux larges nageoires de
 » seize ou dix-huit pouces de longueur..... Sa queue est
 » fort large.... et la peau du corps est épaisse d'un doigt...
 » Pour prendre cet animal, les Nègres lui lancent un har-
 » pon de fer au bout d'un manche de bois fort long. L'ani-
 » mal se sentant blessé prend la fuite, mais le manche du
 » harpon qui se fait voir souvent au-dessus de l'eau, sert
 » de guide pour le suivre de vue. Lorsqu'il est arrêté, on
 » s'en approche une seconde fois pour lui lancer d'autres
 » dards; et lorsqu'il est enfin épuisé, on l'amène au riva-
 » ge. » (*Idem*, tom. III, pag. 240 et suiv.)

« La chair de ces animaux est délicate.....; les meilleu-
 » res parties sont celles qui approchent du ventre et des
 » mamelles; le lard a plusieurs pouces d'épaisseur et ne le
 » cède point à celui du porc.... Le Maire prétend qu'il y a
 » plus de lamantins dans la rivière du Sénégal que dans
 » la Gambie, et qu'ils n'y sont que de la grosseur du mar-
 » souin. » (*Ibidem*, pag. 316.)

« Il y a aussi des lamantins sur la côte d'Or. (*Idem*,
 tom. IV, pag. 61.)

en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

NOTICES

DE QUELQUES ANIMAUX

DONT IL N'A PAS ÉTÉ FAIT MENTION EXPRESSE DANS LE
COURS DE CET OUVRAGE.

Comme nous avons achevé, autant qu'il est en nous, l'histoire des animaux quadrupèdes, nous croyons que, pour la rendre encore plus complète, il convient de ne pas passer sous silence ceux dont nous n'avons pu nous procurer une connoissance exacte. L'on verra qu'ils ne sont qu'en petit nombre, et que dans ce petit nombre il y en a qu'il faut rapporter comme des variétés aux espèces dont nous avons parlé : aussi ce n'est ni par l'utilité ni par l'attrait du sujet, mais uniquement pour éviter le reproche de n'avoir pas dit, dans un ouvrage aussi étendu, tout ce que l'on sait ou que l'on croit savoir sur les animaux, que je me suis déterminé à ajouter les notices suivantes.

DES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, que nous nommons *grand guerlinguet*, est de plus du double plus grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet*. Toutes deux nous ont été données par M. Sonnini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil*; j'en ai fait mention dans le t. XIII, p. 551 et 552. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis, qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble, à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents, et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil : on a même donné à ce petit animal un autre nom; car on l'ap-

pelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écurcuils de France. mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court et la queue moins fournie que le premier. Tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écurcuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écurcuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes: il y a même du gris et du blanc-jaunâtre sous la mâchoire et sous le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires, et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue

que le corps entier ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur : le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur est brun-cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus

longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris-de-souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve. Les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent, dans le grand guerlinguet, de la même grosseur que dans nos écureuils.

DE LA VACHE DE TARTARIE.

M. Gmelin a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paroît, au premier coup d'œil, être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que j'ai » fait dessiner en Sibérie, venoit de Calmouquie; » elle avoit de longueur deux aunes et demie de » Russie. Par ce module, on peut juger des autres

¹ *Vacca grunniens villosa, caudâ equinâ*, Gmelin, *Novi Commentarii Petropol.* 1760, tom.V. fig., tab. 7.

Tom. XV, pag. 562 et suiv.

» dimensions, dont le dessinateur a bien rendu les
 » proportions. Le corps ressemble à celui d'une va-
 » che ordinaire; les cornes sont torses en dedans;
 » le poil du corps et de la tête est noir, à l'except-
 » tion du front et de l'épine du dos, sur lesquels
 » il est blanc; le cou a une crinière; et tout le corps,
 » comme celui d'un bouc, est couvert d'un poil
 » très-long et qui descend jusque sur les genoux,
 » en sorte que les pieds paroissent très-courts; le
 » dos s'élève en bosse; la queue ressemble à celle
 » du cheval, elle est d'un poil blanc et très-fourni;
 » les pieds de devant sont noirs, ceux de derrière
 » blancs, et tous sont semblables à ceux du bœuf;
 » sur les talons des pieds de derrière il y a deux
 » houppes de longs poils, l'une en avant et l'autre
 » en arrière, et sur les talons des pieds de devant
 » il n'y a qu'une houppette en arrière. Les excréments
 » sont un peu plus solides que ceux des vaches; et
 » lorsque cet animal veut pisser, il retire son corps
 » en arrière. Il ne mugit pas comme un bœuf, mais
 » il grogne comme un cochon. Il est sauvage et mê-
 » me féroce; car, à l'exception de l'homme qui lui
 » donne à manger, il donne des coups de tête à tous
 » ceux qui l'approchent. Il ne souffre qu'avec pei-
 » ne la présence des vaches domestiques; lorsqu'il
 » en voit quelque une il grogne: ce qui lui arrive
 » très-rarement en toute autre circonstance.» M.
 Gmelin ajoute à cette description, « qu'il est aisé
 » de voir que c'est le même animal dont Rubruquis

» a fait mention dans son *Voyage de Tartarie....*;
 » qu'il y en a de deux espèces chez les Calmoucks :
 » la première, nommée *sarluk*, qui est celle même
 » qu'il vient de décrire; la seconde appelée *chai-*
nuk, qui diffère de l'autre par la grandeur de la
 » tête et des cornes, et aussi en ce que la queue,
 qui ressemble, à son origine, à celle d'un cheval,
 » se termine ensuite comme celle d'une vache; mais
 » que toutes deux sont de même naturel.»

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourroit indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons, que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement; et c'étoit peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis, et les auteurs qu'il cite, ne parlent pas de ce grognement : peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée, qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*vacca grunniens*)

de M. Gmelin, n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

DU TOLAI.

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite. Il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin; il est aussi conformé de même à l'intérieur : il me paroît donc assez vraisemblable que n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin. Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit :

Cuniculus insigniter caudatus coloris leporini..... circa internas partes hæc observavi. Cæcum colo paulo angustius erat sed longius, ut pote octo pollicum longitudinem æquans; propè ilei insertionem cærulescens, digiti mediæ capax, sensimque decrescens, in extremitate vix calamum scriptorium latitudine capit, colore ibidem albente gaudens, œsophagus uti in lepore ventriculum medium subit. A Mongolistolai dicitur, idemque nomen Russis etiam harum regionum usitatum est. (Gmelin, Nov. Comment. Ac. Petropol., tom. V, tab. 11, fig. 2.)

« Il y a des connils à longue queue, qui ont au
 » bout d'icelle des poils noirs et blancs.... Point de
 » cerfs, peu de lièvres, force gazelles, etc. » Ce pas-
 sage semble indiquer que notre lapin à courte
 queue ne se trouve point en Tartarie, ou plutôt
 qu'il a subi dans ce climat quelques variétés, et
 notamment celle d'une queue plus allongée; car
 le tolai ressemblant au lapin à tous autres égards,
 on ne peut guère douter que ce ne soit, en effet,
 un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il
 soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et
 séparée de celle du lapin.

DU RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'eau d'Europe, mais avec des couleurs différentes; il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits; la tête, et le museau même, sont blancs aussi-bien que l'extrémité de la queue; le poil paroît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau, mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce : le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord

¹ *Relation des Voyages en Tartarie*, par Rubruquis, pag. 25.

de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

DU TAPETI.

Ce tapeti me paroît être une espèce très-voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Brésil, et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun. Il a les oreilles très-longues et de la même forme. Son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge. Quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou. Tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre : ils ont les yeux noirs, et des moustaches comme nos lapins; mais ils n'ont point de queue.² Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité, et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin.³ Il me paroît que l'animal de la

¹ *Tapity*, selon le P d'Abbeville, *Miss. au Maragnon*, pag. 251.

Marcgrave, *Histor natur Brasil.*, pag. 223, fig., pag. 224.

³ Pison, *Hist. Brasil.*, pag. 102.

Nouvelle-Espagne indiqué par Fernandès sous le nom de *citli*, est le même que le tapeti du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer, par le Nord, d'un continent à l'autre.

Il y auroit bien encore quelques espèces d'animaux à ajouter à ceux qui sont compris dans les notices précédentes : mais ils sont si mal indiqués, qu'elles deviendroient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures, et tomber dans l'inconvénient de donner pour existants des êtres fabuleux, et pour des espèces réelles des animaux défigurés. Avec cette limite, et malgré ce retranchement que j'ai cru nécessaire, les personnes instruites s'apercevront aisément que notre Histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvoit l'espérer : elle contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étoient anciennement connus dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

En ajoutant les espèces décrites dans les notices précédentes à celles dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadru-

Citli.... Lepores Novæ Hispaniæ nostratibus similes formâ atque alimento sed auriculis longissimis pro corporis magnitudine, latissimisque. (Fernandès, *Histor. Anim. Nov. Hisp.*, pag. 2, cap. 5.)

pèdes dont l'existence est certaine et bien constatée n'est tout au plus que de deux cents espèces sur la surface entière de la terre connue.

FIN DES QUADRUPÈDES.

~~~~~

# TABLE GÉNÉRALE

## ALPHABÉTIQUE

### DES

# PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS

DANS LES SIX VOLUMES DES QUADRUPÈDES.

---

## A

|                                                                                            |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Accouplement prolifique de la mule et du cheval (exemples de l'), <i>voyez</i> de la mule. | t.xvi p.447 |
| Adiva (de l'), <i>voyez</i> du chacal et de l'adiva.                                       | xiii 95     |
| Agouti (de l').                                                                            | xiii 597    |
| Aï (de l'), <i>voyez</i> de l'unau et de l'ai.                                             | xiii 459    |
| Aigrette (de l'), <i>voyez</i> du macaque et de l'aigrette.                                | xvii 132    |
| Akouchi (de l').                                                                           | xiii 406    |
| Alco (de l').                                                                              | xiii 115    |
| Algazel (de l') ou gazelle d'Égypte, <i>voyez</i> des gazelles.                            | xvi 47      |
| Alouate (de l'), <i>voyez</i> de l'ouarine et de l'alouate.                                | xvii 114    |
| Ane (de l').                                                                               | xii 116     |
| Animaux (de la dégénération des), <i>voyez</i> dégénération des animaux.                   | xvi 557     |
| Animaux carnassiers (des).                                                                 | xiii 5      |

TABLE GÉNÉRALE.

429

|                                                                                                       |      |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Animaux communs aux deux continents (des). t. xiv p. 144                                              |      |     |
| Animaux de l'ancien continent (des).                                                                  | XIV  | 99  |
| Animaux domestiques (des).                                                                            | XII  | 5   |
| Animaux dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage (notices de quelques). | XVII | 416 |
| Animaux du Nouveau-Monde (des).                                                                       | XIV  | 129 |
| Animaux sauvages (des).                                                                               | XII  | 451 |
| Anonyme (de l').                                                                                      | XIII | 77  |
| Anta (de l'), voyez du tapir ou anta.                                                                 | XV   | 190 |
| Antilope (de l'), voyez des gazelles.                                                                 | XVI  | 47  |
| Antilope des Indes (de l'), voyez des gazelles.                                                       | XVI  | 47  |
| Apar (de l').                                                                                         | XIV  | 392 |
| Apéréa (de l').                                                                                       | XIII | 408 |
| Aurochs (de l'), voyez du buffle, du bonasus, de l'aurochs, du bison et du zébu.                      | XV   | 562 |
| Axis (de l').                                                                                         | XV   | 535 |
| Aye-aye (de l').                                                                                      | XIII | 592 |

B

|                                                                         |      |     |
|-------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Babiroussa (du).                                                        | XII  | 281 |
| Babouin à longues jambes (du).                                          | XVII | 168 |
| Babouin à museau de chien (du).                                         | XVII | 170 |
| Babouin des bois (du).                                                  | XVII | 166 |
| Babouin proprement dit (du), voyez du papion ou babouin proprement dit. | XVII | 160 |
| Barbaresque (du), voyez du palmiste, du barbaresque et du suisse.       | XIII | 367 |
| Barbastelle (de la).                                                    | XIV  | 311 |
| Belette (de la).                                                        | XIII | 184 |

|                                                                                      |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Bélier (du) et de la brebis.                                                         | t. XII p. 185 |
| Bélier de Tunis (du), <i>voyez</i> du mouflon, etc.                                  | XVI 291       |
| Bélier de Valachie (du), <i>voyez</i> du mouflon, etc.                               | XVI 291       |
| Bison (du), <i>voyez</i> du buffle, du bonasus, de l'aurochs, du bison et du zébu.   | XV 362        |
| Bizaam (du).                                                                         | XIII 171      |
| Blaireau (du).                                                                       | XIII 120      |
| Blanc-nez (du).                                                                      | XVII 58       |
| Bobak (du) et des autres marmottes.                                                  | XIII 315      |
| Bœuf (du).                                                                           | XII 144       |
| Bonasus (du), <i>voyez</i> du buffle, du bonasus, de l'aurochs, du bison et du zébu. | XV 362        |
| Bonnet chinois (du), <i>voyez</i> du malbrouck et du bonnet chinois.                 | XVII 47       |
| Bouc (du) et de la chèvre.                                                           | XII 203       |
| Bouquetin (du), du chamois et des autres chèvres.                                    | XVI 247       |
| Bosbok (du).                                                                         | XVI 140       |
| Brebis (de la), <i>voyez</i> du bélier et de la brebis.                              | XII 183       |
| Brebis de Valachie (de la), <i>voyez</i> du mouflon, etc.                            | XVI 291       |
| Brebis étrangères (des autres), <i>voyez</i> du mouflon, etc.                        | XVI 291       |
| Buffle (du), du bonasus, de l'aurochs, du bison et du zébu.                          | XV 362        |
| Bubale (du).                                                                         | XVI 148       |

## C

|                 |         |
|-----------------|---------|
| Cabiai (du).    | XIV 65  |
| Cachicame (du). | XIV 402 |

TABLE GÉNÉRALE.

451

|                                                                                   |               |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Gallitriche (du).                                                                 | t. xvii p. 69 |
| Campagnol (du).                                                                   | xiii 237      |
| Canna (du).                                                                       | xvi 182       |
| Caracal (du).                                                                     | xiv 254       |
| Carcajou (du).                                                                    | xiii 325      |
| Castor (du).                                                                      | xiv 17        |
| Cayopollin (du).                                                                  | xiv 515       |
| Céphalotte (de la).                                                               | xiv 338       |
| Cerf (du).                                                                        | xii 439       |
| Chacal (du) et de l'adive.                                                        | xiii 93       |
| Chameau (du) et du dromadaire.                                                    | xv 326        |
| Chamois (du), <i>voyez</i> du bouquetin, du chamois et des autres chèvres.        | xvi 247       |
| Chat (du).                                                                        | xii 412       |
| Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne (du).                                         | xiv 265       |
| Chat-tigre de Cayenne (du).                                                       | xiv 272       |
| Chat-tigre de la Caroline (du).                                                   | xiv 275       |
| Chauve-souris (des).                                                              | xiv 505       |
| Chauve-souris de la Guiane (de la).                                               | xiv 348       |
| Chauve-souris fer de lance (de la).                                               | xiv 344       |
| Chauve-souris fer de lance de la Guiane (de la grande).                           | xiv 346       |
| Chauve-souris musaraigne (de la).                                                 | xiv 341       |
| Chauve-souris proprement dite (de la).                                            | xiv 505       |
| Cheval (du).                                                                      | xii 10        |
| Cheval (exemples de l'accouplement de la mule et du).                             | xvi 447       |
| Chèvre (de la), <i>voyez</i> du bouc et de la chèvre.                             | xii 203       |
| Chèvre bleue (de la).                                                             | xvi 147       |
| Chèvres (des autres) <i>voyez</i> du bouquetin, du chamois et des autres chèvres. | xvi 247       |

|                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Chèvre sautante du cap de Bonne-Espérance<br>(de la).                      | t.xvi p. 130 |
| Chevreuril (du).                                                           | xii 495      |
| Chevreuril des Indes (du).                                                 | xii 515      |
| Chevrotain appelé à Java <i>petite gazelle</i> (du).                       | xv 510       |
| Chevrotain de Ceylan (du) ou memina.                                       | xv 509       |
| Chevrotains (des).                                                         | xv 501       |
| Chien (du).                                                                | xii 287      |
| Chien de Russie (du grand).                                                | xii 551      |
| Chien des bois de Cayenne (du).                                            | xii 343      |
| Chien-loup (du grand).                                                     | xii 348      |
| Chiens (variétés dans les).                                                | xii 335      |
| Chiens métis (suite des).                                                  | xii 401      |
| Chiens mullets provenant d'une louve et d'un<br>chien braque.              | xii 555      |
| Chien turc et gredin (d'un).                                               | xii 345      |
| Choras (du).                                                               | xvii 177     |
| Cirquinçon (du).                                                           | xiv 407      |
| Civettes (de la) et du zibet.                                              | xiv 276      |
| Coaïta (du) et de l'exquima.                                               | xvii 50      |
| Coati (du).                                                                | xiv 7        |
| Cochon de Guinée (du).                                                     | xii 246      |
| Cochon de Siam (du), voyez du cochon, du<br>cochon de Siam et du sanglier. | xii 217      |
| Cochon de terre (du).                                                      | xiv 450      |
| Cochon d'Inde (du).                                                        | xiii 405     |
| Cochon (du), du cochon de Siam et du san-<br>glier.                        | xii 217      |
| Coendou (du).                                                              | xiii 446     |
| Coendou à longue queue (du).                                               | xiii 455     |
| Condoma (du).                                                              | xvi 192      |

TABLE GÉNÉRALE.

435

|                                           |                |
|-------------------------------------------|----------------|
| Coquallin (du).                           | t. XIII p. 373 |
| Corine (de la) <i>voyez</i> des gazelles. | XVI 47         |
| Couagga (du). <i>voyez</i> du kwagga.     | XVI 470        |
| Coudous (du).                             | XVI 178        |
| Couguar (du)                              | XIV 228        |
| Couguar de Pensylvanie (du).              | XIV 235        |
| Couguar noir (du).                        | XIV 231        |
| Crabier (du).                             | XIV 518        |
| Cynocéphale (du petit).                   | XVII 159       |

D

|                                                               |          |
|---------------------------------------------------------------|----------|
| Daim (du).                                                    | XII 488  |
| Daman-Israël (du).                                            | XIV 57   |
| Dégénération des animaux (de la).                             | XVI 337  |
| Desman (du), <i>voyez</i> de l'ondatra et du desman.          | XIV 44   |
| Douc (du).                                                    | XVII 5   |
| Dromadaire (du), <i>voyez</i> du chameau et du<br>dromadaire. | XV 326   |
| Dugon (du).                                                   | XVII 362 |

E

|                                                                                 |          |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Écureuil (de l').                                                               | XIII 346 |
| Écureuil de la côte de Malabar (du grand).                                      | XIII 356 |
| Écureuil de Madagascar (de l')                                                  | XIII 353 |
| Écureuil volant (du grand), <i>voyez</i> du taguan<br>ou grand écureuil volant. | XII 381  |
| Élan (de l') et du renne.                                                       | XV 546   |
| Éléphant (de l').                                                               | XV 72    |
| Encoubert (de l').                                                              | XIV 396  |
| Exquima (de l'), <i>voyez</i> du coaita et de l'ex-<br>quima.                   | XVII 30  |

## F

|                                                                           |               |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Fer à cheval (du).                                                        | t. XIV p. 311 |
| Feuille (de la).                                                          | XIV 345       |
| Fossane (de la).                                                          | XIV 301       |
| Fouine (de la).                                                           | XIII 159      |
| Fouine de la Guiane (de la).                                              | XIII 164      |
| Fouine de la Guiane (de la petite).                                       | XIII 165      |
| Fouine de Madagascar (de la petite).                                      | XIII 166      |
| Fourmillier (du), <i>voyez</i> du tamanoir, du tamandua et du fourmillier | XIV 424       |
| Furet (du).                                                               | XIII 179      |

## G

|                                                     |          |
|-----------------------------------------------------|----------|
| Galera (du), <i>voyez</i> du tayra ou galera.       | XV 25    |
| Gazelle à bourse sur le dos (de la).                | XIV 136  |
| Gazelle commune (de la), <i>voyez</i> des gazelles. | XVI 47   |
| Gazelles (des).                                     | XVI 47   |
| Genette (de la).                                    | XIV 294  |
| Genette du cap de Bonne-Espérance (de la).          | XIV 500  |
| Gerboises (des).                                    | XV 27    |
| Gibbon (du).                                        | XVI 580  |
| Girafe (de la).                                     | XVI 5    |
| Glouton (du).                                       | XIII 511 |
| Gnou (du) ou niou.                                  | XIV 165  |
| Grimme (de la).                                     | XVI 228  |
| Grison (du).                                        | XIII 210 |
| Guenon à camail (de la).                            | XVII 20  |
| Guenon à crinière (de la).                          | XVII 18  |
| Guenon à face pourpre (de la).                      | XVII 17  |
| Guenon à long nez (de la).                          | XVI 584  |

## TABLE GÉNÉRALE.

455

|                                        |                |
|----------------------------------------|----------------|
| Guenon à museau allongé (de la).       | t. xvii p. 173 |
| Guenon à nez blanc proéminent (de la). | xvii 63        |
| Guenon couronnée (de la).              | xvii 55        |
| Guenon nègre (de la).                  | xvii 68        |
| Guépard (du).                          | xiv 273        |
| Guerlinguets (des).                    | xvii 417       |
| Guib (du).                             | xvi 238        |

## H

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| Hamster (du).               | xiii 524 |
| Hérisson (du).              | xiii 422 |
| Hermine (de l') ou roselet. | xiii 201 |
| Hippopotame (de l').        | xv 223   |
| Hyène (de l').              | xiii 79  |

## I J

|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| Isatis (de l').                            | xiii 109 |
| Jaguar (du).                               | xiv 217  |
| Jaguar de la Guiane (du).                  | xiv 224  |
| Jaguar de la Nouvelle-Espagne (du)         | xiv 225  |
| Jocko (du), voyez des orangs-outangs, etc. | xvi 519  |

## K

|                                                      |         |
|------------------------------------------------------|---------|
| Kabassou (du).                                       | xiv 405 |
| Kevel (du), voyez des gazelles.                      | xvi 47  |
| Kinkajou (du).                                       | xiv 13  |
| Klippspringer (du) ou sauteur des rochers.           | xiv 158 |
| Kob (du) ou petite vache brune, voyez des gazelles.  | xvi 47  |
| Koba (du) ou grande vache brune, voyez des gazelles. | xvi 47  |

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Kouri (du) ou petit unau. | t. XIII p. 477 |
| Kwagga (du) ou couagga.   | XVI 470        |

## L

|                                                                            |          |
|----------------------------------------------------------------------------|----------|
| Lama (du) et du paco.                                                      | XV 462   |
| Lamantin (du).                                                             | XVII 369 |
| Lamantin d'Amérique (du petit).                                            | XVII 410 |
| Lamantin de la mer des Indes (du grand).                                   | XVII 409 |
| Lamantin des Antilles (du grand).                                          | XVII 406 |
| Lamantin du Kamtschatka (du grand).                                        | XVII 395 |
| Lamantin du Sénégal (du grand).                                            | XVII 413 |
| Lamantin (du), <i>voyez</i> des phoques, des mor-<br>ses et des lamantins. | XVII 216 |
| Lapin (du).                                                                | XII 542  |
| Leming (du).                                                               | XIII 244 |
| Léopard (du), <i>voyez</i> de la panthère, de l'on-<br>ce et du léopard.   | XIV 193  |
| Lérot (du).                                                                | XIII 257 |
| Lérot à queue dorée (du).                                                  | XIII 259 |
| Lièvre (du).                                                               | XIII 522 |
| Lion (du).                                                                 | XIV 69   |
| Lion marin (du).                                                           | XVII 313 |
| Loir (du).                                                                 | XIII 249 |
| Loris (du).                                                                | XVII 196 |
| Loris du Bengale (du).                                                     | XVII 199 |
| Loup (du).                                                                 | XIII 43  |
| Loup-cervier (du), <i>voyez</i> du lynx ou loup-cer-<br>vier.              | XIV 237  |
| Loup du Mexique (du).                                                      | XIII 60  |
| Loup noir (du).                                                            | XIII 57  |
| Loutre (de la).                                                            | XIII 126 |

TABLE GÉNÉRALE.

457

|                                                         |                |
|---------------------------------------------------------|----------------|
| Loutre de la Guiane (de la petite).                     | t. XIII p. 140 |
| Loutre du Canada (de la).                               | XIII 136       |
| Lowando (du) <i>voyez</i> de l'ouanderou et du lowando. | XVII 9         |
| Lynx du Mississipi (du).                                | XIV 253        |
| Lynx (du) ou loup-cervier.                              | XIV 337        |

M

|                                                                 |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|
| Macaque à queue courte (du).                                    | XVII 135 |
| Macaque (du) et de l'aigrette.                                  | XVII 152 |
| Magot (du).                                                     | XVII 139 |
| Maimon (du).                                                    | XVII 130 |
| Maki (autre espèce de).                                         | XVII 194 |
| Maki gris (du petit).                                           | XVII 192 |
| Makis (des).                                                    | XVII 181 |
| Malbrouck (du) et du bonnet chinois.                            | XVII 47  |
| Mandrill (du).                                                  | XVII 174 |
| Mangabey (du).                                                  | XVII 45  |
| Mangouste (de la).                                              | XV 5     |
| Margay (du).                                                    | XIV 270  |
| Marikina (du).                                                  | XVII 108 |
| Marmose (de la).                                                | XIV 508  |
| Marmotte (de la).                                               | XIII 295 |
| Marmotte du cap de Bonne-Espérance (de la).                     | XIII 305 |
| Marmotte du Kamtschatka (de la).                                | XIII 305 |
| Marmottes (des), <i>voyez</i> du bobak et des autres marmottes. | XIII 315 |
| Marte (de la).                                                  | XIII 167 |
| Marte de la Guiane (de la grande).                              | XIII 170 |
| Mazames (des).                                                  | XVI 280  |

|                                                                                                                                          |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Memina (du), <i>voyez</i> du chevrotain de Ceylan<br>ou memina.                                                                          | t. xv p. 509 |
| Mico (du).                                                                                                                               | xvii 103     |
| Mona (du).                                                                                                                               | xvii 25      |
| Monax (du).                                                                                                                              | xiii 303     |
| Mone (de la).                                                                                                                            | xvii 21      |
| Morse (du) ou vache marine.                                                                                                              | xvii 338     |
| Morses (des), <i>voyez</i> des phoques, des morses<br>et des lamantins.                                                                  | xvii 216     |
| Morvant de la Chine (du), <i>voyez</i> du mouflon,<br>etc.                                                                               | xvi 291      |
| Moufette du Chili (de la).                                                                                                               | xv 70        |
| Moufettes (des).                                                                                                                         | xv 57        |
| Mouflon (du) et des autres brebis étrangères,<br>du bélier et de la brebis de Valachie, du bé-<br>lier de Tunis, du morvant de la Chine. | xvi 291      |
| Moustac (du).                                                                                                                            | xvii 56      |
| Mule (de la). Exemples de l'accouplement de<br>la mule et du cheval.                                                                     | xvi 447      |
| Mulets (des).                                                                                                                            | xvi 405      |
| Mulot (du).                                                                                                                              | xiii 225     |
| Musaraigne (de la).                                                                                                                      | xiii 267     |
| Musaraigne d'eau (de la).                                                                                                                | xiii 270     |
| Musaraigne du Brésil (de la).                                                                                                            | xiii 270     |
| Musaraigne musquée de l'Inde (de la).                                                                                                    | xiii 271     |
| Musc (du).                                                                                                                               | xv 511       |
| Muscardin (du).                                                                                                                          | xiii 265     |

## N

|                                                                  |        |
|------------------------------------------------------------------|--------|
| Nanguer (du) ou daman des anciens, <i>voyez</i><br>des gazelles. | xvi 47 |
|------------------------------------------------------------------|--------|

TABLE GÉNÉRALE.

|                                         |               |
|-----------------------------------------|---------------|
|                                         | 459           |
| Nature (de la). Première Vue.           | t. xiv p. 550 |
| Nature (de la). Seconde Vue.            | xiv 364       |
| Nems (du).                              | xv 18         |
| Nil-gaut (du).                          | xvi 209       |
| Niou (du) <i>voyez</i> du gnou ou niou. | xvi 165       |
| Noctule (de la).                        | xiv 510       |
| Nomenclature des singes.                | xvi 476       |

O

|                                                                        |          |
|------------------------------------------------------------------------|----------|
| Ocelot (de l').                                                        | xiv 264  |
| Once (de l'), <i>voyez</i> de la panthère, de l'once<br>et du léopard. | xiv 195  |
| Ondatra (de l') et du desman.                                          | xiv 44   |
| Opossum (de l'), <i>voyez</i> du sarigue ou opos-<br>sum.              | xiv 465  |
| Orangs-outangs (des), ou du pongo et du jocko.                         | xvi 519  |
| Oreillard (de l').                                                     | xiv 509  |
| Ouanderou (de l') et du lowando.                                       | xvii 9   |
| Ouarine (de l') et de l'alouate.                                       | xvii 114 |
| Ouistiti (de l').                                                      | xvii 110 |
| Ours (de l').                                                          | xiii 479 |
| Ours blanc de mer (de l').                                             | xiii 501 |
| Ours marin (de l').                                                    | xvii 289 |

P

|                                                        |          |
|--------------------------------------------------------|----------|
| Paca (du).                                             | xiii 410 |
| Paco (du), <i>voyez</i> du lama et du paco.            | xv 462   |
| Palatine (de la), <i>voyez</i> du roloway ou palatine. | xvii 27  |
| Palmiste (du), du barbaresque et du suisse.            | xiii 567 |
| Pangolin (du) et du phatagin.                          | xiv 458  |
| Panthère (de la), de l'once et du léopard.             | xiv 195  |

|                                                                                                                      |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Papion (du) ou babouin proprement dit.                                                                               | t. xvii p. 160 |
| Pasan (du) ou prétendue gazelle du bézoard,<br><i>voyez des gazelles.</i>                                            | xvi 47         |
| Patas à bandeau blanc (du), <i>voyez</i> du patas à<br>bandeau noir et du patas à bandeau blanc.                     | xvii 72        |
| Patas à bandeau noir (du) et du patas à ban-<br>deau blanc.                                                          | xvii 72        |
| Patas à queue courte (du).                                                                                           | xvii 76        |
| Pecari (du) ou tajacu.                                                                                               | xii 270        |
| Pekan (du) et du vison.                                                                                              | xv 69          |
| Pérouasca (du).                                                                                                      | xiii 209       |
| Petit-gris (du).                                                                                                     | xiii 358       |
| Petit-gris de Sibérie (du).                                                                                          | xiii 365       |
| Phalanger (du).                                                                                                      | xiv 522        |
| Phatagin (du), <i>voyez</i> du pangolin et du phata-<br>gin.                                                         | xiv 458        |
| Philandre de Surinam (du).                                                                                           | xiv 516        |
| Phoque à capuchon (du).                                                                                              | xvii 269       |
| Phoque à croissant (du).                                                                                             | xvii 271       |
| Phoque à museau ridé (du grand).                                                                                     | xvii 249       |
| Phoque à ventre blanc (du).                                                                                          | xvii 254       |
| Phoque commun (du).                                                                                                  | xvii 275       |
| Phoque kassigiak (du).                                                                                               | xvii 275       |
| Phoque lakhtak (du).                                                                                                 | xvii 274       |
| Phoque neitsoak (du).                                                                                                | xvii 274       |
| Phoques (des).                                                                                                       | xvii 219       |
| Phoques à oreilles externes (des).                                                                                   | xvii 289       |
| Phoques (des), des morses et des lamantins.                                                                          | xvii 216       |
| Phoques proprement dits (des), <i>voyez</i> des pho-<br>ques sans oreilles externes ou phoques pro-<br>prement dits. | xvii 249       |

|                                                                                          |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Phoques sans oreilles externes (des) ou phoques proprement dits.                         | t. xvii p. 249 |
| Pinche (du).                                                                             | xvii 106       |
| Pipistrelle (de la).                                                                     | xiv 310        |
| Pithèque (du).                                                                           | xvii 144       |
| Polatouche (du).                                                                         | xiii 374       |
| Pongo (du), <i>voyez</i> des orangs-outangs, etc.                                        | xvi 519        |
| Porc-épic (du).                                                                          | xiii 456       |
| Porc-épic de Malaca (du).                                                                | xiii 444       |
| Pouc (du).                                                                               | xiii 256       |
| Putois (du).                                                                             | xiii 175       |
| Putois rayé de l'Inde (du).                                                              | xiii 176       |
| <b>R</b>                                                                                 |                |
| Rat (du).                                                                                | xiii 215       |
| Rat d'eau (du).                                                                          | xiii 240       |
| Rat d'eau blanc (du)                                                                     | xvii 424       |
| Rat d'eau de Strasbourg (du), <i>voyez</i> du scher-<br>man, ou rat d'eau de Strasbourg. | xiii 242       |
| Rat de Madagascar (du).                                                                  | xiii 555       |
| Raton (du).                                                                              | xiii 525       |
| Raton-crabier (du).                                                                      | xiv 5          |
| Rat perchal (du).                                                                        | xiii 555       |
| Renard (du).                                                                             | xiii 65        |
| Renne (du), <i>voyez</i> de l'élan et du renne.                                          | xv 546         |
| Rhinocéros (du).                                                                         | xv 288         |
| Ritbok (du).                                                                             | xvi 142        |
| Roloway (du) ou palatine.                                                                | xvii 27        |
| Roselet (du) <i>voyez</i> de l'hermine ou roselet.                                       | xiii 201       |
| Rougette (de la), <i>voyez</i> de la roussette et de<br>la rougette.                     | xiv 312        |
| Roussette (de la) et de la rougette.                                                     | xiv 312        |

## S

|                                                                          |               |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Sagouin (du) ou singe de nuit.                                           | t. xvii p. 95 |
| Sagouins (des), <i>voyez</i> des sapajous et des sagouins.               | xvii 77       |
| Saï à gorge blanche (du), <i>voyez</i> du saï et du saï à gorge blanche. | xvii 97       |
| Saï (du) et du saï à gorge blanche.                                      | xvii 97       |
| Saïga (du).                                                              | xvi 240       |
| Saimiri (du).                                                            | xvii 89       |
| Sajou brun (du) et du sajou gris.                                        | xvii 81       |
| Sajou cornu (du).                                                        | xvii 87       |
| Sajou gris (du), <i>voyez</i> du sajou brun et du sajou gris.            | xvii 81       |
| Sajou nègre (du).                                                        | xvii 89       |
| Saki (du).                                                               | xvii 92       |
| Sanglier (du), <i>voyez</i> du cochon, du cochon de Siam et du sanglier. | xii 217       |
| Sanglier d'Afrique (du).                                                 | xii 261       |
| Sanglier du cap Vert (du).                                               | xii 247       |
| Sapajous (des) et des sagouins.                                          | xvii 77       |
| Saricovienne (de la).                                                    | xiii 245      |
| Sarigue à longs poils (du).                                              | xiv 505       |
| Sarigue des Illinois (du).                                               | xiv 506       |
| Sarigue (du) ou opossum.                                                 | xiv 465       |
| Scherman (du) ou rat d'eau de Strasbourg.                                | xiii 242      |
| Sérotine (de la).                                                        | xiv 310       |
| Sérotine de la Guiane (de la grande).                                    | xiv 342       |
| Serval (du).                                                             | xiv 260       |
| Singe de Nuit (du), <i>voyez</i> du sagouin ou singe de nuit.            | xvii 95       |

|                                                                     |               |
|---------------------------------------------------------------------|---------------|
| Singes (nomenclature des), <i>voyez</i> nomenclature des singes.    | t. xvi p. 476 |
| Souris (de la).                                                     | xiii 219      |
| Souslik (du).                                                       | xiii 321      |
| Suisse (du), <i>voyez</i> du palmiste, du barbaresque et du suisse. | xiii 367      |
| Surikate (du).                                                      | xv 20         |
| Surmulot (du).                                                      | xiii 232      |

## T

|                                                                         |          |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|
| Taguan (du) ou grand écureuil volant.                                   | xiii 381 |
| Tajacu (du), <i>voyez</i> du pecari ou tajacu.                          | xii 270  |
| Talapoin (du).                                                          | xvii 65  |
| Tamandua (du), <i>voyez</i> du tamanoir, du tamandua et du fourmillier. | xiv 424  |
| Tamanoir (du), du tamandua et du fourmillier.                           | xiv 424  |
| Tamarin (du).                                                           | xvii 100 |
| Tamarin nègre (du).                                                     | xvii 101 |
| Tanrec (du) et du Tendrac.                                              | xiii 432 |
| Tapeti (du).                                                            | xvii 425 |
| Tapir (du) ou anta.                                                     | xv 190   |
| Tarsier (du).                                                           | xvii 214 |
| Tatouète (du).                                                          | xiv 399  |
| Tatous (des).                                                           | xiv 385  |
| Tatous (sur les).                                                       | xiv 419  |
| Taupe (de la).                                                          | xiii 275 |
| Taupe d'Afrique (de la grande).                                         | xiii 289 |
| Taupe de la Pensylvanie (de la).                                        | xiii 284 |
| Taupe dorée (de la).                                                    | xiii 272 |
| Taupe du Canada (de la).                                                | xiii 283 |

|                                                    |            |     |
|----------------------------------------------------|------------|-----|
| Taupe du Cap (de la grande).                       | t. XIII p. | 285 |
| Taupe du cap de Bonne-Espérance (de la).           | XIII       | 290 |
| Taupe rouge d'Amérique (de la).                    | XIII       | 275 |
| Tayra (du) ou galera.                              | XV         | 25  |
| Tendrac (du), <i>voyez</i> du tanrec et du tendrac | XIII       | 432 |
| Tidmée (du), <i>voyez</i> des gazelles.            | XVI        | 47  |
| Tigre (du).                                        | XIV        | 178 |
| Tigres (des).                                      | XIV        | 95  |
| Tolai (du).                                        | XVII       | 425 |
| Touan (du).                                        | XIII       | 199 |
| Tucan (du).                                        | XIII       | 275 |
| Tzeiran (du), <i>voyez</i> des gazelles.           | XVI        | 47  |

## U

|                                                       |      |     |
|-------------------------------------------------------|------|-----|
| Unau (de l') et de l'aï.                              | XIII | 459 |
| Unau (du petit), <i>voyez</i> du kouri ou petit unau. | XIII | 477 |
| Urson (de l')..                                       | XIII | 456 |

## V

|                                                             |      |     |
|-------------------------------------------------------------|------|-----|
| Vache de Tartarie (de la)..                                 | XVII | 420 |
| Vache marine (de la) <i>voyez</i> du morse ou vache marine. | XVII | 558 |
| Vampire (du).                                               | XIV  | 555 |
| Vansire (du).                                               | XV   | 16  |
| Vigogne (de la).                                            | XV   | 485 |
| Vison (du), <i>voyez</i> du pekan et du vison..             | XV   | 69  |

## Y Z

|                                 |      |     |
|---------------------------------|------|-----|
| Yarqué (de l'), espèce de saki. | XVII | 94  |
| Zèbre (du).                     | XVI  | 449 |

TABLE GÉNÉRALE.

445

|                                                                                      |       |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|
| Zébu (du), <i>voyez</i> du buffle, du bonasus, de<br>l'aurochs, du bison et du zébu. | t. xv | p. 362 |
| Zemni (du).                                                                          | xiii  | 345    |
| Zibet (du), <i>voyez</i> de la civette et du zibet.                                  | xiv   | 276    |
| Zisel (du).                                                                          | xiii  | 318    |

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE.

---

---

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

---

|                                                         |            |
|---------------------------------------------------------|------------|
| Suite DES QUADRUPÈDES.                                  | p. 5       |
| Du Douc.                                                | <i>ib.</i> |
| De l'Ouanderou et du Lowando.                           | 9          |
| De la Guenon à face pourpre.                            | 17         |
| De la Guenon à crinière.                                | 18         |
| De la Guenon à camail.                                  | 20         |
| De la Mone.                                             | 21         |
| Du Mona.                                                | 25         |
| Du Roloway ou Palatine.                                 | 27         |
| Du Coaita et de l'Exquima.                              | 50         |
| Du Mangabey.                                            | 45         |
| Du Malbrouck et du Bonnet chinois.                      | 47         |
| De la Guenon couronnée.                                 | 55         |
| Du Moustac.                                             | 56         |
| Du Blanc-Nez.                                           | 58         |
| De la Guenon à nez blanc proéminent.                    | 65         |
| Du Talapoin.                                            | 65         |
| De la Guenon nègre.                                     | 68         |
| Du Callitriche                                          | 69         |
| Du Patas à bandeau noir et du Patas à bandeau<br>blanc. | 72         |
| Du Patas à queue courte.                                | 76         |
| Des Sapajous et des Sagouins.                           | 77         |
| Du Sajou brun et du Sajou gris.                         | 81         |
| Du Sajou cornu.                                         | 87         |
| Du Sajou nègre.                                         | 89         |
| Du Saïmiri.                                             | <i>ib.</i> |
| Du Saki.                                                | 92         |

## TABLE.

447

|                                                                |            |
|----------------------------------------------------------------|------------|
| De l'Yarqué, espèce de Saki.                                   | p.94       |
| Du Sagouin ou Singe de nuit.                                   | 95         |
| Du Saï et du Saï à gorge blanche.                              | 97         |
| Du Tamarin.                                                    | 100        |
| Du Tamarin nègre.                                              | 102        |
| Du Mico.                                                       | 103        |
| Du Pinche.                                                     | 106        |
| Du Marikina.                                                   | 108        |
| De l'Ouistiti.                                                 | 110        |
| De l'Ouarine et de l'Alouate.                                  | 114        |
| Du Maimon.                                                     | 130        |
| Du Maeaque et de l'Aigrette.                                   | 132        |
| Du Macaque à queue courte.                                     | 136        |
| Du Magot.                                                      | 139        |
| Du Pithèque.                                                   | 144        |
| Du petit Cynoeéphale.                                          | 159        |
| Du Papion ou Babouin proprement dit.                           | 160        |
| Du Babouin des bois.                                           | 166        |
| Du Babouin à longues jambes.                                   | 168        |
| Du Babouin à museau de chien.                                  | 170        |
| De la Guenon à museau allongé.                                 | 173        |
| Du Mandrill.                                                   | 174        |
| Du Choras.                                                     | 177        |
| Des Makis.                                                     | 181        |
| Du petit Maki gris.                                            | 192        |
| Autre espèce de Maki.                                          | 194        |
| Du Loris.                                                      | 196        |
| Du Loris du Bengale.                                           | 199        |
| Du Tarsier.                                                    | 214        |
| Des Phoques, des Morses et des Lamantins.                      | 216        |
| Des Phoques.                                                   | 219        |
| Des Phoques sans oreilles externes ou Phoques proprement dits. | 249        |
| Du grand Phoque à museau ridé.                                 | <i>ib.</i> |
| Du Phoque à ventre blanc.                                      | 254        |
| Du Phoque à capuchon.                                          | 269        |
| Du Phoque croissant.                                           | 271        |

|                                                                                                           |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Du Phoque neitsoak.                                                                                       | p. 274     |
| Du Phoque lakhtak.                                                                                        | <i>ib.</i> |
| Du Phoque kassigiak.                                                                                      | 275        |
| Du Phoque commun.                                                                                         | <i>ib.</i> |
| Des Phoques à oreilles externes.                                                                          | 289        |
| De l'Ours marin.                                                                                          | <i>ib.</i> |
| Du Lion marin.                                                                                            | 315        |
| Du Morse ou Vache marine.                                                                                 | 358        |
| Du Dugon.                                                                                                 | 362        |
| Du Lamantin.                                                                                              | 369        |
| Du grand Lamantin du Kamtschatka.                                                                         | 395        |
| Du grand Lamantin des Antilles.                                                                           | 406        |
| Du grand Lamantin de la mer des Indes.                                                                    | 409        |
| Du petit Lamantin d'Amérique.                                                                             | 410        |
| Du petit Lamantin du Sénégal.                                                                             | 415        |
| Notices de quelques Animaux dont il n'a pas été<br>fait mention expresse dans le cours de cet<br>ouvrage. | 416        |
| Des Guerlinguets                                                                                          | 417        |
| De la Vache de Tartarie .                                                                                 | 420        |
| Du Tolai.                                                                                                 | 425        |
| Du Rat d'eau blanc.                                                                                       | 424        |
| Du Tapeti.                                                                                                | 425        |
| Table générale alphabétique des principaux articles<br>contenus dans les six volumes des Quadrupèdes.     | 428        |

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-SEPTIÈME.



**Aus den Beständen der Osterreichischen  
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigentum**

**1877** **Wien**

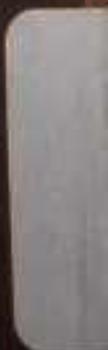
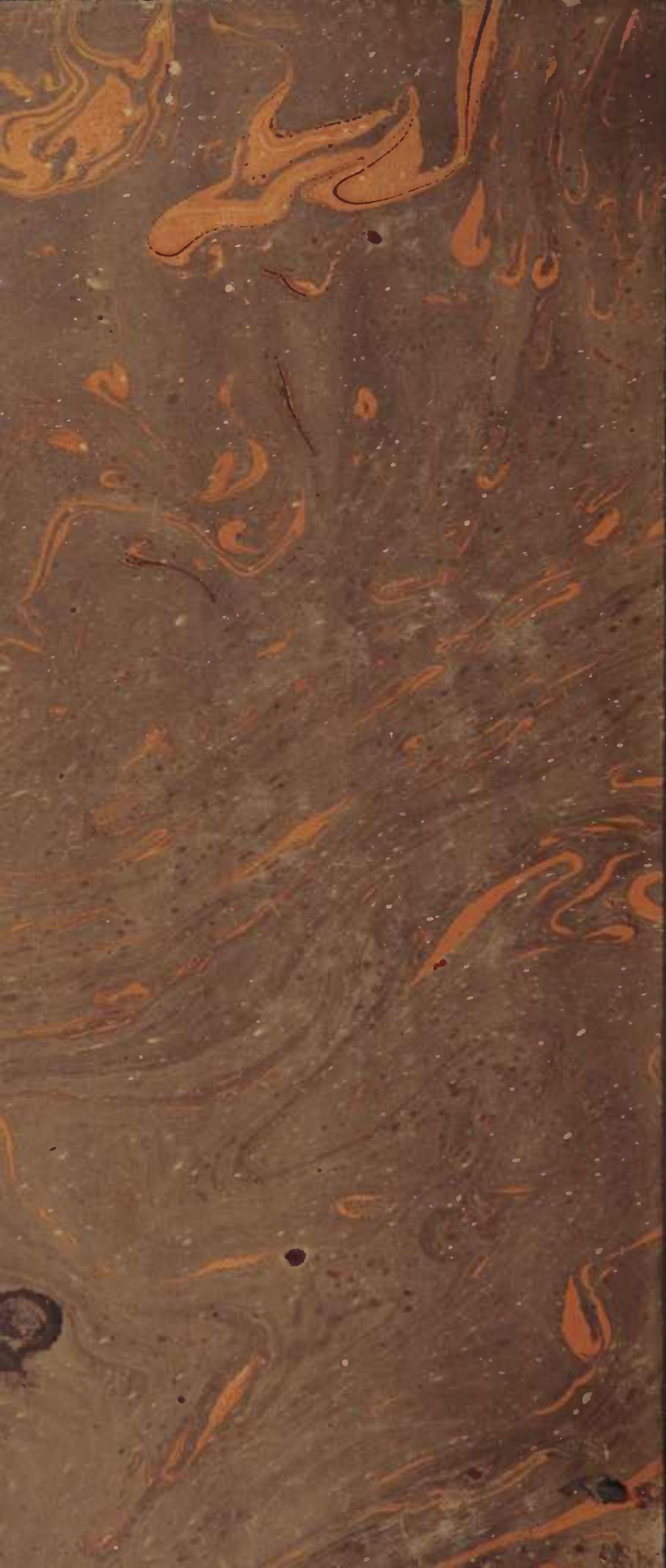












## ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

**1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais.** Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

**2. Atribuição.** Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

**3. Direitos do autor.** No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([dtsibi@usp.br](mailto:dtsibi@usp.br)).